

Rapport de la

NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

R A P P O R T

de la

NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

pour

L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Bangkok, Thaïlande

4 - 15 novembre 1968

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1969

TABLE DES MATIERES

Index	Page
I. <u>INTRODUCTION</u>	1
<u>LE TRAVAIL DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT ET LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE</u>	
II. <u>LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE</u>	
Exposé du Directeur général	3
Exposés nationaux	5
<u>GRANDES QUESTIONS DE PRINCIPE CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DE LA REGION</u>	
III. <u>PRINCIPALES CONCLUSIONS ET INCIDENCES POLITIQUES DU PLAN INDICATIF MONDIAL</u>	24
a) Mise en valeur et utilisation des ressources physiques	26
b) Perspectives de la production végétale dans la région	28
c) Le problème des protéines dans la région	30
d) Le rôle de l'élevage	32
e) Accroissement de la production de poisson en Asie	34
f) Le cadre du développement et sa motivation	35
IV. <u>CONCLUSIONS</u>	
Stratégie et réorganisation de la FAO; réorganisation des conférences régionales	39
<u>Annexes</u>	
Liste des délégués, observateurs et représentants	43
Liste des documents	57
Ordre du jour	58
Résumé des recommandations	60
Discours du Directeur général	68

I. INTRODUCTION

1. La neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 4 au 15 novembre 1968, avec la participation des Etats Membres suivants :

Australie	Laos
Birmanie	Malaisie
Ceylan	Népal
Corée	Nouvelle-Zélande
Etats-Unis d'Amérique	Pakistan
France	Philippines
Inde	Thaïlande
Indonésie	Viet-Nam
Japon	

2. Etaient également représentées les organisations de la famille des Nations Unies énumérées ci-après :

Bureau international du travail
Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture
Organisation mondiale de la santé
Programme des Nations Unies pour le développement
Commission économique des Nations Unies pour
l'Asie et l'Extrême-Orient
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Les organisations ou Etats suivants étaient représentés par des observateurs :

Saint-Siège
Royaume-Uni
Pays-Bas
Banque asiatique de développement
Asian Productivity Organization
Conseil de coopération technique en Asie du Sud et du Sud-Est
(Plan de Colombo)
Alliance coopérative internationale
Comité de coordination des études sur le bassin
inférieur du Mékong
Commission du Pacifique Sud
Fédération mondiale des anciens combattants
Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines

3. Une liste complète des participants figure dans l'annexe 1 au présent rapport.

4. A la cérémonie inaugurale, tenue au Sala Santitham, le Directeur général a déclaré ouverte la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, puis s'adressant à S.E. le Maréchal Thanom Kittikachorn, Premier Ministre de Thaïlande, il a exprimé sa profonde reconnaissance au Gouvernement thaïlandais pour l'appui qu'il n'a cessé de fournir à la FAO. Il a remercié tout particulièrement S.E. le Premier Ministre d'avoir trouvé le temps d'assister personnellement à la réunion et d'honorer la Conférence en prononçant le discours inaugural.

5. Au nom du Gouvernement de Sa Majesté et du peuple thaïlandais, S.E. le Maréchal Thanom Kittikachorn a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a réaffirmé le soutien de son pays pour les buts et activités de la FAO dans la Région, soutien qui a trouvé une expression tangible sous la forme d'un nouveau bâtiment pour le Bureau régional. Après avoir souligné l'importance des trois questions principales dont la Conférence aura à débattre - programme à court terme de la FAO dans la Région, réorientation des conférences régionales, aspects régionaux du Plan indicatif mondial pour le développement agricole -, S.E. le Premier Ministre a exprimé l'espoir qu'il serait possible d'entreprendre d'un commun accord une action régionale concertée, action que la réorganisation du Bureau régional et une certaine délégation de pouvoirs ne pourront qu'accélérer et rendre plus efficace. Il a mentionné tout spécialement l'utilité des prévisions en matière de production et de consommation des denrées agricoles qui résulteront du Plan indicatif mondial et il a souhaité plein succès à la FAO dans cette tâche de première importance dont l'issue contribuera d'une manière vitale à la planification du développement à l'échelon national et mondial.

6. Dans sa réponse à l'allocution de bienvenue de S.E. le Premier Ministre, le Directeur général s'est félicité de ce que ce dernier ait insisté sur le fait que les conférences régionales constituent un terrain de rencontre pour ceux qui, dans chaque pays, ont la responsabilité de l'agriculture, élément le plus important du développement économique de la Région. De l'avis du Directeur général, la neuvième Conférence marquera une étape majeure dans l'histoire de ces réunions régionales car l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour permettra aux pays de la Région d'étudier en pleine connaissance de cause les plans de développement agricole.

7. A la première séance de travail, le Chef de la délégation thaïlandaise, M. R. Chakratong Tongyai, Sous-Secrétaire d'Etat à l'agriculture de Thaïlande, a été élu Président à l'unanimité. La Conférence a désigné comme Vice-Présidents tous les chefs de délégation.

8. Ayant remercié tous les délégués de l'honneur qu'ils lui avaient fait, à lui-même et à son pays, en l'appelant à la présidence, le Président a invité la Conférence à examiner l'ordre du jour et le calendrier.

La délégation de l'Inde a formulé une proposition selon laquelle il serait plus utile de discuter de la question relevant du point 9* de l'ordre du jour provisoire (FERC/68/1 Rev.1) à titre officieux à ce stade. La Conférence accepte que soit tenue une réunion officieuse. (La Conférence a entendu ultérieurement un rapport du Président sur cette réunion officieuse qui s'est tenue pour examiner le point 9* de l'ordre du jour provisoire.)

La Conférence a noté que des progrès satisfaisants avaient été réalisés à cette réunion officieuse, mais qu'en raison de la complexité de la question il s'était révélé nécessaire de renvoyer celle-ci aux gouvernements.

Il a été décidé en conséquence que le Président, agissant à titre personnel, continuerait à s'occuper de la question pendant l'intervalle qui s'écoulera entre la présente Conférence régionale et la prochaine Conférence de la FAO en 1969.)

L'ordre du jour (tel qu'il figure en annexe III) et le calendrier ont été adoptés.

9. Le Président a ensuite donné la parole au Directeur général pour son exposé liminaire.

* Point 9 de l'ordre du jour provisoire (FERC/68/1 Rev.1). Proposition de la délégation de la Thaïlande : participation et représentation plus complètes au Conseil par l'amélioration du système de roulement des sièges.

LE TRAVAIL DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT ET LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

II. LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT

Exposé du Directeur général

10. M. Boerma a souligné au départ que la FAO avait pleinement conscience du fait que cette Région, de loin la plus peuplée, était au centre du problème alimentaire mondial. Il a confirmé qu'il continuerait à accorder à la Région toute l'attention qu'elle mérite, en rappelant toutefois à la Conférence que la FAO pouvait uniquement aider les gouvernements à s'aider eux-mêmes. Ce rôle de soutien dans le domaine agricole, si important fût-il, n'était qu'un élément parmi d'autres qu'il fallait coordonner avec l'activité de toutes les institutions faisant partie de la famille des Nations Unies, afin de contribuer à l'amélioration de l'économie globale dans les différents pays.

11. Planification intégrée. Dans le cadre des activités entreprises de concert avec d'autres institutions des Nations Unies qui exercent des responsabilités dans les différents secteurs, les gouvernements devront utiliser les possibilités offertes par les réunions internationales organisées par la FAO pour régler les questions de politique agricole, et tenir compte des décisions qui y sont prises quand les problèmes intéressant l'agriculture sont débattus par d'autres organismes. Le Directeur général a rappelé à la Conférence les travaux en cours pour la Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, de même que pour le Plan indicatif mondial de la FAO pour le développement agricole, qui coïncideront étroitement avec le but des Nations Unies, à savoir l'amélioration de la situation politique, sociale et économique dans le monde par l'élaboration d'une stratégie globale du développement.

12. Stratégie de la FAO. En attendant que soit définie une telle stratégie, la FAO se propose de concentrer ses efforts de manière à obtenir le résultat maximal. Cinq domaines d'activité prioritaires sont soumis à l'examen de la Conférence :

1. Variétés de grandes cultures vivrières à haut rendement
2. Déficit protéique
3. Guerre au gaspillage
4. Mobilisation des ressources humaines en vue du développement rural
5. Amélioration des recettes extérieures et économie de devises.

13. Le Directeur général espère qu'en intensifiant ainsi ses activités, la FAO contribuera aussi à canaliser un plus grand volume de ressources extérieures vers le secteur agricole et à rapprocher les activités multilatérales et bilatérales.

14. Puis, M. Boerma a précisé le sens particulier de chacun des cinq domaines prioritaires proposés pour la Région, en reconnaissant tout d'abord qu'il appartient aux gouvernements intéressés d'établir les priorités à l'échelon national. Si une aide se révèle nécessaire en dehors des cinq domaines envisagés, la FAO fera néanmoins de son mieux pour la fournir.

15. Réorganisation de la structure de la FAO. Le Directeur général a ensuite abordé la question de la réorganisation des structures au Siège de la FAO et dans les régions, dont le but est d'obtenir beaucoup plus de cohérence géographique lors de l'évaluation par la FAO des besoins des pays et d'élaborer des programmes d'action et d'assistance équilibrés.

16. Abordant l'aspect régional de la réorganisation des structures, le Directeur général a exposé les deux solutions envisagées, à propos desquelles il désirerait avoir l'opinion de la Conférence. La première vise à accroître l'efficacité des institutions des Nations Unies au niveau régional en permettant au Secrétaire exécutif de la Commission économique régionale des Nations Unies de remplir également les fonctions de Représentant régional de la FAO. La seconde solution envisage le maintien du Bureau régional de la FAO, mais prévoit certaines modifications permettant au Représentant régional de jouer un plus grand rôle dans l'élaboration de la politique générale de l'Organisation, en contribuant à accroître l'efficacité des travaux de la FAO.

17. Dans la seconde solution, où les bureaux régionaux sont maintenus à peu près tels qu'ils sont constitués actuellement, le personnel de ces bureaux ne devrait comprendre que des généralistes; le Représentant régional disposerait de crédits lui permettant de faire appel à des experts-conseils qu'il chargerait de certains travaux et de constituer des équipes qui se rendraient dans les Etats Membres pour établir des programmes d'action.

18. M. Boerma a indiqué qu'à son avis les bureaux sous-régionaux devraient être convertis en bureaux nationaux ou multinationaux. Il espère que le jour viendra où la FAO, ayant conclu avec le PNUD une nouvelle entente, aura dans toute la Région des représentants dans les pays à plein temps comme complément à l'action d'une forte Division des services régionaux au Siège, qui s'occuperait de la coordination et du fonctionnement de tous les programmes de la FAO sur le terrain, en déchargeant le personnel spécialisé d'une grande partie des travaux de simple administration.

19. Parlant de l'avenir des conférences régionales, le Directeur général a souligné l'importance qu'avaient ces réunions lorsqu'il s'agissait de faire le point des besoins ressentis par les Etats Membres à moyen terme. Il a soulevé la question de leur relation avec les sessions de la Commission économique régionale et a de nouveau souligné la nécessité d'une coordination, tout en rappelant qu'il serait souhaitable que les gouvernements utilisent uniquement les réunions de la FAO pour examiner les politiques agricoles à l'échelon régional.

20. Indépendamment des questions de structure, les méthodes et techniques administratives font également l'objet d'une étude de telle sorte que les ressources en personnel de la FAO puissent être utilisées au mieux. Les activités traditionnelles sont examinées minutieusement afin que tout double emploi soit éliminé, et les Etats Membres sont priés de collaborer à la suppression des activités qui ne présentent plus d'utilité.

21. Situation de l'agriculture. Le Directeur général a terminé son exposé en passant brièvement en revue la situation générale de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région. Si, d'après les estimations, la production alimentaire mondiale a dépassé en 1967 de 3 pour cent celle de l'année précédente, en Asie l'accroissement a été de 7 pour cent, résultat qui contraste heureusement avec la situation de 1964/66, où la production alimentaire était demeurée à peu près stationnaire, tandis que la production par habitant diminuait d'environ 5 pour cent. Cette amélioration est en partie imputable à l'introduction de nouvelles variétés céréalières à haut rendement et à la généralisation de leur emploi, mais aussi à la place plus large réservée à l'agriculture par les gouvernements dans leur plan et dans leurs programmes d'investissements et aux premiers résultats de longues années de recherche, de vulgarisation et de formation. M. Boerma, tout en laissant entendre qu'à cet égard le terme "percée" se justifie, avertit son auditoire qu'en dépit de cet optimisme il faut continuer à fournir un effort soutenu. La faim et la malnutrition sévissent encore, soit à cause de l'insuffisance des disponibilités, soit en raison du manque de pouvoir d'achat. La solution du problème alimentaire mondial est donc étroitement liée au processus de développement et l'on ne peut espérer en une solution facile tant que la population continuera à croître à la cadence sans précédent que l'on enregistre actuellement.

Note : La Conférence a exprimé le désir que le texte complet du discours du Directeur général soit inclus dans le rapport. Il est reproduit ci-après en Annexe V.

Exposés nationaux

22. Abordant l'examen général de la situation alimentaire et agricole dans la Région, et l'élargissant au plan national, la Conférence a constaté avec satisfaction d'après les exposés nationaux que, par opposition à la stagnation relative de la production alimentaire de 1964 à 1966, on estime qu'en 1967 celle-ci s'est accrue de près de 7 pour cent. Plusieurs pays ont enregistré pour le blé et le riz des récoltes sans précédent. Les Philippines, importateur traditionnel, ont disposé d'un peu de riz pour l'exportation, tandis que le Pakistan exportait du riz et mettait fin à ses importations de blé. Beaucoup d'autres pays dont la production alimentaire est déficitaire, tels que l'Inde, Ceylan et la Malaisie, sont également devenus moins tributaires des importations. Cette augmentation de la production alimentaire a atténué les pressions inflationnistes et stimulé l'activité économique et le taux de croissance global. Presque tous les pays ont réaffirmé que l'un de leurs principaux objectifs était de subvenir à leurs propres besoins en céréales vivrières, estimant pouvoir y parvenir au cours de la prochaine décennie.

23. Outre les conditions météorologiques favorables, plusieurs autres facteurs ont contribué aux excellentes récoltes. A cause en partie des récoltes désastreuses des deux années précédentes, les gouvernements ont mieux pris conscience du rôle stratégique de l'agriculture et accordent désormais à son développement une priorité très élevée. C'est ainsi que dans le plan en cours d'exécution en Malaisie, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture ont doublé par rapport au plan précédent, ce secteur bénéficiant par ailleurs de la priorité absolue dans le plan de l'Indonésie. D'autre part, les plans de développement ont donné naissance à des projets et programmes prioritaires déterminés qui correspondent dans l'ensemble, ainsi que l'a noté la Conférence, aux cinq domaines prioritaires proposés par le Directeur général. En outre, l'accent est mis sur l'évaluation des plans afin que soit régulièrement vérifiée l'exécution des projets. Dans certains pays, les procédures de planification ont été modifiées pour permettre aux producteurs, par l'intermédiaire des organisations villageoises, de participer plus étroitement à l'élaboration des plans de développement, et l'on a constaté une réaction plus favorable avec cette formule. Par ailleurs, les activités des différents organismes gouvernementaux ont été intégrées au niveau des districts en Birmanie, à Ceylan et au Népal, aboutissant ainsi à un développement agricole mieux planifié et coordonné.

24. De l'avis de la Conférence, l'élément ayant le plus influé sur la hausse de la production a été l'introduction dans presque tous les pays de variétés à rendement élevé de blé, de riz et de quelques autres céréales. Ces variétés à haut rendement revêtent une importance particulière pour la Région puisqu'en raison de la pénurie relative de terres nouvelles le développement de l'agriculture doit s'effectuer principalement par un accroissement de la productivité. Bien que ces variétés ne couvrent encore qu'une faible proportion de la superficie plantée en céréales, leur utilisation s'est vite répandue dans plusieurs pays. En Inde, elles occupent quinze millions d'acres et au Pakistan trois millions d'acres ont étéensemencés avec des variétés de blé et de riz à haut rendement. A Ceylan, plus de 80 pour cent des rizières sont plantées en variétés à haut rendement.

25. Si quelques pays ont mis au point leurs propres variétés de céréales à haut rendement, beaucoup cependant ont basé leur programme initial sur des variétés importées, ce qui a réduit la nécessité pour chaque pays d'entreprendre de longs travaux de recherche fondamentale. Les Philippines ont fait savoir qu'elles étaient disposées, comme par le passé, à faire profiter les autres pays rizicoles de leur expérience et de leurs variétés. De nombreux pays ont signalé la nécessité de poursuivre les travaux de sélection et de recherche afin d'élaborer des variétés qui soient adaptées à une gamme de conditions naturelles plus diverses et qui résistent mieux aux parasites et aux maladies. Il faut également mettre au point des variétés à haut rendement d'autres céréales et cultures non céréalières. Les participants ont également souligné la nécessité d'un système et

d'une organisation efficace pour la production et la distribution dans les quantités requises de semences certifiées de haute qualité. La Conférence a estimé que ces secteurs se prêteraient à des travaux plus poussés et coordonnés de la part de la FAO et d'institutions appropriées de recherche et d'assistance. Elle a signalé d'autre part l'utilité d'un dispositif qui permettrait d'échanger plus facilement les semences - tout en respectant les accords internationaux en matière de protection phytosanitaire -, les résultats des travaux de recherche et les connaissances techniques, et elle recommande à la FAO de prendre l'initiative dans ce domaine.

26. L'adoption de ces variétés à haut rendement a coïncidé avec un développement substantiel de l'emploi des engrais et d'autres éléments complémentaires nécessaires pour en exploiter pleinement le potentiel. Les gouvernements prennent des mesures efficaces pour accroître les disponibilités d'engrais en développant la production intérieure et les importations et pour en stimuler l'emploi, souvent par une amélioration des facilités de crédit et quelquefois par des subventions. L'utilisation des pesticides s'est également développée. Le Pakistan a signalé l'adoption d'une nouvelle méthode de pulvérisation aérienne utilisant un volume de produit extrêmement faible : elle pose encore quelques problèmes techniques, mais permet d'obtenir un meilleur rendement des aéronefs et de réduire les coûts; le Pakistan demande l'aide de la FAO à cet égard. L'Inde, le Pakistan et les Philippines ont indiqué que les autorités de ces pays avaient réussi à associer plus étroitement le secteur privé à la commercialisation et à la distribution des moyens de production ("inputs"). La Conférence estime que les difficultés de change risquent de compromettre l'approvisionnement en facteurs de production dans les proportions requises et elle souhaite que la FAO étudie la possibilité de parvenir à un arrangement adéquat pour en obtenir les quantités voulues grâce à une aide internationale et qu'elle fournisse des directives techniques en ce qui concerne l'emploi d'engrais équilibrés et la lutte économique contre les parasites et les épiphyties.

27. Il a été généralement admis que la hausse des prix perçus par les agriculteurs avait grandement contribué à l'accroissement de la production. Certains gouvernements ont maintenu les prix de soutien à un niveau relativement élevé pour stimuler l'économie et aussi pour garantir que des investissements puissent être consacrés à l'amélioration des terres et aux achats d'inputs sans crainte d'une forte baisse des prix. La Conférence pense qu'il y aurait intérêt à examiner tout le système de soutien des prix et de stimulants dans l'agriculture afin de fournir une assise aux modifications éventuellement rendues nécessaires par l'introduction des variétés à rendement élevé.

28. Dans le contexte des récoltes sans précédent récemment enregistrées, certains pays ont rencontré des difficultés par suite de l'insuffisance des installations d'entreposage et de séchage. Il en est résulté des pertes et plusieurs pays, tels que les Philippines, le Pakistan et la Corée, ont fait savoir qu'ils allaient procéder à de nouveaux investissements dans ce domaine. L'importance du crédit pour assurer l'application de la nouvelle stratégie a été largement admise. En Inde, les établissements de crédit non gouvernementaux jouent de plus en plus un rôle de premier plan. En Birmanie, les banques agricoles dans les villages prêtent de l'argent à des conditions de faveur, tandis qu'en Malaisie des associations polyvalentes d'agriculteurs doivent être créées pour accorder des prêts et assurer d'autres services. Au Viet-Nam et au Pakistan, l'achat d'inputs est actuellement financé par la Banque de développement agricole, le recouvrement des prêts s'effectuant après la récolte. A Ceylan, la réorganisation du système et des modalités de crédit a permis non seulement d'accroître le volume des prêts, mais aussi d'améliorer de façon remarquable la proportion des remboursements. La Conférence reconnaît que ces problèmes institutionnels, entre autres, devront être soigneusement étudiés si l'on veut mettre en oeuvre de façon harmonieuse le programme d'utilisation des variétés à rendement élevé.

29. L'introduction de techniques agricoles modernes et les projets d'extension des superficies plantées en variétés à haut rendement ont mis en évidence la nécessité d'utiliser et d'aménager de façon plus rationnelle et intégrée les ressources en terres et en eaux. On veille tout particulièrement à l'exploitation coordonnée des ressources

en eaux de surface et souterraines. L'Inde a entrepris d'évaluer ses ressources en sols et en eaux et elle accorde une priorité élevée aux mesures visant à en assurer l'utilisation optimale. En Corée, où une proportion appréciable des terres plantées en céréales est dépourvue d'irrigation et souffre beaucoup de la sécheresse, des plans ont été établis en vue d'irriguer une grande partie des cultures. Dans certaines parties du Pakistan, des digues doivent être construites et d'autres dispositifs installés pour évacuer l'eau des zones où de graves inondations empêchent l'introduction de ces variétés et l'obtention d'une double récolte. On développe également les installations d'irrigation avec pompes et puits instantanés.

30. On accorde une attention croissante aux moyens propres à intensifier les cultures, généralement en association avec un système d'irrigation complémentaire. En Malaisie, les zones où l'on obtient deux récoltes s'étendent constamment. Des plans ont été établis en Birmanie, au Laos et au Népal en vue d'assurer l'irrigation pour une deuxième récolte par des dispositifs fonctionnant par élévation ou gravité. En Inde, le cycle à deux récoltes est très répandu dans les zones où il existe des eaux souterraines et l'on prépare actuellement un système à trois récoltes. Cependant, de nouveaux travaux s'imposent en vue de mettre au point un nombre croissant de variétés à cycle court et haut rendement, et la Conférence estime que la FAO pourrait fournir une aide dans ce domaine en facilitant les travaux de recherche et en centralisant les échanges de renseignements.

31. Il est admis que l'on obtiendra les résultats les meilleurs en concentrant ces programmes dans des zones déterminées offrant un potentiel élevé, méthode déjà appliquée avec succès dans plusieurs pays. Cependant, on a signalé qu'une telle politique pourrait avoir de vastes répercussions sur la structure de la production et sur la répartition du revenu individuel et régional. Il faudra peut-être envisager des programmes et des mesures de caractère spécial pour améliorer le niveau des revenus et la situation économique des agriculteurs les plus déshérités ou des régions les moins favorisées. C'est pourquoi la Conférence suggère d'entreprendre une étude sur les conséquences économiques et sociales de la mise en oeuvre de ces programmes, les conclusions de cette étude devant permettre de définir les remèdes appropriés.

32. Certains participants ont exprimé la crainte que la politique d'autosuffisance suivie par la plupart des pays de la Région n'aboutisse à une production non économique, ainsi qu'à des excédents indésirables. Ils ont émis l'opinion que dans le cadre de ses travaux ultérieurs l'équipe du PIM pourrait aider les différents pays à adapter la structure de leur production en fonction des prix de revient et de la situation du marché. On a également considéré que les pays en voie de développement à bas prix de revient pourraient peut-être assumer progressivement la responsabilité de combler le déficit alimentaire d'autres pays de la même catégorie, les pays développés devant tenir compte de ce facteur. Il a été proposé par ailleurs d'aider les pays en voie de développement à constituer des réserves alimentaires nationales destinées essentiellement à être utilisées en période de crise puisque l'augmentation de la production intérieure réduirait progressivement la nécessité d'une aide alimentaire pour contribuer au développement de l'agriculture. Certains pays ont pensé d'autre part qu'il y aurait lieu de commencer à définir le cadre d'un arrangement international sur le riz à l'intérieur duquel seraient harmonisés la production et les échanges pour l'avenir.

33. Comme la situation est moins tendue pour les céréales de base, il convient de porter l'attention davantage sur la diversification des cultures et d'encourager la culture de produits qui aideraient à combler le déficit protéique. Plusieurs pays, et notamment la Malaisie, les Philippines et le Viet-Nam, ont signalé que la production de porcs, celle de l'aviculture ainsi que celle des fruits et légumes progressaient; beaucoup ont exprimé leur intention d'atteindre pour ces produits le stade de l'autosuffisance. Quant aux produits de l'élevage, l'Inde a précisé que le prochain plan prévoyait de réaliser par priorité des projets complets portant sur tous les aspects du développement de l'élevage. En revanche, le manque de pâturages et de cultures fourragères et les possibilités restreintes d'une grande partie du cheptel actuel du point de vue des caractéristiques génétiques limitent les perspectives d'une expansion substantielle

et rapide de la production de lait et de viande dans la plupart des pays de la Région. Plusieurs délégations ont donc insisté sur la nécessité d'entreprendre sans délai, avec l'aide de la FAO, des programmes complets dans ce secteur, étant donné que leur réalisation exige en général une longue période d'élaboration. On a également suggéré que l'aide alimentaire pourrait de plus en plus être orientée vers l'amélioration nutritionnelle plutôt que vers la fourniture de céréales de base.

34. Plusieurs pays ont signalé une hausse substantielle et continue de la production de poisson ces dernières années. On a réalisé avec succès, d'ordinaire avec des systèmes de crédit, des programmes pour l'introduction du chalutage, la mécanisation des embarcations et l'utilisation d'engins de pêche perfectionnés. On a également amélioré l'infrastructure et les moyens de commercialisation, ce qui a souvent eu pour résultat de réduire les coûts et d'accroître les recettes des producteurs. On a souligné que la pêche dans les eaux intérieures et dans les eaux saumâtres peut contribuer à accroître les disponibilités en protéines de plusieurs pays de la Région; aussi la Conférence recommande-t-elle que la FAO se préoccupe particulièrement de lui donner plus d'extension.

35. Pour ce qui est des principales exportations agricoles des pays de la Région, les cours ont en général continué de fléchir et, bien que leur volume ait progressé, les exportations agricoles ont d'ordinaire procuré, au total, des recettes moindres en devises, ce qui a sérieusement retardé le développement économique. En outre, pour les importations de produits manufacturés, notamment les fournitures agricoles, les prix ont monté et tant le développement global que celui de l'agriculture se sont ressentis de l'aggravation consécutive des termes de l'échange. Les projections relatives à la situation de l'offre et de la demande ne font prévoir aucun renversement durable de ces tendances. La Conférence demande instamment aux pays économiquement évolués qui constituent un débouché important pour ces produits de libéraliser leurs échanges et leurs politiques d'importation en éliminant notamment les barrières commerciales et douanières et en faisant bénéficier d'un régime préférentiel les exportations de produits transformés et semi-transformés des pays en voie de développement. Il a également été suggéré que les gouvernements n'encouragent pas la mise au point de produits synthétiques qui concurrencent directement les produits primaires. La Conférence recommande que la FAO poursuive, en collaboration avec d'autres organisations internationales intéressées comme la CNUCED et le GATT, ses travaux relatifs à la négociation d'ententes sur les produits visant à stabiliser les prix des produits agricoles et à améliorer la balance commerciale des pays en voie de développement.

36. Certains pays en voie de développement, notamment ceux qui sont fortement tributaires du commerce de produits agricoles, comme la Malaisie et Ceylan, ont pris des mesures de diversification de leur structure économique visant à remplacer des produits importés par des produits nationaux et à exporter des produits autres que traditionnels. C'est en suivant une politique de ce genre que la République de Corée a doublé en trois ans ses recettes d'exportation fournies par les produits de l'agriculture et de la pêche. La Conférence reconnaît que le secteur forestier pourrait notablement contribuer à améliorer la balance commerciale de la Région en accroissant les exportations, de préférence de produits transformés, et en permettant le remplacement des importations par des produits nationaux. La demande de produits forestiers croît rapidement et, parmi les mesures prises pour développer les approvisionnements, figurent les suivantes : création de peuplements d'espèces à croissance rapide, régénération des forêts dégradées, aménagement intensif des terrains forestiers, attention accordée aux essences des zones montagneuses et développement d'une infrastructure appropriée. La Birmanie a signalé que la production de contreplaqué a progressé et que la fabrication de papier est en route. La Conférence estime qu'il y aurait encore lieu dans la Région, notamment dans les pays où les ressources de combustible et de bois ont été très touchées, d'effectuer des projections forestières de préinvestissement tenant compte de facteurs comme la conservation du sol et la protection des ressources en eau et de la faune.

37. La Conférence souligne la nécessité d'un resserrement de la coopération intra-régionale et elle a indiqué certains domaines où une action conjointe est possible. Outre les futures activités de recherche sur les variétés céréalières et non céréalières à haut rendement et sur l'échange de semences, il y a place pour une coopération régionale en matière de développement des pêches visant à évaluer les ressources de la mer, à définir les embarcations et engins de pêche appropriés, à assurer la formation et à échanger les résultats de la recherche. Une collaboration intrarégionale accrue serait également profitable au commerce. La Conférence recommande que la FAO serve de catalyseur pour les activités qui favoriseraient un resserrement de la coopération intrarégionale.

Examen des activités et orientation des travaux à court terme de la FAO

38. En se fondant sur la situation présente de l'alimentation et de l'agriculture et sur les tendances se développant dans un avenir immédiat, la Conférence a examiné le rapport du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la Région (FERC/68/2). Chaque sujet a fait l'objet d'un examen distinct. Les activités en cours et les propositions relatives aux travaux à court terme exposées dans le rapport ont été comparées à la situation et aux besoins des pays et de l'ensemble de la Région; des propositions ont été formulées, le cas échéant, pour le remaniement de priorités ou pour une action complémentaire nécessaire en vue d'encourager le développement agricole.

Programme de coopération avec les banques

39. Les participants ont noté que depuis la huitième Conférence régionale la FAO avait agi en vue de développer et d'intensifier davantage ses activités de coopération avec les institutions internationales de financement. A l'occasion de la réorganisation générale de la FAO, il a été créé au sein du nouveau Département du développement un Centre d'investissement englobant non seulement le Programme de coopération FAO/BIRD, mais aussi la coopération avec les banques régionales de développement pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, et éventuellement avec certaines banques d'affaires. L'exécution du Programme de coopération FAO/BIRD est principalement confiée à une équipe de spécialistes qui s'emploient à plein temps à identifier et préparer des projets agricoles en vue d'investissements dans ce secteur, tandis que des techniciens sont détachés des diverses divisions de la FAO pour participer à des missions organisées par les banques régionales de développement. Depuis sa création en 1964 jusqu'en juin 1968, le Programme de coopération FAO/BIRD a organisé au total 312 missions, ou bien y a participé, dont 51 dans des pays de la Région d'Asie et d'Extrême-Orient. Outre les prêts déjà consentis, ces missions ont abouti à l'élaboration d'une série de projets dont l'état d'avancement varie de l'un à l'autre et qui pourraient donner lieu ultérieurement à des investissements.

40. Plusieurs délégations ont réservé un accueil favorable à la déclaration du Président de la Banque mondiale suivant laquelle celle-ci se propose, avec l'aide continue de la FAO, de quadrupler au cours des cinq prochaines années le volume de ses prêts agricoles. A ce propos, la Conférence se félicite de ce que le Directeur général ait donné au Président de la Banque l'assurance que la FAO développerait de façon appropriée ses activités au titre du Programme de coopération.

41. La Conférence a également été informée des consultations récentes entre le Directeur général et le Président de la Banque asiatique de développement visant à renforcer les liens déjà existants entre les deux organisations. L'observateur de la BAD a indiqué que celle-ci envisageait de doubler approximativement le volume total de ses obligations en 1969 et de les doubler encore en 1970.

42. Consciente du fait que beaucoup de pays en voie de développement ne sont pas en mesure d'accepter les conditions de financement classiques que les institutions telles que la BAD sont obligées d'imposer aux emprunteurs, la Banque fait appel à des fonds spéciaux susceptibles d'être utilisés en vue d'un financement à des conditions de faveur.

La principale source de crédits pour les prêts que la Banque pourra ainsi consentir à l'agriculture sera le Fonds spécial agricole. Un autre fonds sera constitué par la BAD à partir de contributions versées pour les opérations d'assistance technique, à titre soit remboursable soit non remboursable.

43. D'après l'expérience déjà acquise en ce qui concerne l'exécution du Programme, ce ne sont pas tant les considérations financières qui freinent le développement des prêts dans l'agriculture, mais plutôt le manque de projets suffisamment valables sur le plan de la technique, de l'organisation, etc. pour satisfaire aux critères fixés par les banques de développement. Les responsables du Programme de coopération s'efforcent tout particulièrement de vaincre cet obstacle en orientant plus directement les projets du PNUD vers les possibilités d'investissement, en découvrant et en ouvrant aux opérations de financement de nouveaux domaines, en recourant à d'autres moyens et en orientant les projets du PNUD plus directement vers les possibilités d'investissement. Des efforts sont déployés simultanément pour simplifier et normaliser les procédures FAO/BIRD dans toute la mesure du possible.

Campagne mondiale contre la faim

44. La Conférence note que la CMCF s'occupe principalement de mobiliser les institutions non gouvernementales et les organisations populaires par l'intermédiaire des comités nationaux de la CMCF en vue d'appuyer les plans de développement des gouvernements. La deuxième Conférence régionale des représentants des comités nationaux, qui s'est tenue à Bangkok à la veille de la Conférence régionale de la FAO, a examiné la participation des institutions non gouvernementales sous trois rubriques :

- a) Préparation et exécution des programmes nationaux de la CMCF;
- b) Appel aux jeunes du monde;
- c) Informations sur le développement.

45. La Conférence s'est félicitée de l'intérêt croissant que de grandes institutions non gouvernementales internationales et régionales portent à la CMCF et elle prend note de l'expansion énorme de l'aide non gouvernementale sous diverses formes dans le monde, comportant des contributions déjà évaluées à un milliard de dollars. Elle constate que cette assistance trouve son inspiration, non pas dans les motifs d'ordre politique ou économique, mais dans les considérations morales qui militent en faveur d'une aide bénévole au développement.

46. La Conférence a reconnu que la CMCF joue un rôle particulier dans la mobilisation des ressources humaines pour le développement rural, qui est l'un des cinq domaines d'activité prioritaires proposés pour la FAO par le Directeur général.

47. Le champ d'activité où la coopération peut être encouragée avec profit est très vaste et englobe les pêches intérieures, la formation des pêcheurs, l'amélioration des semences, les échanges de semences et de plants à haut rendement, le développement de l'emploi des engrais, les mesures phytosanitaires et la prévention du gaspillage, l'alimentation scolaire et l'amélioration de la nutrition et les projets visant à informer et instruire les populations rurales grâce à la fourniture et à l'utilisation d'un matériel d'information fort simple et adapté aux besoins et aux conditions de vie de ces populations.

48. De l'avis de la Conférence, cette grande diversité des secteurs dans lesquels une assistance pourrait se manifester et l'augmentation de l'aide provenant des institutions non gouvernementales exigent que l'on veille davantage à planifier et à intégrer les projets et programmes dans l'effort global de développement entrepris à l'échelon national.

Production animale, santé animale et production laitière

49. Tout en approuvant les activités en cours et les grandes lignes envisagées pour l'action future dans les domaines de la production et de la santé animales, la Conférence a souligné la faible productivité du bétail indigène et l'insuffisance des ressources locales en aliments du bétail et en fourrages. Elle note que la plupart des pays de la Région ont pris, pour combler le déficit protéique, des mesures propres à accroître leur production de volaille, de viande de porc, de viande de boeuf et de lait.

50. Il a été demandé que la FAO fournisse une aide plus grande pour améliorer l'alimentation, la sélection et la conduite du bétail, en particulier dans les exploitations familiales, ainsi que pour créer de meilleurs services extérieurs de vulgarisation et de démonstration. Il faut également se préoccuper d'améliorer, du point de vue génétique, le bétail local afin que la qualité de celui-ci aille de pair avec l'amélioration du milieu et des conditions de commercialisation. Si l'on veut obtenir un programme équilibré de développement de l'élevage, il convient d'appliquer la méthode dite "globale".

51. Il est recommandé aux pays en voie de développement d'examiner de façon approfondie la possibilité de coordonner plus étroitement l'élevage et la production végétale. L'attention se portera en particulier sur l'introduction de produits fourragers comme seconde culture dans un système de double récolte, sur l'élevage de bétail au moyen des sous-produits de la ferme et sur les possibilités d'accroître la production de graminées et de légumineuses fourragères cultivées sous le couvert des plantations. On compte que les activités intégrées du PIM mettront la FAO en mesure de fournir, dans son futur programme, une assistance étendue aux Etats Membres pour la planification de ce type d'intégration.

52. On a signalé l'incidence possible du programme de variétés à haut rendement sur l'élevage dans la Région. Sans doute y aura-t-il à l'avenir non seulement davantage de céréales fourragères, mais aussi davantage de terres pour les cultures fourragères. Il pourrait en résulter un tournant pour la production animale de la Région et la création d'une industrie viable d'aliments concentrés du bétail utilisant des céréales et sous-produits locaux. On a instamment demandé que la FAO prenne pleinement conscience de cette situation et la Conférence note que, dans le cadre des activités du PAM, quelques programmes pilotes portant sur l'alimentation du bétail au moyen de concentrés ont déjà commencé à être réalisés avec succès.

53. On a également attiré l'attention sur la nécessité d'établir sur des terres marginales, dans des zones forestières, ainsi que dans des plantations, des herbages améliorés pour la production de fourrages destinés aux vaches laitières et aux bêtes de boucherie.

54. On a souligné l'importance que présente la création de centres de recherche et de formation dans les domaines de la production animale, de la santé animale et de la technique laitière. La Conférence insiste pour que les travaux entrepris dans ces domaines tiennent compte de tous les aspects de la formation, notamment en ce qui concerne le personnel du secteur de transformation, ainsi que le personnel technique et extérieur aux échelons intermédiaires et subordonnés.

55. La Conférence attire l'attention sur l'importance que les mesures prophylactiques présentent pour le développement de la production animale. En raison des pertes causées par les épizooties, il est recommandé que dans le cas des maladies animales les plus importantes, la FAO envisage de fournir une assistance pour les programmes de lutte ou d'éradication, à l'échelon de la zone ou de la région, dont la portée globale pourrait dépasser de loin celle des programmes nationaux.

Forêts

56. La Conférence a reconnu que les ressources forestières de la Région offraient un potentiel appréciable en vue de réduire les importations et d'accroître les recettes d'exportation. Elle a noté d'autre part qu'il y avait lieu de concentrer les activités sur la guerre au gaspillage tant en ce qui concerne les richesses forestières proprement dites que leur exploitation.

57. Eu égard au coût élevé et croissant des importations de produits forestiers, et malgré une certaine augmentation de la production et des exportations - celles-ci encore principalement sous forme de bois en grumes -, la Conférence approuve les priorités à court terme fixées par la FAO pour les enquêtes de préinvestissement et le développement des industries forestières afin de satisfaire la demande locale, notamment en bois de construction pour les logements, d'obtenir le bénéfice maximal du point de vue économique, de promouvoir les plantations industrielles et d'encourager la commercialisation à l'intérieur de la Région et au dehors.

58. Les participants ont souligné qu'il faut mettre l'accent sur la formation et la recherche si l'on veut appliquer avec succès les progrès techniques. La Conférence a également insisté sur la nécessité de renforcer comme il convient les services forestiers nationaux en vue d'un aménagement plus intensif, de mettre en valeur de nouvelles zones et de développer la production et la transformation.

59. La Conférence a insisté en outre sur les avantages indirects ou multiples que l'on peut retirer des terres forestières, notamment celles qui ne sont pas parfaitement adaptées aux peuplements de haute qualité ou à croissance rapide, pour ce qui est de l'aménagement des bassins versants, de la lutte contre l'érosion et de l'élevage favorisé par une amélioration de la couverture végétale en forêt, surtout dans les zones où s'exerce une forte pression démographique. Dans ce contexte, il a été fait mention en particulier du potentiel considérable qu'offrent les zones forestières du point de vue de la faune sauvage, du tourisme et des loisirs.

60. Etant donné que les ressources forestières sont réparties de façon inégale et souvent défavorable, qu'elles sont d'un accès difficile dans les conditions actuelles, que leur composition est complexe, qu'elles doivent être considérées en fonction de projets de mise en valeur des terres et que l'agriculture itinérante leur fait subir des destructions ruineuses et incontrôlées, la Conférence demande instamment que l'on accorde une plus grande attention aux inventaires forestiers et à l'étude des sols forestiers, aux projets mutuellement compatibles d'utilisation polyvalente des terres dans les cas où la pression démographique impose une telle formule, et à l'intégration judicieuse de ces ressources dans l'aménagement global du territoire après évaluation appropriée des avantages qu'elles procurent directement ou indirectement.

Mise en valeur des terres et des eaux

61. La Conférence approuve les travaux de la FAO dans ce domaine qui, depuis la réorganisation, englobent les enquêtes pédologiques et la fertilité des sols, les ressources hydrauliques et la mise en valeur des eaux. Ces activités sont surtout entreprises au titre du programme extérieur, dont la responsabilité générale est confiée entièrement au Bureau des opérations de la division intéressée, afin de mieux coordonner les travaux et d'en améliorer l'efficacité. Les participants ont souligné qu'il était souhaitable d'utiliser d'une manière efficace les moyens mis à la disposition de la Région dans ce domaine.

62. La Conférence approuve également les propositions en vue d'une action future de caractère permanent portant sur la préparation de bulletins, de documents et de manuels contenant des conseils pratiques, sur l'intensification des travaux du Bureau des ressources mondiales en sols, sur une collaboration étroite avec les services du PIM pour l'étude des disponibilités en ressources pédologiques et hydrauliques et sur la poursuite du programme extérieur, principalement au titre des budgets PNUD (AT) et (FS), mais aussi dans le cadre de la CMCF ou à partir d'autres sources de financement.

63. Il a été suggéré que le Directeur général envisage de constituer une Commission régionale pour l'utilisation des terres et des eaux en Asie et Extrême-Orient afin d'assurer une coordination efficace et de tirer parti au maximum des investissements importants consacrés à la mise en valeur des terres et des eaux dans la Région. Certains participants ont toutefois souligné la nécessité d'éviter un chevauchement ou une duplication des travaux avec ceux des organisations qui s'occupent actuellement dans la Région des différents aspects de la prospection, du développement et de la planification de ses ressources en terres et en eaux. Ils ont mentionné notamment la Division de mise en valeur des ressources hydrauliques de la CEAE0 et les réunions biennales qu'elle organise. Il est donc nécessaire d'étudier et de formuler un mandat exact et rédigé avec soin et d'assurer une coordination et une coopération étroites entre les activités existantes et la Commission proposée. La Conférence a été informée qu'un groupe de travail intérimaire pourrait être constitué pour faciliter l'élaboration d'un mandat précis qui tienne compte des vues exprimées par la Conférence.

64. La Conférence appelle l'attention des gouvernements sur les sujets suivants qui méritent tout spécialement d'être pris en considération :

- a) Enquêtes intégrées sur la prospection des eaux de surface et de la nappe phréatique et évaluation du potentiel en eaux souterraines.
- b) Formation dans toutes les branches de l'hydrologie et création de services hydrologiques dotés d'une organisation efficace sur le terrain.
- c) Etudes et formation en vue d'améliorer l'utilisation et l'aménagement des ressources hydrauliques, tant à l'intérieur de grands périmètres de démonstration où les experts, les agents techniques et les agriculteurs travailleraient et s'instruiraient dans des conditions correspondant à celles de l'agriculture commerciale, que par l'organisation de séminaires.
- d) Coordination de tous les organismes nationaux s'occupant de la mise en valeur des terres et des eaux afin d'assurer l'utilisation et l'aménagement optimaux des ressources pédologiques et hydrauliques.
- e) Etudes associées à l'établissement de la Carte des sols du monde et qui, effectuées conjointement et en coopération avec l'équipe du Plan indicatif mondial, aideraient à déterminer les lacunes dans les connaissances actuelles et à délimiter les problèmes que pose la mise en valeur des terres et des eaux.

65. La Conférence a pris note de l'importance croissante que l'on attache à l'exploitation des eaux de surface et des eaux souterraines afin d'augmenter le pourcentage des terres arables irriguées. On a démontré dans beaucoup de pays de la Région les avantages que procure une double ou triple récolte avec irrigation, ainsi que les bénéfices résultant de l'élimination des incertitudes inhérentes au régime irrégulier des pluies. La Conférence note qu'en vue d'améliorer l'utilisation des ressources hydrauliques, il a été demandé à la FAO d'organiser, en coopération avec la CEAE0, un séminaire sur "les mesures propres à accélérer le rendement des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques par l'amélioration de l'irrigation, du drainage et de l'utilisation des eaux au niveau des exploitations".

66. La Conférence a noté d'autre part le rôle joué par les engrais, dont l'utilisation se développe en association étroite avec celle d'autres facteurs de production à l'occasion de l'introduction des variétés de plantes à rendement élevé. Les participants ont souligné que cet emploi accru des engrais, conjointement avec d'autres inputs et avec la mécanisation des travaux agricoles, a des conséquences multiples et complexes qui exigent une intervention en matière d'assistance et de vulgarisation.

67. La Conférence a signalé les répercussions de l'augmentation de la production sur l'utilisation des terres considérée d'un point de vue global et, partant, la nécessité d'effectuer des travaux de prospection dans ce domaine et d'évaluer dans quelle mesure les sols se prêtent à une modification des structures de la production et des méthodes d'exploitation, ceci afin d'éviter l'érosion et les autres formes de dégradation des sols.

Nutrition

68. La Conférence a examiné les activités en cours de la Division de la nutrition et les a approuvées d'une manière générale. De plus, elle a jugé que l'orientation proposée pour les travaux futurs correspondait, dans l'ensemble, aux besoins à court terme de la Région.

69. La Conférence a noté à ce sujet qu'au titre de la réorganisation, les aspects du programme des travaux futurs touchant la technologie alimentaire avaient été confiés à la nouvelle Division des services agricoles, la Division de la nutrition elle-même étant transférée au Département économique et social.

70. Les remarques et suggestions ci-après ont été formulées à propos de certains aspects des propositions à court terme dans le domaine de la nutrition :

- a) Il convient de mettre l'accent sur quelques orientations politiques déterminées, relativement peu nombreuses et que pourront suivre la majorité des pays, plutôt que sur un grand nombre de politiques différentes ayant une portée trop vaste.
- b) Il importe de toute urgence d'aider les pays à donner à leur planification du développement relative à l'alimentation et à l'agriculture une base nutritionnelle conçue dans un esprit plus réaliste, et qui tienne compte des besoins et des niveaux actuels en matière de consommation alimentaire.
- c) On ne devra ménager aucun effort pour combler le déficit protéique le plus rapidement possible. Il faut continuer à accroître les disponibilités d'aliments provenant d'animaux aquatiques ou terrestres. Cependant, il faut aussi veiller suffisamment aux produits végétaux riches en protéines et capables de produire des résultats plus rapidement, surtout dans les pays où cela est jugé plus conforme aux possibilités. De nombreux pays ont besoin d'une assistance pour mettre au point des aliments transformés à partir de produits d'origine locale.
- d) Les programmes de nutrition appliquée contribuent utilement à accroître la production et la consommation d'aliments de protection; il faut donc poursuivre l'aide internationale dans ce domaine.
- e) Il faut encourager les pays à organiser des programmes d'alimentation scolaire de grande envergure. Il sera également nécessaire de développer l'aide au titre de la CMCF et du Programme alimentaire mondial, en mettant l'accent tout spécialement sur les aliments riches en protéines. Ces programmes d'alimentation scolaire revêtent d'autant plus d'importance là où les carences nutritionnelles s'expliquent par le manque de pouvoir d'achat. La Conférence a également noté que ces programmes étaient utiles pour déterminer si divers types d'aliments sont acceptés par la population locale.
- f) Plusieurs pays souhaiteraient recevoir une aide qui leur permettrait d'améliorer les services d'alimentation pour collectivités, de même que les boulangeries. Dans ce contexte, la Conférence a noté avec intérêt que les améliorations en matière de boulangerie contribuaient à éviter les pertes, à faciliter le contrôle de la qualité et de la valeur nutritionnelle des ingrédients et à réduire les dégâts considérables subis par les ressources forestières locales utilisées pour le bois de feu.
- g) Il faut insister sur le rôle important des femmes dans le développement rural, en accordant une attention particulière à l'enseignement et à l'expansion des installations communautaires, ainsi qu'aux activités envisagées pour améliorer les conditions de vie familiale. Il convient d'apprendre aux femmes à préparer et à utiliser les nouveaux types de céréales et d'autres produits alimentaires, éventuellement grâce à des programmes organisés à titre officiel.

Production végétale et protection des plantes

71. La Conférence se félicite des efforts déployés par la FAO dans le domaine de la production végétale et de la protection des plantes, ainsi que du rôle important qu'elle joue pour accroître la productivité de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région. Elle note que ces activités sont directement liées aux cinq domaines prioritaires de développement proposés par le Directeur général.
72. La Conférence juge particulièrement important de mettre rapidement au point des variétés à haut rendement de première qualité, et elle demande instamment que l'attention se porte sur une gamme plus large de denrées alimentaires de base et aussi sur d'autres cultures. Elle fait observer qu'il importe de procéder à des échanges de matériel génétique et aussi de renseignements agronomiques pertinents sur les caractéristiques, les résultats et l'adaptabilité de ces variétés. Il convient également d'entreprendre des travaux sur leur adaptation à un grand nombre de conditions naturelles, ainsi que sur leur résistance aux maladies et ennemis des plantes.
73. Reconnaissant que les semences constituent un moyen fondamental d'accroître et de stabiliser les rendements, la Conférence demande instamment aux Etats Membres d'établir des programmes nationaux efficaces pour la production, la multiplication et la distribution de semences ou de renforcer ceux qui existent. Elle souligne l'urgente nécessité de fournir une aide à cet égard, ainsi que pour la certification des semences, la création de laboratoires pour les semences et le contrôle de la qualité. La Conférence fait également observer que la production, la certification et la commercialisation des semences exigent une main-d'oeuvre qualifiée, et elle demande qu'une action soit entreprise dans ce domaine.
74. La Conférence tient à signaler que les récoltes multiples et la diversification des cultures constituent des éléments importants de l'accroissement de la productivité agricole et du commerce d'exportation et elle estime nécessaire d'étudier et d'évaluer les aspects agronomiques et économiques des divers systèmes et structures de culture. En raison de l'intérêt que présentent les études sur la diversification agricole des superficies faisant actuellement l'objet d'une monoculture, on a instamment demandé qu'une coopération régionale s'instaure et que la FAO prête son concours pour atteindre cet objectif. La Conférence note avec intérêt que le Gouvernement de Ceylan a offert de fournir les moyens nécessaires à la création d'une école de formation régionale en matière de noix de coco pour l'Extrême-Orient.
75. Comme on l'a fait observer, des recherches et des démonstrations sont nécessaires si l'on veut intensifier la production des cultures fourragères et mieux utiliser les pâturages naturels en vue d'accroître les ressources en protéines animales. Certains délégués ont proposé d'accorder une attention plus grande à la recherche sur les sujets suivants : pâturage dans les forêts ouvertes, utilisation de terres marginales rendues disponibles par l'emploi de variétés à haut rendement, et cultures de couverture adaptées aux plantations de rapport et qui ont également de l'intérêt comme production fourragère.
76. On a insisté sur l'importance que présente la mise au point de programmes de production commerciale de fruits et légumes dans les pays de la Région et la Conférence a souligné la nécessité d'une assistance dans ce domaine. On a suggéré de procéder à des échanges de lignées clones et autres matériels génétiques sur une base intrarégionale et interrégionale. Il a été proposé d'instaurer une étroite collaboration avec le Centre asiatique de développement des cultures maraîchères, à Taïwan.
77. Le débat a porté sur les rapports entre l'agriculture et la météorologie. On a suggéré d'entreprendre en collaboration avec l'OMM des études sur l'utilisation des données agro-climatologiques pour faire des prévisions sur l'apparition d'infestations et de maladies et sur le rendement des cultures et pour élaborer des structures appropriées de cultures.

78. Comme les insectes, les maladies et les rongeurs causent d'importantes pertes avant et après la récolte, il a été convenu de faire porter les efforts sur le renforcement et l'amélioration des recherches entreprises sur le plan national et international au sujet de la protection des plantes et d'établir dans ce domaine des programmes de formation destinés aux producteurs et aux vulgarisateurs. On a insisté sur la nécessité d'une assistance pour la création de laboratoires de pesticides, ainsi que pour l'application de techniques de lutte contre les insectes, les maladies ou les plantes adventices le plus communément répandues dans les pays de la Région. En raison des pertes importantes de céréales alimentaires et d'autres denrées survenant lors de l'emmagasiner, la Conférence demande instamment aux Etats Membres de prendre des mesures pour réduire le plus possible ces pertes évitables. On a mentionné en particulier les énormes dégâts, eux aussi évitables, causés par les rongeurs et la Conférence insiste pour que des efforts résolus soient entrepris, peut-être sous la forme d'un programme de coopération régionale bénéficiant d'une assistance du PNUD (FS), pour élaborer et mettre en oeuvre des mesures de lutte contre ces animaux. A cet égard, il a été également suggéré que la FAO fournisse une aide de caractère international pour la création d'un institut international de recherche sur les rongeurs et de lutte contre ce fléau.

79. Il a été généralement convenu que les pays de la Région devraient entreprendre, avec l'assistance de la FAO et sous sa direction, des études concernant l'effet des résidus de pesticides sur les cultures, leurs produits, les cultures suivantes et les sols, l'eau d'irrigation, les poissons, les pâturages, ainsi que d'autres problèmes connexes.

80. Reconnaissant la nécessité d'empêcher l'introduction et la propagation des insectes, des maladies et des plantes adventices nuisibles dans la Région et à l'intérieur de celle-ci, la Conférence recommande le renforcement des services phytosanitaires nationaux.

Pêches

81. La Conférence note avec satisfaction la portée du programme de la FAO concernant les pêches, l'extension qui lui a été donnée et son étroite relation avec la stratégie du développement exposée par le Directeur général, plus particulièrement en ce qui concerne la suppression du déficit protéique et la guerre au gaspillage. Comme plusieurs délégations l'ont souligné, la production de la pêche prend une importance croissante pour la fourniture de protéines animales dont le besoin se fait impérieusement sentir, spécialement dans les territoires qui ne disposent guère de superficies pour la production de ces protéines sous d'autres formes.

82. On a particulièrement insisté sur la nécessité de coordonner et de synchroniser les plans de développement des pêches concernant des aspects comme la modernisation et la mécanisation des bateaux et des engins de pêche, les installations portuaires et de manutention à terre, la création d'entrepôts et de moyens de commercialisation suffisants et l'amélioration des circuits de distribution.

83. Dans un programme de ce genre, a fait observer la Conférence, il faut accroître largement les moyens de formation destinés aux ouvriers des industries de la pêche, aux administrateurs et, en particulier, aux vulgarisateurs.

84. Reconnaissant que certains de ses Etats Membres sont parvenus à occuper une place à l'échelon mondial dans le domaine des pêches et que presque tous réalisent de rapides progrès, de sorte que les stocks hauturiers font l'objet d'une exploitation de plus en plus intense, la Conférence souscrit au concept selon lequel le recours à une action internationale sur le niveau tant régional que mondial s'impose de plus en plus pour l'établissement de systèmes d'évaluation et d'aménagement rationnel des ressources qui soient susceptibles d'application à ces stocks appartenant à tous.

85. La Conférence demande instamment que les pays et la FAO mettent au point ou élargissent des programmes d'étude et d'enquêtes économiques sur les industries de la pêche, afin d'obtenir les renseignements de base essentiels à l'élaboration ou à l'expansion de politiques stables pour l'utilisation et le développement des pêcheries. De l'avis de la Conférence, il convient d'entreprendre des études de ce genre tout en continuant d'exécuter les programmes actuels, indispensables pour l'évaluation des stocks, programmes qui eux aussi devraient être encore élargis.

86. La Conférence attache une importance particulière au développement et à l'application de la science et de la technologie modernes à la pisciculture et à l'élevage d'invertébrés en eau douce, dans les eaux saumâtres et les estuaires, notant qu'en Asie et en Extrême-Orient il existe de vastes superficies de marais à palétuviers ainsi que de zones marginales et intercotidales qui pourraient être exploitées à cet effet. La Conférence insiste sur l'importance des programmes relatifs aux pêches continentales dans les pays où les populations rurales de l'intérieur éprouvent des difficultés de communication et de débouchés. Elle souligne que ces programmes peuvent rapidement contribuer à améliorer la teneur en protéines du régime alimentaire et à compléter le revenu agricole ; enfin, elle attire l'attention sur l'ampleur des activités de vulgarisation qu'ils exigent.

87. Elle note avec satisfaction la création de la nouvelle Commission des pêches pour l'océan Indien et les premières mesures prises pour établir des liens étroits entre cette Commission et le Conseil indo-pacifique des pêches. De l'avis de la Commission, ces organismes se trouvent particulièrement bien placés pour définir les problèmes qui peuvent se poser au sujet du développement de ressources jusqu'ici inexploitées et proposer des solutions pour les résoudre, y compris le recours à des programmes bénéficiant du soutien de sources de financement multilatérales pour le développement, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement.

88. La Conférence demande instamment à la FAO de renforcer encore son service d'informations halieutiques, notant que le Conseil indo-pacifique des pêches a vivement insisté sur cette activité à sa treizième session. Elle se félicite de la décision du Conseil de la FAO de créer une publication technique trimestrielle contenant des études critiques sur les pêches à titre de première mesure dans ce sens.

89. L'attention de la Conférence a été appelée sur l'Institut de recherche sur la pisciculture tropicale de Malacca et sur son intérêt possible pour les besoins de la formation.

90. La Conférence a également été informée de la création du Centre de développement des pêches pour le Sud-Est asiatique, et elle a affirmé la nécessité de maintenir, en l'améliorant, une liaison constante entre le programme halieutique de la FAO et ce Centre, de même que les organismes chargés d'autres programmes multilatéraux et bilatéraux pour le développement des pêches. La Conférence reconnaît avec satisfaction l'aide substantielle sans cesse accordée au titre du PNUD.

Produits et échanges commerciaux

91. La Conférence a examiné et approuvé d'une manière générale les activités en cours de la FAO en ce qui concerne aussi bien le commerce des produits et les politiques y afférentes que les différents produits considérés individuellement. Elle a fait siennes les suggestions visant à mettre l'accent sur d'autres aspects dans le programme des travaux futurs et elle a souligné tout particulièrement la nécessité d'étudier en profondeur les produits non encore, ou insuffisamment, pris en considération, tels que les légumineuses, le tabac, les épices et les légumes. La Conférence se félicite de la décision de centrer les travaux sur les recettes en devises et les économies de devises, et elle exprime l'espoir qu'en intensifiant ses activités dans ce domaine la FAO pourra assumer un rôle plus important en vue d'aider à résoudre les problèmes de la détérioration des termes de l'échange et d'un meilleur accès aux marchés mondiaux pour les produits qui revêtent un intérêt particulier pour la Région.

92. La Conférence note que la coopération entre les Secrétariats de la FAO et de la CNUCED a évolué de façon très satisfaisante et elle insiste pour qu'elle se poursuive et se développe afin que soient recherchés les moyens d'améliorer la structure du commerce mondial des produits de base qui intéressent au premier chef les pays en voie de développement.

93. La Conférence exprime l'espoir que l'on se rapprochera d'une solution aux problèmes commerciaux concrets qui se posent à propos de certains produits importants pour la Région, tels que le thé, les huiles et oléagineux, etc. Elle se félicite à cet égard des efforts constructifs déployés par le Groupe d'étude des fibres dures en vue de stabiliser les prix et les marchés grâce à des arrangements consultatifs internationaux de caractère officieux.

94. L'économie mondiale du riz entre dans une période de transformations rapides et les participants ont exprimé leur accord avec l'opinion formulée par le Directeur général dans son exposé liminaire suivant laquelle le moment était venu d'examiner la possibilité de négocier sous une forme ou une autre une entente internationale sur le riz. La Conférence a pris note à cet égard des sondages effectués par le Groupe d'étude du riz à ses trois dernières sessions et elle demande instamment que l'on s'efforce davantage d'élaborer une structure technique acceptable pour une éventuelle entente internationale sur le riz, afin de stabiliser les cours sur une base qui soit équitable à la fois pour les pays exportateurs et pour les pays importateurs. Toutefois, la délégation de Ceylan a exprimé des réserves à ce sujet.

95. La Conférence a accueilli favorablement la décision d'examiner périodiquement à la FAO les perspectives alimentaires à moyen terme, ces travaux devant combler la lacune que l'on constate actuellement entre les prévisions à court terme déjà incluses chaque année dans le Rapport sur les produits et les perspectives à plus long terme fournies par les Projections sur les produits et le Plan indicatif mondial. La Conférence prend note de la décision du Comité des produits tendant à poursuivre ces travaux à titre expérimental pour les céréales vivrières et à inclure dans la prochaine étude un certain nombre d'autres pays de la Région.

Analyse économique

96. La Conférence souscrit, dans ses grandes lignes, aux activités proposées par la FAO tant pour la Division de l'analyse économique de la FAO (en particulier sa Sous-Division Asie et Extrême-Orient) et pour la Division mixte FAO/CEAEO de l'agriculture, dont le programme de travail a été établi conjointement par le Directeur général de la FAO et le Secrétaire exécutif de la CEAEO.

97. Elle note qu'à la suite de la réorganisation du Siège la Sous-Division de la commercialisation a été transférée à la Division des institutions rurales et que les tâches de la Division de l'analyse économique ont subi certaines modifications. En particulier, cette dernière est chargée maintenant de procéder à l'évaluation économique de tous les projets sur le terrain que l'on envisage de faire exécuter par la FAO, notamment au titre du PNUD (FS), et des projets du PAM. Outre cette évaluation préalable à l'exécution, la Division est également chargée d'évaluer ces projets, pendant leur exécution et une fois qu'ils sont menés à terme. On a confié cette double tâche à la Division pour aider le Département du développement, nouvellement créé à choisir, élaborer et exécuter de façon plus efficace les projets et en particulier pour obtenir que ceux-ci se concrétisent par des investissements réels. Il a été suggéré de publier, si possible, les études d'évaluation à l'intention d'autres pays intéressés et, à cet égard, la Conférence note qu'outre l'évaluation des projets individuels on envisage d'établir des monographies concernant les faits survenus dans certains pays, de façon que d'autres puissent profiter de l'expérience de ceux-ci.

98. La Conférence souligne l'importance des travaux sur les facteurs de production agricole, sur la diversification de la production et sur les stimulants à fournir aux agriculteurs pour qu'ils accroissent leur production, en suggérant que les futurs rapports

annuels sur la Situation de l'alimentation et de l'agriculture contiennent des articles spéciaux sur ces sujets. La Conférence note que le rapport de 1967 sur la Situation de l'alimentation et de l'agriculture contient un chapitre spécial consacré aux stimulants ainsi qu'aux éléments susceptibles de décourager les agriculteurs dans les pays en voie de développement et que cette étude doit être suivie d'une réunion sur l'application des mesures d'encouragement qui aura lieu dans la Région. On envisage maintenant de tenir cette réunion à Bangkok pendant le premier semestre de 1969 et d'y traiter surtout des problèmes qui se posent dans le domaine de la politique des prix et des stimulants du fait de la généralisation de l'emploi de variétés à haut rendement et d'autres inputs achetés, y compris certains des problèmes économiques concernant la diversification de la production. La Conférence a noté que la FAO avait déjà aidé un pays de la Région à élaborer un projet, à soumettre au PNUD (FS), sur la diversification des cultures englobant des aspects aussi bien économiques que techniques et que d'autres pays pouvaient demander une assistance analogue.

99. On a fait observer que dans les travaux de planification agricole il ne fallait pas insister indûment sur les aspects macro-économiques, mais accorder beaucoup d'attention aux mesures et services nécessaires pour atteindre les objectifs envisagés. Au sujet des inputs, on a estimé que les programmes pilotes de distribution d'engrais n'avaient pas toujours donné de grands résultats, mais on a noté que dans le cas où les projets de ce genre sont réalisables, il convient de les élargir afin d'englober tout l'ensemble des inputs, y compris le crédit, qui sont nécessaires pour accroître la productivité.

100. A propos de la liaison relative aux questions agricoles entre la FAO et la CEAEO, on a suggéré de distribuer, lors des futures conférences régionales, des exemplaires de toutes les études faites par la CEAEO en matière d'alimentation et agriculture.

Institutions rurales

101. La Conférence a constaté avec satisfaction que le programme établi par la FAO pour la Région met l'accent davantage sur les institutions rurales, la vulgarisation et les stimulants, conformément à la nouvelle stratégie du Directeur général visant à mobiliser les ressources humaines pour le développement rural, facteur désormais reconnu comme revêtant une importance primordiale pour assurer le progrès rapide de l'agriculture.

102. En conséquence, la Conférence demande que des ressources suffisantes soient consacrées à la poursuite de ces activités, considérées comme étant à la base de tout effort soutenu en vue d'exploiter la "percée" que l'on a réalisée sur le front de l'agriculture dans la Région.

103. Dans ce contexte, la Conférence a pris note de l'expérience acquise par plusieurs gouvernements en ce qui concerne la réalisation du développement rural par une intégration des institutions. On a signalé en particulier combien les cycles d'étude nationaux en matière de vulgarisation pouvaient aider le personnel de différents services gouvernementaux à mieux prendre conscience de la nécessité d'une coopération et d'une intégration des efforts déployés à tous les niveaux au service des agriculteurs.

104. La Conférence approuve pleinement la politique de la FAO suivant laquelle toute action dans le domaine des institutions rurales doit reposer sur la "Méthode du développement intégré des institutions rurales". Plusieurs délégations ont exprimé leur désir de bénéficier encore de l'aide de la FAO pour mettre au point des projets pilotes dans ce domaine. Les participants ont insisté par ailleurs sur le rôle primordial de la vulgarisation agricole dans tous les projets intégrés.

105. La Conférence a été avisée que l'Institut international de recherche rizicole allait mettre fin par étapes à son programme régional de formation de vulgarisateurs. Aussi, dans l'intérêt du programme prioritaire FAO relatif aux variétés de cultures vivrières à haut rendement, l'Organisation a-t-elle été priée instamment d'envisager des activités de formation spéciales à l'intention des nombreux agents de vulgarisation de la Région qui n'ont pas le niveau d'instruction nécessaire.

106. Plusieurs délégations ont insisté spécialement sur la nécessité pour les gouvernements et la FAO d'accorder une attention particulière à la création d'une série fonctionnelle d'institutions au service des millions de petits exploitants de la Région. Il a été admis que les coopératives et établissements de crédit de type classique ne conviendraient peut-être pas à tous les pays et qu'il y avait lieu d'essayer des institutions nouvelles le moins complexes possible. La Conférence demande que la FAO entreprenne des études à ce sujet en collaboration avec les autres institutions des Nations Unies et organisations internationales intéressées. Elle se félicite de la proposition tendant à instituer un Programme mixte FAO/OIT/ACI/FIPA en vue de renforcer les coopératives agricoles et autres associations rurales.

107. Dans le domaine de l'enseignement agricole, la Conférence note avec satisfaction que le nouvel accord interinstitutions sur l'enseignement et la formation agricoles renforcera, espère-t-on, la coopération entre la FAO, l'Unesco et l'OIT. A ce propos les participants ont réservé un accueil particulièrement favorable au projet relatif à la Conférence mondiale sur l'enseignement agricole qui doit se tenir en 1970 et à l'Enquête sur l'enseignement agricole actuellement entreprise dans la Région. Il a été instamment demandé aux gouvernements et à la FAO d'inclure la formation agricole des femmes et des jeunes filles, aussi bien que de la population masculine de la Région, dans les futurs programmes et systèmes d'enseignement et de formation agricoles.

108. La Conférence a insisté sur le rôle que peut jouer la réforme agraire en fournissant le cadre institutionnel indispensable à un développement rapide de l'agriculture. Elle a également attiré l'attention sur le fait que des projets concernant la mise en valeur de bassins fluviaux, ouvrant aux cultures irriguées de vastes zones de terres encore vierges, sont en cours d'élaboration dans divers Etats Membres, et elle a souligné qu'il sera essentiel de coloniser et d'exploiter ces zones en temps opportun pour assurer l'utilisation efficace des investissements considérables qui sont nécessaires pour créer un potentiel d'irrigation. L'aide internationale sous l'égide de la FAO doit jouer à cet égard un rôle de premier plan et c'est pourquoi la Conférence demande instamment que, dans ce domaine également, des moyens supplémentaires soient mis à la disposition de la Région. Dans ce contexte, l'attention de la Conférence a été appelée sur le séminaire mixte CEAEO/FAO sur la réforme agraire qui doit se tenir dans la Région en 1969.

109. La Conférence attache une importance particulière à l'élaboration d'un système de commercialisation rationnel pour les produits agricoles et les moyens de production dont l'agriculture moderne a tant besoin. C'est avec une vive satisfaction qu'elle constate l'inclusion de la commercialisation et de la fourniture des moyens de production agricole dans la nouvelle structure prévue par la FAO pour les institutions rurales.

110. La Conférence a été avisée d'autre part que la Commission régionale de vulgarisation agricole pour l'Asie et l'Extrême-Orient tiendra sa première session au cours du deuxième semestre de 1969, probablement au Bureau régional de la FAO à Bangkok. Certains participants ont évoqué la possibilité d'élargir le mandat de cette commission de manière à y inclure le domaine plus vaste de la mobilisation des ressources humaines.

111. Enfin, la Conférence a reconnu que les ministères nationaux de l'agriculture doivent être dotés d'une structure rationnelle et elle a affirmé en particulier la nécessité d'établir un lien adéquat entre la vulgarisation et la recherche afin de garantir que celle-ci soit bien orientée en fonction des problèmes qui se posent aux agriculteurs.

Services agricoles

112. Quelques questions ont été posées sur la relation entre la Division des institutions et services ruraux et la nouvelle Division des services agricoles. Le Secrétariat a indiqué qu'à l'occasion de la réorganisation de la FAO la Division des institutions et services ruraux, comprise dans le Département économique et social, a été renforcée. La Sous-Division de la commercialisation, qui était précédemment dans la Division de l'analyse économique, a été transférée à la nouvelle Division des institutions rurales à cause des liens étroits entre cette activité d'une part et les coopératives et le crédit d'autre part. Toutes les autres fonctions de la Division demeurent les mêmes qu'avant la réorganisation.

113. La Division des services agricoles, faisant partie du Département de l'agriculture, regroupe en un service efficace quelques éléments importants dans le domaine de l'agriculture qui étaient précédemment dispersés dans différentes parties de l'Organisation. Elle comprend les services suivants:

- a) Service de l'économie de la production et de la gestion des exploitations;
- b) Service du génie rural (y compris les machines agricoles et les bâtiments de ferme et d'entreposage);
- c) Service des industries alimentaires et agricoles (y compris le traitement des cultures vivrières et industrielles).

114. Dans une large mesure, cette nouvelle Division fournira par ses activités des services supplémentaires et complémentaires aux autres divisions du Département de l'agriculture. La Division étant établie sur une base multidisciplinaire, elle s'est vu confier l'exécution des projets multidisciplinaires sur le terrain:

115. Diverses suggestions ont été formulées au sujet des activités de la nouvelle Division. On a souligné la nécessité d'étudier la diversification de la production agricole également sous l'angle de la gestion des exploitations. Les études sur la gestion des exploitations et les travaux concernant l'économie de la production sont particulièrement nécessaires si l'on veut profiter pleinement des améliorations techniques.

116. Pour ce qui est des machines agricoles, il convient d'adapter les modèles existants aux conditions locales, notamment en ce qui concerne le sol et l'aptitude des populations à utiliser le matériel et à en assurer l'entretien. Dans beaucoup de pays le matériel à traction animale perd de sa popularité. La mécanisation est particulièrement nécessaire pour permettre la mise en culture rapide qu'impliquent les récoltes multiples. Il a été suggéré de créer un Institut régional de la mécanisation agricole afin que les pays puissent se tenir au courant des progrès réalisés dans ce domaine.

117. Il faut également veiller à ce que le matériel de traitement des produits soit adapté aux conditions locales. Eu égard à l'évolution de la situation dans la Région sur le plan de la production, il importe au premier chef que l'on dispose d'installations de traitement appropriées, notamment dans le cadre des programmes visant à diversifier la production agricole.

Statistique

118. La Conférence a estimé qu'en matière de statistique les activités de la FAO se rangent sous trois rubriques principales en ce qui concerne les besoins de la Région.

119. Il faut d'abord aider les gouvernements à préparer le recensement mondial de l'agriculture qui doit avoir lieu en 1970; la création à New Delhi d'un centre régional de formation à cet effet est accueillie comme constituant un pas dans la bonne voie. La Conférence souligne que des conseils et une assistance sont encore nécessaires pour l'élaboration du plan de recensement et pour le traitement des données.

120. La Conférence a reconnu le rôle utile joué par la Commission des statistiques agricoles qui a étudié les problèmes de statistiques présentant un intérêt commun pour la Région; il s'agit notamment d'accorder une plus grande attention aux statistiques du jute et de la noix de coco et à celles de l'élevage et des produits animaux, ainsi qu'à la question de la normalisation, surtout pour les pêches.

121. Enfin le renforcement du fondement statistique du Plan indicatif mondial a été souligné et l'on a suggéré d'organiser des séminaires sur l'emploi des statistiques agricoles pour la planification, pour l'établissement des coûts de production et de transformation des produits agricoles et pour la gestion des exploitations en général.

Programme alimentaire mondial

122. La Conférence note avec intérêt l'aide fournie à la région par le Programme alimentaire mondial et elle se félicite que le Directeur général ait donné l'assurance, dans son allocution liminaire, que les buts et objectifs du PAM lui tenaient toujours très à coeur.

123. On a cité des exemples de résultats obtenus par le PAM pour fournir des secours d'urgence et pour faciliter le développement.

124. Les pays de la Région ont demandé en général que l'aide du PAM comprenne aussi des facteurs de production et des fournitures agricoles. A leur avis, cet élément supplémentaire d'assistance contribuerait tout particulièrement à favoriser la "percée" sur le front de la production agricole dans la Région.

125. Entre-temps, la Conférence demande aux pays donateurs de canaliser de plus en plus leurs contributions par l'intermédiaire du PAM, ce qui assurera une meilleure coordination pour orienter l'aide alimentaire vers le progrès économique et social. A cet égard, elle note que l'Unesco collabore avec le PAM pour l'élaboration de projets d'assistance en matière d'alimentation scolaire, de centres de formation professionnelle et d'écoles normales d'instituteurs et elle constate avec regret que les activités de ce genre sont relativement moins répandues en Asie et Extrême-Orient que dans d'autres régions.

126. Les suggestions suivantes ont été formulées au cours des débats :

- a) possibilité pour le Programme d'aider à la constitution de réserves alimentaires;
- b) possibilité pour le PAM de fournir des produits faisant défaut à un pays en échange de produits locaux dont les disponibilités dépassent les besoins de la consommation;
- c) nécessité de tenir plus étroitement compte des coutumes alimentaires locales lors de la détermination de la composition de l'aide fournie par le PAM;
- d) simplification de la procédure pour les demandes d'aide alimentaire;
- e) possibilité de faire appel aux ressources du PAM pour couvrir les frais de transport locaux des denrées alimentaires quand le budget national ne prévoit pas de crédits pour de telles dépenses locales.

Information

127. La Conférence se félicite de ce que la FAO s'efforce de plus en plus de recueillir des renseignements sur les projets de développement agricole, leur état d'avancement et leur incidence sur l'économie nationale. Non seulement ces données constituent une documentation indispensable pour l'établissement de programmes locaux de radiodiffusion et la réalisation de films fixes et animés, mais de plus elles sont utiles pour stimuler ou maintenir l'apport d'aide bilatérale ainsi que l'intérêt dans ce domaine.

128. A cet égard, on espère que "Cérès" contribuera également à l'ouverture d'un dialogue entre les pays économiquement évolués et les pays en voie de développement. La Conférence demande instamment que les services nationaux d'information agricole utilisent aussi largement que possible "Cérès", traduisant et adaptant tous les articles pouvant intéresser les populations rurales de leur pays.

129. Abordant la question des moyens de communication de masse, la Conférence estime qu'il faut accorder la priorité aux méthodes audio-visuelles de préférence aux publications, en particulier dans les zones rurales dont l'accès est souvent difficile, et le degré d'analphabétisme encore élevé et où d'autres conditions offrent pour l'assimilation des informations transmises au cours d'émissions agricoles de radiodiffusion et de télévision des possibilités plus grandes que les écrits. La Conférence note avec intérêt l'emploi de programmes de musique et de spectacles populaires entremêlés d'informations agricoles qui, en suscitant l'intérêt des communautés rurales, les rendent plus réceptives à ce genre d'émission.

130. On a également souligné qu'il convenait de fournir au niveau scolaire des informations agricoles propres à faire mieux prendre conscience de la dignité de la vie rurale et des travaux des champs.

131. Les gouvernements ont été exhortés à reconnaître l'intérêt que la radiodiffusion rurale présente pour faciliter la vulgarisation et aider la production agricole et à envisager, le cas échéant, pour toucher un auditoire plus nombreux, d'accorder des conditions de faveur à certains groupes de la population en leur permettant de se procurer des appareils à bon marché. A cet égard la Conférence a appris avec intérêt qu'une coopération était envisagée avec l'industrie privée pour que celle-ci fournisse des postes de radio, et elle demande instamment que l'on envisage également la création d'usines locales de fabrication ou de montage.

132. Enfin, la Conférence souligne qu'il faudrait de meilleurs rédacteurs pour traduire, adapter et faire connaître des textes pouvant stimuler la production et la productivité agricoles. A cette fin, elle tient à mettre l'accent sur la nécessité d'accroître le nombre des bourses d'étude, des centres de formation et des séminaires, qu'il s'agisse d'activités organisées dans la Région ou pour celle-ci.

III. GRANDES QUESTIONS DE PRINCIPE CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT ALIMENTAIRE

ET AGRICOLE DE LA REGION

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET INCIDENCES POLITIQUES DE L'ETUDE REGIONALE

EFFECTUEE POUR L'ASIE AU TITRE DU PLAN INDICATIF MONDIAL

Introduction

133. La Conférence souscrit à la stratégie générale et aux directives politiques exposées dans le résumé des principales conclusions de l'étude régionale effectuée pour l'Asie au titre du Plan indicatif mondial*. A son avis, cette étude prouve l'intérêt d'un plan prospectif qui met en lumière les grands problèmes que le secteur agricole devra résoudre au cours des années à venir. Après que plusieurs délégations se furent déclarées en faveur du Plan, on a suggéré que tous les pays de la Région s'efforcent d'établir leur propre groupe de planification à long terme et que la FAO leur prête son concours à cet égard.

134. La Conférence juge nécessaire qu'un dialogue permanent s'instaure entre les planificateurs nationaux et le personnel de la FAO chargé du Plan indicatif et que l'équipe régionale vienne de nouveau dans les pays d'Asie pour fournir des conseils sur la politique à suivre ; elle recommande que l'Organisation désigne des coordonnateurs pour assurer la continuité de ces travaux. On a également souligné la nécessité d'étudier le développement agricole dans le contexte de l'économie générale, et l'on a accueilli favorablement la collaboration envisagée entre les fonctionnaires de la FAO de ceux de toutes les institutions des Nations Unies intéressées qui préparent la deuxième Décennie du développement.

135. La Conférence approuve la place faite par le PIM à la modernisation de l'agriculture et à l'utilisation accrue de variétés à haut rendement, d'engrais et d'autres facteurs de production, et partage les vues plus optimistes exprimées dans le rapport au sujet des perspectives d'un essor de l'agriculture en Asie. En fait, certaines délégations ont estimé que, pour les céréales et le bétail, des taux de croissance supérieurs à ceux envisagés par le PIM seraient peut-être réalisables. Toutefois, de l'avis général, il n'y a pas lieu de se réjouir trop vite car beaucoup dépendra de la fourniture et de la distribution des inputs essentiels. En conséquence, la Conférence recommande instamment une fois encore qu'on envisage la possibilité d'aligner l'aide, tant bilatérale que multilatérale, sur la fourniture de ces inputs et d'accorder une assistance technique et matérielle aux pays qui désirent en développer leur propre production. On estime qu'une assistance de ce genre sera particulièrement indispensable très prochainement étant donné que, selon le Plan, les besoins en inputs vont croître très vite pour exploiter la "percée" sur le front des céréales alimentaires et que les pays ne seront pas encore parvenus à mettre complètement sur pied leurs propres industries. Les termes de l'échange étant devenus défavorables aux produits agricoles, la plupart des pays asiatiques éprouvent des difficultés à financer l'importation des fournitures nécessaires à la production, bien que celles-ci leur soient indispensables pour atteindre rapidement leurs objectifs agricoles et, par conséquent, pour développer sans tarder leur économie.

* Cette étude n'englobe que huit pays de la Région : Inde, Pakistan, Thaïlande, Malaisie occidentale, Ceylan, Philippines, Chine (Taïwan) et Corée.

136. Le rôle de plus en plus important envisagé pour la mécanisation dans le Plan a été souligné, mais, comme on l'a fait observer, nombre de difficultés devront être surmontées, tant pour financer les gros investissements qu'elle exige que pour rendre son utilisation rentable là où prédominent les petites exploitations. La Conférence recommande d'entreprendre d'urgence une étude en profondeur sur tous les aspects du problème en Asie.

137. La Conférence souscrit aux propositions du Plan visant à renforcer les programmes de recherche dans la Région et appuie la suggestion tendant à créer, avec une assistance internationale, d'autres stations de recherche régionales chargées d'effectuer des travaux sur les cultures essentielles autres que le riz. La nécessité d'intensifier les études sur les possibilités de diversification de l'agriculture a également été soulignée et l'on a suggéré que la FAO accorde une attention plus grande à la production et au commerce de certaines cultures spécialisées, notamment les épices, qui ne sont guère mentionnées dans ses programmes actuels. Au sujet de l'étude des problèmes posés par la diversification, la Conférence note avec intérêt qu'un projet à cet effet a été préparé à l'intention de Ceylan et qu'il a été récemment soumis à l'examen du gouvernement de ce pays.

138. L'attention des participants a été spécialement attirée sur l'éventualité d'une surproduction de céréales dans la Région, plus imminente peut-être que ne l'a prévu le Plan indicatif. Certains ont exprimé la crainte qu'une chute des prix ne freine la croissance économique et la FAO a été invitée à envisager de toute urgence, conjointement avec la CEAEO, la possibilité de parrainer une réunion sur l'harmonisation de la production et des échanges commerciaux dans la Région afin d'empêcher un tel recul et de maintenir les prix à des niveaux rémunérateurs.

139. Plusieurs délégations ont fait état de la nécessité de faire participer les pays et leurs populations au processus de planification à tous les niveaux, afin de supprimer les barrières sociologiques auxquelles se heurte la production, ainsi que d'établir des programmes pour le secteur privé aussi bien que pour le secteur public. Il a été admis par ailleurs que la planification en vue de la production ne peut constituer une fin en soi, mais qu'il faut la poursuivre jusqu'au stade de la commercialisation et du traitement pour aboutir au produit final. Quelques doutes ont été exprimés quant à l'existence dans les pays de ressources suffisantes en main-d'oeuvre qualifiée pour assurer la bonne marche des centres de développement agricole proposés, lesquels auront notamment pour rôle de fournir aux agriculteurs toute une gamme de services intégrés depuis le stade de la production jusqu'à celui de la commercialisation ; cependant, il a été convenu que ces centres ne seraient créés au départ que dans certaines zones prioritaires déterminées, leur nombre étant ensuite progressivement accru de manière à couvrir tout le territoire. A ce propos, on a signalé que la FAO prépare actuellement une étude sur les besoins en main-d'oeuvre qualifiée des pays inclus dans le rapport régional et que ce document sera joint en annexe à l'étude régionale.

140. On a signalé que l'OIT se prépare à mettre à exécution un plan de main-d'oeuvre pour l'Asie en 1970, et il a été jugé souhaitable d'instaurer à cette fin une coopération étroite entre les responsables de ce plan et ceux du PIM.

141. Les participants ont posé une série de questions sur la méthodologie appliquée pour le calcul des objectifs relatifs à la mise en valeur des terres et des eaux, pour les projections de la demande, pour les paramètres utilisés pour les modèles de croissance, et pour les hypothèses en matière d'échanges commerciaux. Une certaine inquiétude s'est manifestée quant aux apports de capitaux considérables qui ont été postulés comme résultant du déficit des balances commerciales d'ici à 1985. Pour certaines de ces questions, qui semblaient concerner davantage les documents techniques, il a été décidé d'attendre les séances ultérieures pour y répondre, mais on a expliqué aux par-

ticipants que la méthodologie appliquée pour les projections de la demande était fondamentalement la même que celle adoptée dans les Projections de la FAO, avec certaines modifications jugées souhaitables à la lumière des informations les plus récentes. Certaines hypothèses du modèle de croissance et l'analyse de sensibilité y afférente ont également été discutées et l'on a fait remarquer que ces questions étaient traitées beaucoup plus à fond dans le deuxième chapitre du rapport, où le modèle est exposé dans ses moindres détails. La Conférence a été informée de la manière dont les hypothèses relatives aux disponibilités exportables et aux besoins à l'importation avaient été traitées dans l'étude provisoire sur la Région et elle a appris que l'équipe du PIM espérait aborder le problème des échanges commerciaux à l'échelle mondiale et inclure dans la phase suivante des travaux afférents au Plan indicatif certains pays d'Asie importants qui ne figurent pas dans l'étude régionale.

142. En raison du très vif intérêt manifesté à l'égard du Plan indicatif et de ses multiples incidences économiques et techniques sur le développement de la Région, il a été suggéré que si la question devait être examinée aux prochaines conférences régionales, les documents techniques pourraient être discutés dans le cadre d'un séminaire. Il serait alors possible de débattre librement tous les problèmes et d'échanger des idées sans aucune contrainte sur le plan de la procédure.

Mise en valeur et utilisation des ressources physiques

143. La Conférence a constaté avec satisfaction que l'étude du Plan indicatif mondial sur l'Asie accordait une attention particulière à cet aspect de la planification agricole à long terme, et elle approuve les politiques et objectifs généraux proposés dans le Plan pour la mise en valeur et l'utilisation des terres et des eaux. Les pays ont exprimé d'autre part leur désir de recevoir de la FAO et d'autres organismes d'assistance internationaux ou bilatéraux un appui et une aide en vue de mettre à exécution les propositions contenues dans le Plan.

144. Il a été admis que pour la plupart des ressources physiques qui sont à la base de la production agricole, les connaissances actuelles sont insuffisantes et devront être complétées par des travaux de prospection. Les délégués ont fait savoir que leurs pays souhaitaient bénéficier du concours de la FAO pour ces activités. Ils ont été unanimes à estimer que les enquêtes pédologiques et les études sur les possibilités d'utilisation des terres devraient porter non seulement sur les nouvelles zones à mettre en culture, mais aussi sur celles qui sont déjà cultivées. La Conférence a reconnu que l'utilisation plus intensive des terres dans les zones déjà mises en culture exige que l'on sache mieux comment les ressources physiques réagiront à des doses d'inputs plus élevées et que l'on connaisse les facteurs qui empêchent une utilisation plus intensive. Il a également été jugé nécessaire d'effectuer d'urgence des études spéciales sur les possibilités d'utilisation des terres vues sous l'angle d'une substitution rationnelle des cultures aux forêts, ceci afin d'éviter des erreurs coûteuses en ce qui concerne le défrichement des zones forestières en vue d'une colonisation agricole et pour délimiter les périmètres où sera conservée la forêt.

145. La Conférence a reconnu que les besoins croissants en matière d'irrigation exigent que l'on dresse l'inventaire des ressources hydrauliques utilisables dans la Région afin d'en faciliter la mise en valeur rationnelle et l'exploitation optimale. A ce propos, plusieurs délégués ont souligné qu'il importe d'effectuer des enquêtes intégrées sur les eaux de surface et les eaux souterraines et ils ont demandé l'appui de la FAO dans cette tâche.

146. Les délégués ont fermement appuyé les propositions contenues dans le Plan en vue d'une meilleure utilisation des terres cultivées existantes, estimant qu'elles constituent, du point de vue de la politique à suivre, le principal instrument d'un accroissement de la production à court terme, du fait qu'elles nécessitent des investissements moins importants pour l'infrastructure et qu'elles porteront leurs fruits

plus rapidement. Les délégués ont estimé que l'augmentation du rendement et l'obtention de plusieurs récoltes annuelles étaient l'une et l'autre des éléments d'égale importance dans cette campagne d'intensification. On a insisté d'autre part sur les moyens de production, les services et les mesures de politique générale qui sont nécessaires pour que les terres puissent être utilisées d'une manière plus intensive.

147. Les délégués des pays possédant de grandes réserves foncières inutilisées, dont la Birmanie, l'Indonésie et le Népal, ont indiqué les possibilités qui s'offrent en vue de leur développement et les problèmes qui se posent à cet égard. On a cité comme un exemple de réussite en ce qui concerne les projets de colonisation visant à mettre en exploitation des terres nouvelles les activités de la Federal Development Authority en Malaisie. Des études de préinvestissement très poussées portant sur le potentiel de ces régions et une planification détaillée de leur mise en valeur et des services à fournir à ce titre sont la condition d'une réussite dans ce domaine.

148. Au cours du débat sur le développement de l'irrigation, la Conférence s'est félicitée de ce que le Plan mette l'accent sur la réfection et la modernisation de beaucoup d'ouvrages déjà existants et elle a estimé d'une manière générale que la priorité donnée dans le Plan aux projets de faible ou moyenne envergure, ainsi qu'à l'achèvement rapide des grands ouvrages déjà en construction, reflète la politique permanente des Etats Membres. Cependant, il a été suggéré que, partout où c'est possible, les grands projets polyvalents comportant la production d'énergie hydro-électrique soient considérés en fonction du rôle qu'ils peuvent jouer comme sources d'énergie à bon marché pour le pompage des eaux souterraines ou des eaux de surface.

149. La Conférence a considéré que le développement de l'irrigation et du drainage au niveau des exploitations est un élément crucial, qu'il s'agisse de projets nouveaux ou de la modernisation ou la réfection d'ouvrages existants, et elle a insisté tout spécialement sur le nivelage, le drainage et la conservation du sol.

150. La Conférence a reconnu que les eaux d'irrigation ne pourront être utilisées d'une manière pleinement productive, ce qui entraîne souvent de lourdes dépenses, que si l'on dispose de tous les autres inputs et services complémentaires. Les participants ont sélectionné comme principaux inputs les variétés améliorées qui réagissent favorablement à une utilisation plus poussée des ressources hydrauliques et des fertilisants, les engrais, les moyens de protection des plantes, la main-d'oeuvre et l'énergie. Parmi les services nécessaires pour assurer l'utilisation optimale des terres et des eaux, les participants ont insisté sur le rôle de la vulgarisation et sur l'amélioration des transports et des installations de commercialisation et de traitement des produits.

151. Les délégués ont posé un certain nombre de questions sur l'origine des renseignements et l'ordre de grandeur des coûts figurant dans les documents relatifs à certains programmes envisagés dans le Plan. Il a été précisé qu'en élaborant des plans pour le développement de l'irrigation, on tenait dûment compte des considérations d'ordre économique. Toutefois, dans un nombre limité de cas les considérations de caractère social l'ont emporté sur les objectifs économiques. La Conférence a été d'avis que, si l'on doit se fonder principalement sur des critères économiques pour choisir les investissements à faire en matière d'irrigation, il n'est pas possible d'exclure les considérations d'ordre social et politique.

152. La Conférence reconnaît qu'étant donné que les ressources financières, la main-d'oeuvre qualifiée et les compétences ne sont pas illimitées, il est de toute évidence nécessaire d'établir des priorités parmi les différents investissements possibles dans des projets de développement des terres et des eaux. Il faut examiner les choix à faire : programmes à grande, moyenne ou petite échelle ; développement des eaux souterraines ou des eaux de surface ; investissements dans des systèmes d'irrigation pouvant fonctionner toute l'année ou dans des systèmes d'irrigation saisonnière ; programmes avec divers niveaux de participation de particuliers ou de groupes privés

et de l'Etat. La Conférence partage l'opinion exprimée dans le Plan, à savoir que ces possibilités ne s'excluent pas mutuellement et que la meilleure solution consiste à les combiner de façon judicieuse.

153. Au sujet des politiques relatives à l'utilisation et au développement des terrains forestiers, on a brièvement résumé les mesures de développement des forêts proposées dans le Plan. L'exposé a mis en lumière les changements envisagés pour l'offre et la demande des divers produits forestiers, l'évolution proposée pour la transformation des produits forestiers et les améliorations envisagées dans l'utilisation des ressources forestières. A cet égard, nombre de délégués ont fait connaître à la Conférence les projets de plantation de forêts en cours ou envisagés et ont souligné l'importance croissante de ce secteur.

154. La Conférence a été informée que les zones intercotidales offrent de nombreuses possibilités de mise en valeur, mais que celles-ci varient beaucoup selon les pays de la Région. Il existe des différences non seulement au sujet du prix de revient de la mise en valeur par unité de superficie, mais aussi des utilisations possibles puisque celles-ci vont de la simple exploitation à la pisciculture et à l'élevage des crustacés et mollusques, cette dernière solution présentant souvent un attrait économique pour les investissements ainsi que des occasions de développement.

155. Si la Conférence accorde son soutien sans réserve à la planification globale de l'utilisation des ressources en terres et en eaux en vue d'un développement économique optimal, il apparaît qu'en raison des grandes différences existant entre les pays de la Région, il convient de disposer de toute une gamme de solutions si l'on veut coordonner de façon appropriée toutes les activités relatives au développement des terres et des eaux. Les dispositions à prendre peuvent aller de la concentration entre les mains de la même autorité de tout le développement des terres et des eaux à la création d'un organisme de coordination des activités d'un grand nombre d'institutions spécialisées s'occupant chacune d'un aspect différent du développement et de l'utilisation des terres et des eaux.

156. La Conférence a souligné la nécessité d'améliorer la formation et la compétence de ceux qui sont chargés d'exécuter les programmes de développement des terres et des eaux et il a été demandé à la FAO et aux autres institutions de continuer à prêter leur concours pour cette tâche.

157. La Conférence fait observer qu'il faut améliorer l'ensemble des connaissances disponibles sur les questions touchant au développement des terres et des eaux dans la Région et elle réaffirme l'intérêt qu'elle porte et l'appui qu'elle est disposée à accorder à la création d'une Commission régionale des terres et des eaux en Asie et Extrême-Orient.

158. La Conférence estime que les activités de la FAO relatives à l'utilisation de l'eau en agriculture pourraient être utilement coordonnées avec celles des autres institutions des Nations Unies ou des organisations internationales s'occupant de la mise en valeur des ressources hydrauliques en général. A cet égard, la Conférence note la proposition du Groupe de travail d'experts de la CEAEQ visant à tenir un séminaire conjoint de la FAO et de la CEAEQ sur l'utilisation optimale des eaux d'irrigation au niveau de l'exploitation.

Perspectives de la production végétale dans la Région

159. La Conférence note avec satisfaction les progrès importants signalés par toutes les délégations en ce qui concerne la production de céréales alimentaires ainsi que le développement et l'utilisation généralisée des variétés céréalières à haut rendement, et elle estime justifié l'optimisme exprimé dans le PIM pour ce secteur. On a toutefois fait observer que ces variétés ne donneront des résultats optimaux que si on les utilise avec des apports suffisants d'autres inputs et l'on a souligné à ce propos la nécessité d'en améliorer la distribution, de fournir des crédits pour leur achat

et de trouver des moyens appropriés d'obtenir le remboursement des prêts accordés aux agriculteurs. On a de nouveau fait mention des problèmes que pose l'obtention de capitaux et de devises pour financer l'achat de ces inputs, pour créer des moyens nationaux de production et pour soutenir l'expansion d'autres industries liées à l'agriculture qui constituent un facteur du développement rural et de la diversification ; ce problème est de toute évidence une cause de préoccupation pour la Conférence.

160. Pour ce qui est de la production végétale, la Conférence reconnaît la nécessité de faire passer l'accent progressivement des céréales aux autres cultures et à l'élevage, une fois atteints dans toute la mesure possible sur les plans technique et économique les objectifs d'autosuffisance céréalière. Comme on l'a fait observer, il est fort improbable que des débouchés profitables puissent être trouvés, qu'il s'agisse de l'alimentation humaine ou animale, pour d'importantes quantités de céréales en excédent des besoins de la consommation intérieure, et l'on devra également veiller soigneusement aux perspectives de certains autres produits, comme les matières grasses.

161. La Conférence recommande donc que la FAO renforce ses activités relatives à la diversification, à la fois pour les facteurs agronomiques et économiques et l'on a fait observer que le personnel du Bureau régional s'occupant de la commercialisation et des échanges avait besoin d'être renforcé. Il a également été souligné que les pays tant économiquement évolués qu'en voie de développement devraient prendre des mesures si l'on voulait surmonter les difficultés d'un excès de l'offre sur la demande et éviter que la détérioration des termes de l'échange ne compromette les perspectives encourageantes de croissance des pays en voie de développement. A cet égard, la Conférence a insisté sur la nécessité d'améliorer les procédures de déclaration des stocks, tant pour les produits que pour les facteurs de production.

162. La Conférence tient à insister tout particulièrement sur la priorité élevée qui doit être donnée à la coordination des travaux de recherche multidisciplinaires dans la Région. Les recherches doivent s'effectuer à trois niveaux jugés souhaitables, à savoir :

a) Recherche sur les cultures effectuée, en commun par les pays de la Région, peut-être dans des stations régionales du genre de l'IIRR. On a suggéré qu'une priorité élevée pourrait être donnée aux travaux effectués sur les légumineuses et les graminées tropicales du point de vue de l'alimentation animale, et la Conférence recommande que la FAO accorde une assistance dans ce domaine et dans le cas des rotations à récoltes multiples. On devrait réserver une place plus grande à l'accroissement de la teneur en protéines et de la qualité des céréales, notamment dans le cas du riz - pour lequel il conviendrait également d'améliorer la sapidité - ainsi qu'aux problèmes posés par la lutte contre les maladies et ennemis des plantes. La Conférence a exprimé l'espoir qu'il sera possible de renforcer l'IIRR afin d'en étendre les activités à d'autres produits et systèmes de cultures.

b) Recherche sur les problèmes d'intérêt national. Elle doit tendre à résoudre des problèmes d'ordre pratique et dans ce cas encore, elle doit avoir un caractère multidisciplinaire. Les chercheurs doivent être bien rémunérés et jouir de bonnes conditions de vie et de travail, car de cette façon il sera possible de recruter des personnes de premier plan. Par-dessus tout, il faut coordonner et recouper de façon efficace les travaux et assurer une bonne liaison avec les vulgarisateurs auxquels on devra transmettre le plus vite possible les résultats publiés. La Conférence demande également l'aide de la FAO pour renforcer les programmes de recherche nationaux.

c) Recherche à l'échelon local portant sur des problèmes pratiques dans les pays. La Conférence a souligné que ces travaux étaient nécessaires pour vérifier si les nouvelles variétés conviennent aux diverses régions dans un pays donné et pour déterminer les besoins de ces variétés en matière d'engrais et de façons culturales dans différents milieux. Il a été reconnu toutefois que ces travaux soulèvent de nombreux problèmes d'organisation et de financement et que, pour être réellement utiles, ils nécessitent une collaboration étroite avec les agriculteurs.

163. La Conférence a constaté avec une vive satisfaction que le Plan met l'accent sur l'institution de systèmes efficaces pour la multiplication, la certification et la distribution des semences dans tout le territoire national et elle recommande à la FAO de continuer à aider les pays de la Région à élaborer des programmes satisfaisants dans ce domaine, fournir et installer du matériel moderne pour le traitement des semences, et former des techniciens en vue de l'utilisation de ce matériel et pour d'autres aspects techniques de la production des semences. Le délégué de l'Inde a offert de mettre à la disposition d'autres pays de la Région des installations de formation, ainsi que des semences d'élite. Outre les semences de céréales, la Conférence a estimé qu'il fallait encore insister davantage sur les légumineuses, les cultures fourragères, les légumes et certaines cultures industrielles, notamment le coton et le jute. La Conférence a été informée qu'à l'heure actuelle la FAO met l'accent fortement sur la production des semences et que le spécialiste des semences du Bureau régional pour l'Asie aura sous peu des entretiens avec le Secrétaire de l'Association internationale d'essais de semences en vue d'étudier la possibilité d'obtenir une assistance pour la formation et la fourniture de matériel.

164. La Conférence a été informée de l'apparition de goulôts d'étranglement au stade de la moisson par suite de l'application de façons culturales plus intensives, de l'augmentation des rendements et des besoins particuliers des variétés à haut rendement singulièrement pour le paddy. Les pertes qui se produisent sont imputables à la fois à l'insuffisance technique du matériel utilisé pour la moisson et le battage et au manque d'installations adéquates pour le séchage et l'usinage. Ces pertes influent non seulement sur le volume de la production, mais aussi sur la qualité ; c'est ainsi que l'emploi de pratiques défectueuses pour le décorticage et l'usinage du paddy peut résulter en une forte réduction de la teneur du riz en protéines. La Conférence estime que la FAO devrait étudier les moyens de réduire par la mécanisation les retards dus à la main-d'oeuvre à certaines époques critiques telles que la moisson, ainsi que la mise au point d'un matériel qui soit adapté aux besoins des petits exploitants de la Région. La Conférence recommande d'envisager un système approprié en vue d'entreprendre à l'échelle régionale des travaux de recherche sur la mise au point et l'utilisation des machines agricoles, ainsi qu'il a été suggéré dans le document FERC 68/3.

165. La Conférence a étudié en outre l'éventualité d'une application sur une grande envergure, par aéronef ou au sol, des engrais et autres produits utilisés pour la protection des plantes, et elle a souligné la nécessité de poursuivre l'étude de ces mesures qui offrent peut-être une solution au problème de l'utilisation efficace des inputs sur de vastes zones de rizières et en terrain accidenté. Les délégations ont exprimé leur inquiétude face aux nouveaux problèmes que pose la lutte contre les parasites et les maladies par suite de l'application de méthodes de culture plus intensives et de l'utilisation des nouvelles variétés de semences, et elles ont souligné la nécessité de recourir aux moyens de lutte aussi bien chimiques que biologiques. La Conférence recommande à la FAO de renforcer ses activités dans ce domaine en insistant tout particulièrement sur les projets exécutés sur le terrain. Elle a été informée que la FAO a constitué à Rome un groupe de travail sur la lutte intégrée contre les parasites et que des projets FAO/PNUD concernant la protection des cultures sont en cours d'exécution dans la Région. La Conférence a appris que la FAO avait pleinement conscience du fait qu'il était de plus en plus urgent d'empêcher les pertes et les dégâts dans les cultures à tous les stades de la production et que c'était là un de ses domaines d'activité prioritaires.

Le problème des protéines dans la Région

166. La Conférence reconnaît la gravité du problème de la malnutrition en général et de celui du manque de protéines en particulier, qui résultent du fait que les disponibilités alimentaires sont inadéquates du point de vue tant de la quantité que de la qualité. De ce fait, les carences cliniquement décelables, ainsi que la malnutrition non immédiatement décelable par les méthodes cliniques, sont largement répandues, notamment chez les nouveau-nés, les enfants et les mères dans les couches les plus déshéritées de la population. On a noté avec inquiétude qu'il existait des preuves ré-

centes d'une relation entre la malnutrition précoce et l'arriération mentale, constatation préoccupante en raison de la portée incalculable de ses conséquences pour l'avenir économique et le progrès social de la Région. C'est pourquoi la Conférence tient à souligner qu'il importe d'agir sans tarder avec efficacité pour combler le déficit protéique.

167. Pour donner un fondement concret aux politiques et programmes nationaux, une évaluation adéquate de la situation actuelle de chaque pays est jugée essentielle. Aussi la Conférence note-t-elle avec satisfaction que certains pays de la Région ont déjà entrepris de telles études : par exemple, le rapport de 1968 du Comité des protéines créé par le Conseil national des sciences du Pakistan. Il a été convenu que tous les autres pays qui ne l'ont pas encore fait devraient entreprendre sans délai des études complètes du même genre. En outre, il est jugé indispensable que des programmes d'action faisant partie intégrante des plans nationaux de développement économique et social traduisent rapidement dans les faits les résultats de ces études.

168. Il a été reconnu qu'en raison de sa nature, le problème protéique devait être attaqué sous plusieurs angles pour être résolu. Etant donné que pour y parvenir il faudra une action concertée de toutes les autorités nationales s'occupant de la production, de la distribution et de la consommation des denrées alimentaires, on devra mettre sur pied une puissante institution de coordination qui devra revêtir la forme d'un organisme national de l'alimentation et de la nutrition. La Conférence a noté que l'Inde, les Philippines et la Thaïlande disposent déjà d'institutions de ce genre et la Conférence convient de la nécessité de renforcer dans toute la Région les organismes existants, en leur fournissant un personnel et des crédits suffisants pour accomplir leurs tâches essentielles et d'en créer de nouveaux dans les pays où il n'en existe pas encore. En outre, l'attention de la Conférence a été attirée sur la résolution "la nutrition dans l'agriculture" adoptée par la Conférence de la FAO à sa dernière session et qui recommande vivement la création de services de l'alimentation et de la nutrition dans les ministères de l'agriculture. Il a été noté que peu de pays de la Région disposent de tels services à l'exception de l'Inde, encore que dans plusieurs pays il existe déjà des services de nutrition dans d'autres ministères, en particulier celui de la santé publique. La Conférence recommande la création de services appropriés de la nutrition au sein des ministères de l'alimentation et de l'agriculture de tous les pays pour contribuer à l'élaboration et à l'exécution de programmes nationaux d'alimentation et de nutrition.

169. Etant donné que les céréales, et notamment le riz et le blé, constituent la principale source de protéines des régimes alimentaires de la Région, la Conférence recommande que leur valeur nutritive soit conservée du point de vue de la qualité et de la quantité des protéines et, si possible, améliorée par des programmes appropriés de sélection. Le rôle des légumineuses comme source utile de protéines a également été souligné. On a donc convenu qu'il y aurait lieu de chercher à obtenir des variétés à haut rendement ayant une qualité nutritionnelle élevée en sélectionnant de nouvelles variétés de céréales, de légumineuses et d'oléagineux.

170. L'importance évidente des produits d'origine animale, et notamment du lait, en tant qu'aliment essentiel des nouveau-nés et des jeunes enfants a été soulignée, de même que le rôle de la pêche à cet égard. On a reconnu que tout devait être mis en oeuvre pour accroître les disponibilités en aliments d'origine animale ainsi qu'en poisson afin d'améliorer la qualité des disponibilités en protéines de la Région.

171. La Conférence reconnaît que les aliments fabriqués à partir de denrées classiques, qui à l'heure actuelle ne sont pas pleinement utilisés ou qui le sont mal, pourraient beaucoup contribuer à résoudre le problème protéique, notamment en ce qui concerne les nouveau-nés et les enfants en pleine croissance. On a mentionné plusieurs produits de ce genre qui ont déjà été mis au point dans certains pays de la Région, par exemple à partir des arachides en Inde et du haricot "mung" (*Phaseolus aureus*) en Thaïlande. On a fait observer toutefois qu'il fallait veiller aux aspects économiques de façon que les nouveaux produits soient à la portée des classes les plus déshéritées de

la population qui sont celles qui en ont le plus besoin. Il convient aussi de tenir compte des habitudes et préférences alimentaires locales afin que tout nouvel aliment soit jugé acceptable par les consommateurs auxquels il est destiné.

172. Il a été fait mention de la contribution possible d'aliments "non classiques" comme les protéines unicellulaires tirées des produits pétroliers, les protéines des graminées et des feuilles et les fromages végétaux. Il sera encore plus important lors de la mise au point de ces produits "non classiques" de s'assurer qu'ils ne sont pas nocifs et qu'ils seront acceptables pour le consommateur. La Conférence estime que de tels produits peuvent certes offrir en temps utile le moyen de réaliser une "percée", mais que les efforts doivent actuellement porter principalement sur les denrées alimentaires plus classiques et les produits dérivés de celles-ci. Toutefois, les éléments nutritifs synthétiques, et notamment les acides aminés essentiels dont on dispose désormais, pourraient être utilisés pour renforcer la valeur nutritive des céréales de base. Certains pays de la Région ont déjà pris des mesures pour enrichir le blé et le riz avec de la lysine.

173. La Conférence a examiné les mesures d'ordre social et institutionnel à prendre pour que les groupes vulnérables de la population puissent bénéficier de façon équitable des disponibilités d'aliments riches en protéines. On a fait observer qu'il ne suffira pas d'accroître la production car les disponibilités supplémentaires n'atteignent pas automatiquement ceux qui en ont besoin. Les programmes spéciaux d'alimentation pour les mères et les jeunes enfants ainsi que les programmes d'alimentation scolaire ont un intérêt inestimable à cet égard et il a été convenu que les programmes actuellement réalisés dans la Région avaient besoin d'être élargis et améliorés.

174. La Conférence est d'avis que l'éducation nutritionnelle dispensée au titre de programmes d'économie familiale et de nutrition appliquée peut avoir une grande importance : en effet, grâce à elle, les aliments riches en protéines sont appréciés et bien utilisés par les mères et les enfants. On a également souligné le rôle utile que peuvent jouer à cet égard les programmes d'éducation et d'hygiène. La Conférence convient que tous ces programmes ont besoin d'être renforcés le plus rapidement possible.

Le rôle de l'élevage

175. La Conférence note avec une certaine inquiétude que depuis quelques années la production animale dans la Région n'a pas augmenté autant que la demande de produits de l'élevage. Des efforts énergiques sont déployés pour remédier à cet état de choses, mais dans beaucoup de pays il est douteux que l'on puisse combler le déficit en protéines animales avant la fin de la période d'application du PIM.

176. Le développement de l'élevage est gêné par des obstacles d'ordre économique, technique, institutionnel, sociologique et biologique. Ce sont les porcs et la volaille qui offrent les meilleures chances d'une expansion rapide, et dans plusieurs pays des progrès spectaculaires ont été réalisés dans l'aviculture, mais dans d'autres le développement de ce secteur est encore entravé par les maladies. Dans un certain nombre de pays, l'accroissement de la production de viande de boeuf et de lait est freiné par l'insuffisance du cheptel et il est difficile de multiplier rapidement les effectifs du fait que pour les bovins l'intervalle entre les générations est assez long. L'abattage des buffles risque d'atteindre des proportions excessives dans les pays où la production rizicole est en voie de mécanisation, ainsi que dans les pays où, comme en Corée, une forte demande de viande a provoqué une diminution des effectifs du cheptel au cours des trois dernières années.

177. Pour réaliser l'accroissement des troupeaux il faut rendre le secteur de l'élevage plus attrayant du point de vue des investissements. En règle générale, le capital investi dans les bovins n'est pas très fortement rémunéré et des stimulants seront peut-être nécessaires dans ce secteur pour attirer les bailleurs de fonds. En Corée, aux Philippines et à Ceylan on a adopté à cette fin des mesures telles que les dégrèvements fiscaux et l'octroi de terres et de crédits à long terme.

178. Pour accroître les effectifs du cheptel, il est également primordial d'entreprendre une lutte préventive et curative contre les maladies. Les épizooties sont un facteur limitant la production et, eu égard aux pertes considérables provoquées par la maladie de Newcastle et la peste porcine, il est manifestement indispensable de lutter efficacement contre ces fléaux.

179. La Conférence a insisté tout particulièrement sur la nécessité d'une intégration plus étroite entre la production végétale et l'élevage car, dans la majeure partie de la Région, la production animale ne pourra se développer que si l'on dispose de plus grandes quantités de fourrage et d'aliments du bétail. Du fait que les nouvelles variétés de céréales à haut rendement offrent aux pays de la Région la possibilité de subvenir à leurs propres besoins en céréales vivrières, il se peut que l'on dispose en quantités suffisantes de céréales fourragères et de terres pour leur production ou pour celle des fourrages dans des zones qui en étaient dépourvues jusqu'à une époque récente. Les perspectives d'une réduction du prix de revient des céréales sont favorables et il est vraisemblable que les prix des produits d'origine animale augmenteront sous l'effet de la demande, de sorte que l'on peut s'attendre à une utilisation accrue des fourrages et des céréales fourragères. Une telle évolution dépendra des politiques suivies en matière de production et de prix tant pour les céréales que pour les produits de l'élevage et l'on a jugé que certains ajustements de prix seraient peut-être nécessaires puisque à l'heure actuelle la production animale est souvent peu rentable.

180. La Conférence a reconnu qu'il faut développer les ressources de la Région en pâturages et accroître la production fourragère, y compris sur les terres irriguées et dans les plantations. Elle recommande à la FAO d'appeler l'attention des organisations s'occupant de sélection végétale sur la nécessité de mettre au point des variétés de cultures fourragères à haut rendement pour les exploitations situées à une certaine altitude, notamment dans les zones où la production et la commercialisation des produits de l'élevage sont déjà bien intégrées. Il sera également nécessaire de former du personnel pour l'aménagement des pâturages en altitude, domaine où la Nouvelle-Zélande sera peut-être en mesure de fournir une aide à d'autres pays de la Région.

181. Du fait qu'on ne possède pas de connaissances suffisantes sur les herbages dans la Région, la Conférence recommande à la FAO d'aider les Etats Membres à mettre sur pied un Centre régional pour la formation et la recherche en matière de cultures fourragères et de pâturages tropicaux. En outre, il faut accorder une plus grande attention aux herbages et plantes fourragères de haute altitude.

182. Les perspectives d'un accroissement de la production animale par une meilleure utilisation des sous-produits de l'agriculture ont été évoquées par plusieurs pays, dont la Malaisie, qui a signalé que c'était un élément important du programme de travail de la nouvelle Division de technologie alimentaire du Ministère de l'agriculture.

183. Les participants ont admis la nécessité d'améliorer les moyens de transport et de commercialisation pour les produits de l'élevage et ils ont insisté sur le rôle que peuvent jouer à cet égard les coopératives et les offices reconnus par la loi. D'autre part, il convient d'accorder une attention suffisante au développement des possibilités d'exportation de bovins et autres bestiaux qui, pour certains pays de la Région, contribuent de façon non négligeable aux recettes en devises. Toutefois, les participants ont exprimé une certaine inquiétude au sujet de la pénurie de personnel compétent pour le développement de l'élevage sous tous ses aspects, et la FAO a été invitée à fournir une aide accrue aux pays membres pour la formation à tous les niveaux. A ce propos il a été suggéré par ailleurs que les Etats Membres eux-mêmes veillent davantage à ce que le personnel scientifique spécialisé dans la production animale et les cultures fourragères se voie offrir la possibilité de faire carrière dans des conditions satisfaisantes. L'insuffisance actuelle des débouchés dans ces secteurs incite les spécialistes à quitter la Région.

184. La Conférence a estimé qu'il ne faut pas négliger les possibilités d'une amélioration génétique du cheptel et qu'on ne doit ménager aucun effort pour introduire

dans la Région du matériel génétique animal à haut rendement. De plus, il faut veiller à conserver les ressources actuelles de la Région en matériel génétique car elles peuvent jouer un rôle important en permettant de tirer profit de l'hétérosis dans les programmes ultérieurs. Il a également été suggéré d'envisager éventuellement la création d'une banque régionale de sperme animal. A ce propos, la Conférence a pris note avec satisfaction de l'offre d'un don de 100 000 doses de sperme faite par l'Association mondiale des éleveurs de bovins Hereford en vue de leur distribution par la FAO dans les pays en voie de développement : les modalités d'application sont à l'étude, et l'on espère qu'il sera possible de faire en outre des dons de sperme de bovins laitiers.

185. Les participants ont également eu un échange de vues sur les méthodes de distribution du matériel génétique amélioré au niveau des exploitations, et la Conférence a pris note avec un intérêt particulier du système de dispersion des bovins (rotation du troupeau) utilisé aux Philippines. Il est nécessaire de poursuivre les travaux de recherche appliquée sur l'élevage dans la Région pour garantir que le développement ultérieur s'effectuera dans des conditions stables et que l'on possédera des connaissances suffisantes sur la manière d'obtenir une production maximale, dans des milieux différents, à partir de lignées améliorées ou non améliorées.

Accroissement de la production de poisson en Asie

186. La Conférence note en particulier que les gouvernements doivent agir sans délai et avec énergie pour améliorer et moderniser l'infrastructure de la pêche, notamment pour fournir des systèmes efficaces de manutention, de distribution, d'emmagasiner et de commercialisation des prises, ainsi que des ports et rades pour les bateaux de pêche et des services auxiliaires.

187. Au sujet de la modernisation et de la mécanisation des bateaux et engins de pêche, la Conférence reconnaît que les Etats Membres éprouvent des difficultés à fournir les devises indispensables et elle a écouté avec intérêt les observations de plusieurs délégations au sujet de l'action entreprise pour attirer des capitaux étrangers.

188. La Conférence prend note avec satisfaction de la création de la Commission des pêches pour l'océan Indien et se félicite de la liaison étroite déjà établie entre ce nouvel organisme et le Conseil indo-pacifique des pêches, en particulier dans le domaine des statistiques et des études sur l'évaluation des stocks.

189. La Conférence souligne la nécessité d'accroître de façon notable les moyens de formation pour les pêcheurs, les pisciculteurs, les chercheurs, les vulgarisateurs et le personnel administratif des pêches, et elle exprime l'espoir que les gouvernements agiront au plus tôt dans ce sens.

190. Reconnaisant le potentiel important, sous réserve d'un aménagement convenable, des eaux intérieures naturelles et des bassins artificiels, la Conférence recommande que la FAO prenne une part plus active au développement de ce potentiel par l'élaboration et l'exécution de projets, comportant notamment l'empoissonnement, la création, le cas échéant, de centres d'alevinage et la mise au point d'une méthodologie pratique. Il a été notamment fait mention de l'aménagement et de l'amélioration des pêches dans le bassin du Mékong, auxquels les Etats riverains collaborent par une action internationale.

191. La Conférence a souligné spécialement qu'il fallait améliorer les services de statistiques halieutiques et que tous les pays devaient adopter des bases communes pour le rassemblement et l'analyse de ces statistiques. En raison des lacunes des données de base, on a fait observer que certaines prévisions de disponibilités contenues dans le Plan devaient être considérées comme tout à fait provisoires et l'on espère qu'elles pourront être révisées quand on disposera de meilleures données statistiques.

192. Au sujet des études sur l'évaluation des stocks pour la pêche hauturière, la Conférence note en particulier la nécessité d'avoir des normes d'étalonnage sûres en

ce qui concerne la capacité de pêche des divers navires de recherche effectuant des prospections dans les eaux de la Région.

193. On a beaucoup insisté sur la mise en valeur des zones intercotidales, des marais à palétuviers et des autres zones d'eaux saumâtres en vue de la production d'aliments protéiques grâce à la pisciculture et à l'élevage de certains invertébrés, et la Conférence note avec satisfaction la création, par le Conseil indo-pacifique des pêches, d'un Groupe de travail sur l'aquaculture côtière chargé d'organiser en 1970 un colloque sur ce sujet.

194. La Conférence s'est préoccupée des moyens d'éviter le gaspillage, en particulier le rejet du poisson de basse qualité, et elle recommande d'entreprendre de nouvelles études approfondies sur les possibilités d'utilisation de ce poisson, ainsi que sur les moyens de développer et d'encourager l'emploi, sous la forme de nouveaux sous-produits, de matières premières actuellement inutilisées.

Le cadre du développement et sa motivation

195. La Conférence a souligné que les encouragements donnés aux agriculteurs et la réaction favorable de ces derniers ont grandement contribué à améliorer la situation de la production agricole dans la Région. D'une manière générale, les gouvernements ont désormais conscience du fait qu'il ne suffit pas de fournir des moyens de production matériels, mais qu'il faut aussi élaborer un programme de stimulants positif pour inciter les agriculteurs à se les procurer, notamment grâce à la stabilisation des prix et à l'amélioration des circuits de commercialisation et installations connexes. Les producteurs attachent une importance croissante aux prix et aux rapports entre les prix à mesure qu'ils modernisent leur exploitation et achètent davantage de moyens de production.

196. Cependant, l'élaboration et la mise en oeuvre de systèmes satisfaisants de stabilisation et de soutien des prix suscitent bien des difficultés. Pour les aliments de base tels que les céréales, en particulier, il faut tenir compte des intérêts non seulement des producteurs, mais aussi des consommateurs, encore que les participants ont fait remarquer à ce propos qu'avec l'abaissement du prix de revient dans le cas des variétés à haut rendement il est plus aisé de stimuler les producteurs et de leur offrir des revenus adéquats tout en évitant une hausse excessive des prix à la consommation.

197. Pour beaucoup de produits, l'évolution des cours sur les marchés mondiaux influe défavorablement sur la motivation des producteurs et il a été fait mention à ce sujet de la nécessité d'un effort concerté pour améliorer la situation du commerce mondial, notamment en examinant l'éventualité d'une entente internationale acceptable pour le riz. Il a été suggéré d'étudier à titre d'exemples les systèmes de stimulants et les méthodes de fixation des prix qui ont donné de bons résultats, afin que d'autres pays puissent en tirer des enseignements utiles. On a souligné que des politiques plus efficaces pourront être élaborées pour les prix si l'on possède des informations plus précises sur la production, le commerce, la consommation et les stocks.

198. L'évolution de la production dans la Région nécessitera probablement des modifications appréciables dans les politiques des prix. Il faudra moins mettre l'accent sur les céréales et accorder une attention suffisante à d'autres cultures, notamment celles qui revêtent de l'importance du point de vue nutritionnel, ainsi qu'à l'élevage et aux cultures fourragères si l'on veut éviter de graves perturbations dans la structure de la production et soutenir comme il convient les programmes visant à la diversifier. Les prix des céréales devront être fixés de plus en plus à des niveaux propres à encourager les producteurs les plus efficaces et à inciter les autres à se tourner vers d'autres cultures. Il serait souhaitable de profiter de l'abaissement des coûts de production résultant de l'utilisation des variétés à haut rendement pour réduire progressivement les prix des céréales à mesure que l'on dispose de stocks supplémentaires, afin que les céréales puissent être utilisées de façon rentable pour l'alimentation animale. Les politiques de prix devront en outre tenir compte davantage de l'amélioration qualitative de la production.

199. Cependant, les participants ont souscrit en règle générale à la recommandation du PIM suivant laquelle il convient d'agir avec le plus de souplesse possible, toute modification des politiques de prix devant être abordée avec la plus grande circonspection. Tant que la situation ne se sera pas éclaircie, il faut éviter de provoquer de brusques chutes des prix qui risqueraient de compromettre l'objectif essentiel de l'expansion de la production céréalière et qui, en tout état de cause, pourraient soulever des difficultés sur le plan politique. Entre-temps, il convient d'étudier avec soin les coûts de production et la réaction des producteurs aux modifications des prix eu égard à l'évolution de la situation, en surveillant constamment les cours des céréales par rapport à ceux des autres produits et au coût des inputs.

200. Dans un certain nombre de pays, les subventions sur les engrais et sur d'autres moyens de production se sont révélées comme un facteur de motivation très utile, mais dans bien des cas on a pu y mettre fin à mesure que s'étendait le progrès technique. L'effet stimulant des assurances sur les récoltes et le cheptel a également été évoqué au cours de la Conférence.

201. La Conférence a souligné que les achats d'inputs pouvaient être fortement stimulés par l'octroi du crédit et que les établissements intéressés pouvaient allouer celui-ci d'une manière sélective afin d'encourager une diversification de la production. Cependant, l'octroi du crédit aux agriculteurs soulève beaucoup de difficultés, surtout quand le mode de faire-valoir ne fournit pas des garanties adéquates. Il a été suggéré que les agriculteurs eux-mêmes soient associés plus étroitement aux enquêtes visant à déterminer la nécessité des prêts et les garanties offertes par les emprunteurs. La Conférence a noté que la BIRD et la BAD s'employaient davantage à fournir une assistance technique et financière aux établissements de crédit agricole. Il faut déployer des efforts accrus pour mobiliser l'épargne rurale, tant par la création de caisses d'épargne que par l'institution d'un régime fiscal approprié, en tenant dûment compte de l'effet qui en résulte du point de vue de la motivation.

202. La mise en oeuvre des politiques de motivation de telle sorte que le prix imposé par le gouvernement ait des résultats positifs au niveau des exploitations pose un problème ardu. Il est essentiel que les agriculteurs soient parfaitement informés des prix officiels. Bien souvent, les exploitants ne sont pas libres de prendre des décisions du fait que le régime foncier n'est pas satisfaisant. Au demeurant, l'application d'une politique des prix dépend avant tout du système de commercialisation, lequel joue en outre un rôle essentiel pour favoriser la transition de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale.

203. La Conférence note qu'une tâche immense devra être accomplie pendant la période d'application du PIM en ce qui concerne le système de commercialisation simplement pour transporter les énormes quantités supplémentaires de marchandises, qu'il s'agisse des produits agricoles ou des inputs dont les producteurs auront besoin. C'est pourquoi l'amélioration des transports revêt une importance particulière. Pour ce qui est des installations de commercialisation, il faut obtenir le concours des pays qui ont déjà acquis une expérience dans ce domaine. La Conférence demande à la FAO de mettre à la disposition des pays membres des modèles d'installations de commercialisation et d'emmagasinage adaptés aux tropiques, surtout pour les denrées périssables. L'étude de ces installations devra toujours porter, entre autres, sur les possibilités de réalisation pratique.

204. Il convient d'accorder une plus grande attention aux études de marché lorsqu'on envisage de mettre au point de nouveaux produits, surtout pour répondre aux exigences des marchés d'exportation qui évoluent rapidement. La Conférence estime que la FAO devrait intensifier ses travaux de vulgarisation dans le domaine de la commercialisation, en tenant compte de la mesure dans laquelle peuvent être utilisés les services actuels de vulgarisation. On a beaucoup insisté sur la nécessité de former le personnel de commercialisation à tous les niveaux, y compris les fonctionnaires des organismes non

gouvernementaux. La Conférence a demandé que la FAO augmente son assistance à cet égard. On a estimé qu'en matière de commercialisation l'intervention de l'Etat devait en général se borner aux mesures propres à assurer et à canaliser une action efficace du secteur privé et à stimuler la concurrence ; il faut poursuivre les recherches sur les politiques gouvernementales visant à favoriser un accroissement des investissements privés dans les entreprises de commercialisation.

205. Le problème de l'emmagasiner prendra davantage d'importance à mesure que des quantités plus grandes de produits seront commercialisées. En outre, les gouvernements doivent pouvoir disposer d'entrepôts suffisants s'ils veulent pouvoir exercer un contrôle sur les prix. Dans nombre de pays, le système d'emmagasiner des céréales a surtout été organisé ces dernières années en fonction des importations et, par conséquent, il faudra peut-être le modifier notablement en raison de l'évolution de la situation des approvisionnements. Il a été proposé que les organismes internationaux de financement accordent une aide pour la création d'installations d'emmagasiner et le financement de stocks sur une base non seulement nationale mais aussi sous-régionale ou régionale.

206. La Conférence estime nécessaire de poursuivre les travaux effectués au titre du PIM sur les industries de transformation des produits agricoles. Il est indispensable de disposer de ces industries au moment opportun lors du développement de la production, en particulier pour les denrées périssables.

207. La Conférence se déclare très en faveur de la méthode générale recommandée par le PIM pour mettre à la disposition des agriculteurs des services publics coordonnés par l'entremise de centres ruraux complets créés dans les principales villes de marché ou en tout autre endroit central approprié. Cette solution, qui consiste à avoir un ensemble coordonné d'institutions et de services, s'inspire des techniques globales dont l'emploi s'est déjà généralisé pour améliorer la production. Ces centres auraient en outre l'avantage de pouvoir offrir au personnel des services agricoles de meilleures conditions de travail et de logement, ce qui faciliterait le recrutement d'un personnel de premier ordre pour ce genre de travail.

208. On a toutefois fait observer qu'il faudrait procéder à des modifications appropriées pour tenir compte des différentes conditions locales, même à l'intérieur d'un pays donné. La Conférence note que des variantes de cette méthode sont déjà utilisées par plusieurs pays de la Région et qu'en réalité les propositions du PIM se fondent dans une large mesure sur des systèmes qui, dans la pratique, ont donné des résultats satisfaisants. Comme on l'a souligné, il s'agit là d'un domaine où une confrontation des expériences entre les pays serait particulièrement utile en raison des différentes méthodes actuellement appliquées à titre expérimental. La FAO a donc été priée de fournir une assistance en vue d'un examen et d'une évaluation permanents des mesures de ce genre. La Conférence demande également à la FAO d'aider les pays à mettre sur pied et à faire fonctionner des services appropriés en s'inspirant éventuellement des centres de développement agricole proposés lorsqu'il n'en existe pas déjà.

209. On a souligné que la création de centres complets de développement agricole serait sûrement très coûteuse tant du point de vue financier qu'en ce qui concerne le personnel qualifié nécessaire. Il convient donc de les créer progressivement, ce qui est conforme à la politique maintenant suivie par plusieurs pays de la Région et qui consiste dans les débuts à concentrer les ressources peu abondantes dans les secteurs les plus favorisés. Ces centres seront sans doute particulièrement utiles dans le cas de programmes d'irrigation ou de colonisation exécutés dans des zones ne disposant pas encore d'une large gamme d'institutions et de projets visant à développer la production de certaines denrées.

210. La réussite de ces centres dépendra surtout de l'existence d'organismes adéquats permettant une participation directe des producteurs, comme les coopératives et les autres associations d'agriculteurs. La création de ces organismes n'a certes pas été toujours couronnée de succès dans le passé, mais les récents progrès techniques

devraient rendre l'exploitant plus conscient de l'intérêt d'une action collective. Les entreprises coopératives n'offriront toutefois que peu d'attrait pour les producteurs agricoles si ceux-ci ne voient pas les avantages pratiques qu'ils peuvent en retirer. C'est pourquoi les coopératives doivent être gérées et exploitées aussi rationnellement que toute autre entreprise commerciale. La Conférence estime qu'il convient d'étudier les possibilités d'adapter les organismes de ce genre aux différentes situations et aux différents stades de développement, ainsi que les raisons pour lesquelles ils ont eu en général plus de succès en Chine (Taïwan) et au Japon que dans les autres pays de la Région. On estime également utile d'examiner de quelle façon les différents pays ont été en mesure d'associer plus étroitement les femmes au développement rural.

211. On a souligné l'importance d'une réforme du régime foncier, qui constitue un stimulant pour les exploitants agricoles, comme moyen de réaliser la justice sociale et d'accroître la productivité. Par conséquent, il faut se préoccuper tout particulièrement des réformes à apporter aux droits de l'occupant pour éviter que celui-ci ne soit mis à la porte par un propriétaire désireux de profiter des nouvelles possibilités de bénéfices offertes par la production céréalière, et aussi pour que les métayers bénéficient d'un traitement équitable.

212. Au cours des débats, la Conférence a beaucoup insisté sur la nécessité de se préoccuper des aspects sociaux du développement agricole. L'évolution en cours pourrait conduire à une notable transformation sociale dans les campagnes et l'écart entre les groupes les plus avantagés et les groupes les plus déshérités risque de s'élargir. Il faut, certes, accorder la priorité au développement d'une agriculture prospère, ce qui ne peut guère se réaliser si l'on ne concentre pas dans une certaine mesure les ressources peu abondantes dans les secteurs à potentiel élevé, mais il est également indispensable d'étudier avec soin les conséquences sociales probables d'une telle politique et des nouvelles techniques. L'assistance à accorder aux zones les moins favorisées posera de graves problèmes tant que le niveau de l'emploi ne sera pas suffisant dans le secteur non agricole. C'est surtout dans le domaine des institutions qu'il convient d'élaborer des mesures appropriées non seulement pour soutenir la révolution agricole qui s'effectue actuellement, mais aussi pour fournir les moyens d'atténuer les problèmes sociaux qui pourraient surgir à l'avenir.

213. Les participants ont signalé que si l'on constate un déséquilibre global entre les estimations de l'offre et celles de la demande lorsque les résultats des études régionales seront extrapolés au plan mondial, d'aucuns auront peut-être tendance à en tirer certaines conclusions du point de vue de la politique commerciale. La Conférence estime souhaitable de ne pas publier le Rapport mondial sur le PIM avant que l'on ait pu mettre en parallèle le jugement des gouvernements des Etats Membres et celui du Secrétariat. Elle est convenue d'autre part que c'est aux gouvernements des Etats Membres qu'il appartient de traduire les conclusions du PIM en une action appropriée en vue de réaliser, comme c'est désormais possible, l'amélioration de la production agricole et des disponibilités alimentaires.

IV. CONCLUSIONS

STRATEGIE ET REORGANISATION DE LA FAO; REORGANISATION DES CONFERENCES REGIONALES

Stratégie de la FAO

214. Se référant à l'exposé liminaire du Directeur général et aux cinq domaines prioritaires sur lesquels ce dernier avait proposé d'orienter l'action concertée des divers départements et divisions de la FAO, la Conférence donne son approbation générale à cette stratégie pour la Région.

215. Il existe en Asie et en Extrême-Orient un très grand nombre d'organismes internationaux qui accordent actuellement la priorité absolue au développement de l'agriculture. On peut espérer que ces cinq domaines d'activité, qui reflètent en général les besoins prioritaires de la Région, serviront à catalyser les études et les discussions au sein de ces organismes, contribuant ainsi à canaliser vers un programme de travail intégré et cohérent des efforts qui, autrement, resteraient dispersés.

216. La Conférence insiste pour qu'à l'intérieur de la famille des Nations Unies elle-même le rôle de coordonnateur et de dirigeant qui revient à la FAO dans le domaine relevant de sa compétence soit pleinement reconnu, dans le cadre plus vaste, bien entendu, de la planification et de l'action économiques et sociales globales.

217. La Conférence n'ignore pas combien il est dangereux de dissiper les efforts à l'échelon national dès lors qu'il s'agit de problèmes agricoles. Elle juge les cinq domaines prioritaires proposés comme offrant une série de directives valables en vue d'une action coordonnée de tous les organismes nationaux dans les différents pays.

218. La Conférence approuve l'ordre de priorité fixé et pense qu'il appartient à chaque pays de fixer lui-même, en fonction de sa situation et de ses besoins propres, le choix des priorités dans le cadre de ces objectifs généraux. Elle reconnaît d'autre part que si le degré de précision varie d'un domaine prioritaire à l'autre, de même que la possibilité d'en retirer des avantages immédiats, il existe néanmoins une certaine corrélation qui constitue déjà en soi un point de départ très satisfaisant pour des programmes d'action sur les plans national et régional.

219. D'aucuns ont estimé que la guerre au gaspillage offrait un début particulièrement attrayant, avec la promesse de résultats plus immédiats et plus économiques eu égard à l'accroissement de la population et des disponibilités alimentaires. Aussi a-t-on souligné combien il serait souhaitable d'instaurer au plus tôt des périmètres où seraient démontrées les mesures de lutte contre les pertes et le gaspillage évitables.

220. La Conférence se félicite de ce que le Directeur général lui ait donné l'assurance qu'une fois obtenue des Etats Membres de la Région une acceptation de principe pour ses propositions, il donnera à celles-ci une forme plus élaborée puis invitera le Bureau régional à en étudier et définir les incidences de façon détaillée grâce à des échanges de vues avec les différents pays.

Réorganisation

221. La Conférence n'a pas souscrit à la proposition tendant à faire également remplir par le Secrétaire exécutif de la Commission économique régionale des Nations Unies les tâches dévolues au Représentant régional de la FAO.

222. Parmi les arguments avancés à l'encontre de ce cumul des fonctions figurent les suivants: les deux institutions n'ont pas une composition identique; il existe des cas où les divergences quant au choix des méthodes à adopter rendent impossible la concentration des tâches entre les mains de la même personne; cette solution risquerait de se traduire par une plus grande centralisation à Rome au moment où il faudrait déléguer des

pouvoirs plus étendus au Bureau régional, afin d'obtenir une action efficace; enfin, il ne paraît pas opportun de tenter une expérience de ce genre dans la région de la FAO la plus peuplée.

223. L'autre solution que le Directeur général de la FAO a proposée pour la structure du Bureau régional a, toutefois, recueilli l'approbation générale. On a estimé que la représentation des principales divisions, conjuguée avec l'octroi de crédits pour des experts-conseils et l'accroissement des pouvoirs résultant implicitement de la réorganisation, mettrait le Bureau régional de la FAO mieux en mesure de faire face, avec efficacité, à l'essor de l'agriculture asiatique. Un appel a été lancé en vue d'un accroissement des ressources du Bureau régional.

224. Il convient de revoir soigneusement la coordination entre la CEAE0 et la FAC pour éviter les doubles emplois. A cet égard, on a évoqué la possibilité de renforcer et d'élargir le rôle de la Division mixte FAO/CEAE0 de l'agriculture; on a reconnu toutefois qu'il y avait suffisamment de possibilités de développer les activités communes des deux organisations sans modifier le mandat de la Division mixte.

225. La Conférence prend note de la proposition visant à affecter au Bureau régional des fonctionnaires ayant une connaissance générale des domaines relevant de la compétence de leur division. Ils sont les représentants de leur division et ils aideront le Siège à élaborer une politique régionale et à mettre au point des programmes et projets. Ce sera en général le personnel technique compétent qui sera chargé de réaliser ces activités à l'échelon des pays et dans les services opérationnels au Siège.

226. La désignation à plein temps de représentants de la FAO dans les pays a recueilli un très large appui. Le Bureau sous-régional de New Delhi devrait être maintenu, pour le moment, en tant que bureau multinational. Son rôle et ses relations avec le Siège et le Bureau régional de la FAO devraient être élaborés et définis conformément aux vœux des pays qu'il dessert à l'heure actuelle.

227. La Conférence prend note avec satisfaction des dispositions déjà prises par le Directeur général en vue d'améliorer l'entente conclue avec le PNUD pour la désignation à plein temps de représentants de la FAO dans les pays.

227a. La Conférence se félicite en outre de l'initiative du Directeur général consistant à revoir et à supprimer les activités et les réunions dont le degré de priorité a diminué par suite de l'évolution actuelle de la situation.

Réorientation des Conférences

228. Il a été généralement admis que les Conférences régionales de la FAO offrent aux Etats Membres une excellente occasion d'échanger des renseignements et de confronter leurs expériences au sujet des résultats obtenus et des problèmes à résoudre en ce qui concerne le développement de l'agriculture nationale. Elles devraient tendre à l'avenir à avoir un double effet. En premier lieu, elles doivent fournir des indications concernant l'assistance à accorder par la FAO en fonction des besoins nationaux et régionaux pour surmonter les difficultés qui freinent le progrès de l'agriculture.

229. Leur seconde fonction, tout aussi importante est d'offrir la possibilité d'élaborer et de coordonner les politiques agricoles générales de la Région. La Conférence a été avisée que les Conférences régionales de la FAO avaient essentiellement un rôle d'exploration et d'orientation et ne disposaient d'aucun pouvoir de décision, celui-ci étant l'apanage du Conseil et de la Conférence de la FAO.

230. On a estimé qu'une corrélation beaucoup plus étroite devrait s'établir, en ce qui concerne les dates des réunions, entre les Conférences régionales et les sessions de la Commission économique régionale. On n'envisage pas de tenir des réunions conjointes, mais la Conférence régionale de la FAO sur l'agriculture devrait, si possible, être étroitement associée à la session de la Commission économique régionale. Cette solution,

a-t-on pensé, contribuera à faire mieux comprendre et à mieux coordonner leurs programmes respectifs. La Conférence a fait valoir qu'il serait souhaitable d'assurer une certaine représentation commune au sein des délégations nationales assistant aux réunions des deux organisations.

Déclaration du Représentant régional

231. Dans sa déclaration sur la réorientation des travaux de la FAO dans la Région, le Représentant régional s'est félicité du haut niveau des débats, dû en grande partie au fait qu'on avait pris soin d'inscrire à l'ordre du jour des questions revêtant une importance fondamentale pour la Région et que la documentation de base était d'une excellente qualité. Nul doute que cette Conférence avait été un grand succès.

232. La Conférence s'était mise d'accord sur les cinq domaines d'action prioritaires proposés par le Directeur général, estimant qu'ils avaient une importance cruciale pour la Région. Il allait de soi que chaque pays, tenant compte des besoins et des conditions qui lui étaient propres, insisterait davantage sur tel ou tel secteur prioritaire: il appartenait aux différents pays de faire eux-mêmes leur choix. La FAO serait heureuse de les aider dans cette tâche en envoyant dans chaque pays des représentants qui auraient des entretiens sur les priorités et les besoins particuliers à chacun, ainsi que sur l'établissement des programmes nationaux et l'élaboration des projets.

233. En conclusion, le Représentant régional a remercié le gouvernement du pays hôte des magnifiques installations mises à la disposition de la Conférence et de l'hospitalité extrêmement chaleureuse qu'il avait prodiguée envers les participants. Il désirait remercier tout particulièrement le Président de la Conférence et les membres du Comité d'organisation du gouvernement de leur coopération et de leurs précieux services qui avaient contribué à assurer le succès de cette manifestation.

Date et lieu de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient

234. Le délégué de l'Australie a déclaré que des mesures étaient actuellement prises dans son pays qui, espérait-il, aboutiraient à une invitation adressée à la FAO en vue d'y tenir la prochaine Conférence régionale. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, en tant que membres de la Région du Pacifique Sud, avaient été représentées sans exception à toutes les Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Elles se félicitaient d'être ainsi associées aux pays de la Région et espéraient sincèrement que des modalités satisfaisantes pourraient être élaborées pour qu'elles puissent accueillir la prochaine Conférence régionale.

Clôture de la Conférence

235. Le délégué de Ceylan a remercié ensuite tous ceux qui avaient contribué au succès de la Conférence. Il s'est déclaré persuadé qu'à leur retour dans leurs pays tous conserveraient un souvenir émerveillé de la belle Thaïlande et de sa magnifique capitale, Bangkok. Il désirait aussi remercier le Président du Comité d'organisation, le personnel de la FAO et les représentants des autres institutions des Nations Unies qui avaient participé à la Conférence. Le délégué de Ceylan s'est déclaré heureux de savoir que le Bureau régional subsisterait pour continuer à servir les intérêts des Etats Membres et il a exprimé l'espoir que les entretiens qui s'étaient engagés au sujet de la composition du Conseil porteraient leurs fruits.

236. Le délégué du Laos a évoqué les délibérations intéressantes et vivantes qui s'étaient déroulées dans une atmosphère amicale empreinte de bonne volonté et de compréhension. Si la Conférence avait été un grand succès, c'était dû avant tout au tact et à la discrétion du Président et à la grande compétence avec laquelle il avait mené les débats. Le délégué du Laos s'est associé aux vues exprimées par le délégué de Ceylan au sujet de la composition du Conseil.

237. Le délégué de l'Australie a exprimé ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué à la réussite de la Conférence et a rendu hommage à la généreuse hospitalité du Gouvernement de la Thaïlande.

238. En conclusion, le Président a remercié les délégués des sentiments qu'ils avaient exprimés à son égard et s'est déclaré convaincu que la coopération régionale ainsi engendrée resterait l'un des aspects durables de la Conférence qui prenait fin. Il a remercié aussi le Directeur général et le personnel de la FAO de tous les efforts qu'ils avaient déployés et s'est déclaré persuadé que la FAO continuerait à faire tout en son pouvoir pour aider les pays de la Région.

239. Le Président a prononcé ensuite la clôture de la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

LISTE DES DELEGUES, OBSERVATEURS ET REPRESENTANTS

DELEGUES

AUSTRALIE

Représentant Mr. Earle S. Hoffman
First Assistant Secretary
Department of Primary Industry
Canberra 2600

BIRMANIE

Représentant Lt. Col. Ye Goung
Additional Secretary
Ministry of Agriculture and Forests, Rangoon

Suppléant U Khin Maung
Deputy Director (Research)
Directorate of Agriculture, Rangoon

Adjoints U Tin Maung
Executive Officer (Rubber Project)
Agricultural and Rural Development Corp., Rangoon

 U Ngwe Soe
Committee Member
Trade Corporation N° 1
Rangoon

CEYLAN

Représentant Mr. P.C. Imbulana
Deputy Minister for Food and Agriculture
Ministry of Food and Agriculture, Colombo

Suppléants Mr. L.N. de L. Bandaranaike
Director of Agricultural Development
Ministry of Agriculture and Food, Colombo

 Mr. M.S. Perera
Director of Agriculture
Department of Agriculture

FRANCE

Représentant Monsieur Robert Chabrolin
Directeur de Recherches
Chef de Service à l'Institut de
Recherches Agronomiques Tropicales
et des Cultures Vivrières (IRAT), Paris

Suppléant Monsieur Michel Auchere
Représentant Permanent de la France
auprès de la C.E.A.E.O.

INDE

Représentant H.E. Mr. Annasaheb P. Shinde
Minister for Agriculture
Government of India

Suppléants Mr. J.S. Sarma
Economic and Statistical Adviser
Ministry of Food, Agriculture,
C.D. and Cooperation

Mr. J.L. Malhautra
Counsellor and Permanent
Representative to ECAFE
Embassy of India, Bangkok

Mr. K.R. Narayan Rao
Embassy of India
Bangkok

INDONESIE

Représentant H.E. Dr. Tojib Hadiwidjaja
Minister of Agriculture
Republic of Indonésie

Suppléant Mr. Sadikin Sumintawikarta
Director-General of Agriculture
Djakarta

Adjoints Mr. J. Hutabarat
Chief
Bureau of Foreign Relations
Department of Agriculture

Mr. Sugeng Amat
Agriculture, Attaché/Resident
Representative to FAO
Indonesian Embassy, Rome

Mr. Toman Hutugalung
Official, Department of Foreign Affairs
Djakarta

JAPON

Représentant Mr. Seizo Takeda
Special Adviser to the Minister
of Agriculture and Forestry
Ministry of Agriculture and Forestry, Tokyo

Suppléants Mr. Tsutomu Wada
Minister, Japanese Embassy
Bangkok

Mr. Yutaka Yoshioka
Special Assistant, Minister's Secretariat
Ministry of Agriculture and Forestry

JAPON (suite)

Suppléants Mr. Keizo Kawaguchi
First Secretary, Japanese Embassy
Bangkok.

 Mr. Masamichi Hanabusa
Second Secretary, Japanese Embassy
Bangkok

Adjoint Mr. Yoshikazu Kaneko
Official, Specialized Agencies Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs, Tokyo

Conseiller Mr. Tetsuo Watanabe
Counsellor
Japan FAC Association, Tokyo

COREE

Représentant H.E. Bong-Hyun Chin
Vice-Minister of Agriculture and Forestry
Ministry of Agriculture, Seoul

Suppléant Mr. Sung Kyu Choo
Director of Forestry Administration
Office of Forestry
Ministry of Agriculture, Seoul

Adjoints Mr. Choo-Young Lee
Economic Attaché
Korean Embassy, Bangkok

 Mr. Byoung Kee Chung
Senior Agronomist
Union Land Improvement Association
Ministry of Agriculture and Forestry, Seoul

LAOS

Représentant Mr. Houmphanh Saignasith
Secrétaire d'Etat aux Finances
Chargé du Ministère de l'Economie Nationale
Ministère de l'Economie Nationale, Vientiane

Suppléant Mr. Bouaphat Chanthapanya
Directeur général de l'Economie Nationale
Ministère de l'Economie Nationale, Vientiane

Adjoints Mr. Vong Simuong
Attaché Commercial
Ambassade Royale du Laos, Bangkok

 Mr. Boun Nong Sipha
Sous-Directeur de la Vulgarisation Agricole
Direction de l'Agriculture, Vientiane

 Tiao Somsavath Vongkoth
Directeur de l'Agriculture du Laos
Direction de l'Agriculture, Vientiane

MALAISIE

Représentant H.E. Haji Ghazali Bin Jawi
Minister for Agriculture and Cooperatives
Kuala Lumpur

Suppléant Hon. Mohd. Said Bin Kruak
State Minister of Agriculture and Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
Sabah

Conseillers Mr. Mohammed Bin Jamil
Director of Agriculture
Jabatan Pertanian, Kuala Lumpur

Mr. Ahmad Mustaffa B. HJ. Babjee
State Veterinary Officer,
Veterinary Department, K. Trengganu

Adjoints Mr. S. Selvadurai
Senior Agricultural Economist
Ministry of Agriculture and Cooperatives, Kuala Lumpur

Mr. Ahmad Tajuddin bin Ujang
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture and Cooperatives

Mr. Johnny Lee Wing Kheow G
Sabah Liaison Officer, Sabah Liaison Unit
Ministry of Foreign Affairs

NEPAL

Représentant Mr. Basanta P. Bhattarai
Director, Department of Agriculture and Extension
Ministry of Land Reform, Food and Agriculture
Kathmandu

NOUVELLE-ZELANDE

Représentant Miss A.J. Pearce
First Secretary
New Zealand Embassy, Bangkok

Suppléant Mr. E. Stonyer
Department of Agriculture
Wellington

PAKISTAN

Représentant H.E. Mr. A.H.M. Shams-ud-Doha
Minister for Agriculture and Works
Government of Pakistan, Islamabad

Suppléants Mr. M. Yamin Qureshi
Joint Secretary, Central Ministry of Agriculture
Government of Pakistan, Islamabad

Mr. Mohammed Abdul Kareem Iqbal
Secretary to Government of East Pakistan
Agriculture Department, Dacca

PAKISTAN (suite)

Adjoint Mr. A.K.M. Farooq
Third Secretary
Pakistan Embassy, Bangkok

PHILIPPINES

Représentant Hon. Dioscoro L. Umali
Under Secretary for Agriculture
Department of Agriculture and Natural Resources
Manila

Suppléant Prof. Alfredo Juinio
Acting Administrator
National Irrigation Administration, Quezon City

Adjoints Dr. Pedro Refuerzo
Assistant Director of Bureau of Animal Industry
Bureau of Animal Industry, Manila

Dr. José M. Lawas
Chief Economist, Chief, Plans and Programs Office
DANR, Los Baños, Laguna

Dr. Harold D. Koone
Manager USA, USAID Office of Rural Development
UNAID/American Embassy, Manila

THAILANDE

Représentant M.R. Chakratong Tongyai
Under-Secretary of State for Agriculture
Ministry of Agriculture, Bangkok

Suppléant Professor Insee Chandrastitya
Rector, Kasetsart University
Office of the Prime Minister, Bangkok

Adjoints Mr. Prida Karnasut
Director-General
Department of Fisheries, Bangkok

M.C. Jamiyaputra Jumbala
Deputy Under-Secretary of State for Economic Affairs
Ministry of Economic Affairs, Bangkok

Professor Yos Bunnag
Director-General
Department of Science, Bangkok

Mr. Sala Dasananda
Director-General
Department of Rice, Bangkok

Mr. Dusit Banijsatana
Director-General
Royal Forestry Department, Bangkok

THAILANDE (suite)

Adjoints

Mr. Phit Panyalakshana
Deputy Director
Department of Agriculture, Bangkok

Dr. Amorn Nondasuta
Senior Health Officer
Department of Health, Bangkok

Mr. Seri Emasiri
Senior Livestock Officer
Department of Livestock, Bangkok

Mr. Siribongse Boon-Long
Secretary-General
National FAO Committee, Ministry of Agriculture

Mr. Charin Attayodhin
Chief Engineer for Operation and Maintenance
Royal Irrigation Department, Bangkok

Mr. Phimol Jittamana
Chief, Economic Service Division
National Budget Bureau, Bangkok

Mr. Pranom Kongsamut
Economic Department
Ministry of Foreign Affairs, Bangkok

Mr. Bantoeng Srichandrabhan
Chief, Technical Service Division
Department of Local Administration
Ministry of Interior, Bangkok

Mr. Kangwan Devahastin
Economist, National Economic Development Board
Bangkok

Mr. Choowongse Dhanomkulbutra
Chief, Division of Agricultural Economics
Ministry of Agriculture, Bangkok

Mr. Prakrit Bhamonchant
Chief, Soil Survey Division
Department of Land Development, Bangkok

Mr. Yookti Sarikaphuti
Agricultural Officer
Department of Agricultural Extensions
Ministry of Agriculture, Bangkok

Mr. Paayard Chandrapuang
Chief, Technical Division
Bank for Agriculture and Agricultural Cooperatives

THAILANDE (suite)

ONT EGALEMENT ASSISTE A LA CONFERENCE, SANS FAIRE PARTIE DE LA DELEGATION

Mr. Sombhot Suwanawong
First Grade Agricultural Officer
Department of Rice, Bangkok

Mr. Kahn Jalavicharana
Deputy Director-General
Department of Agriculture, Bangkok

Mr. Phaderm Titatarn
Soil and Fertilizer Specialist
Department of Agriculture, Bangkok

Mr. Sujsiri Kirtpredee
Director of Division
Plant Industry Division, Bangkok

Mr. Vinit Changsri
First Grade Agricultural Officer
Department of Agriculture, Bangkok

Mr. Damkerng Jalichan
First Grade Agricultural Officer
Department of Agriculture, Bangkok

Mr. Ampol Senanarong
Chief, Bangkok Experiment Station
Department of Agriculture, Bangkok

Mr. Slearmlarp Wasuwat
Acting Director of Rubber Division
Department of Agriculture, Bangkok

Mr. Krit Samapuddhi
Deputy Director-General
Royal Forestry Department, Bangkok

Mr. Thamon Prerasmi
Forestry Expert
Royal Forestry Department, Bangkok

Prof. Thiem Komkris
Dean, Faculty of Forestry

Mr. Sutharm Areekul
Head of the Department of Entomology and
Plant Pathology, Faculty of Agriculture

Mr. Bunjird Khatikarn
Head of Department of Plant Science
Faculty of Agriculture, Bangkok

Mr. Chusak Kimathongkom
Assistant Vice President
Bangkok Bank Ltd., Bangkok

THAILANDE (suite)

ONT EGALEMENT ASSISTE A LA CONFERENCE, SANS FAIRE PARTIE DE LA DELEGATION

Mr. Prakhan Namtip
Assistant Economist
Department of Economic Research, Bank of Thailand

Mr. Prabandh Boonklinkajorn
Research Associate, Applied Scientific Corporation
of Thailand, Bangkok

Dr. Sukhum Assavesna
Dean, Faculty of Agriculture
Chiangmai University

Mr. Prachoe Satirakul
Lecturer, Faculty of Social Science
Chiangmai University

Miss Urai Kasemsap
Lecturer, Faculty of Social Science
Chiangmai University

Miss Chamroon Soonpongsri
Lecturer, Faculty of Social Science
Chiangmai University

Mr. Duan Bunnag
Chief, Division of Agricultural Extension
Khonkaen University

Mr. Sorot Chindaprasert
Chief, Division of Plant Science
Khonkaen University

Mrs. Sukuntala Phodhiprasart
Special Grade Scientific Officer
National Research Council, Bangkok

Mr. Pittha Bunnag
First Grade Supervisor
Department of Vocational Education
Ministry of Education, Bangkok

Mr. Sermsak Awakul
Chief, Breeding Section, Breeding Division
Department of Rice, Bangkok

Mr. Paa Pushana Davahustin
Chairman, Sub. Com. Agri. Production
National FFHC, Bangkok

Mr. Damkerng Jalichan
Agronomist, Agricultural Chemistry Division
Bangkhen, Bangkok

Mr. Saman Charoenying
Second Grade Agronomist
National Economic Development Board, Bangkok

THAILANDE (suite)

ONT EGALEMENT ASSISTE A LA CONFERENCE, SANS FAIRE PARTIE DE LA DELEGATION

Mr. Aree Keongarm
Agronomist, Division of Agricultural Chemistry
Bangkhen, Bangkok

Dr. Sarot Montrakum
Soil Scientist
Department of Rice, Bangkok

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Représentant Mr. Max L. Witcher
Deputy Director, International Organizations Staff
U.S. Department of Agriculture, Washington, D.C. 20250

Suppléant Mr. R.E. Patterson
Assistant Director, Agricultural Development
USOM APO San Francisco 96346

Mr. Morris H. Crawford
U.S. Embassy, Bangkok

Adjoints Mr. Samuel H. Work
Agricultural Attaché, U.S. Embassy, Bangkok

Dr. Clarence C. Gray
Chief, Agricultural Inputs Division
USAID, New Delhi, India

VIET-NAM

Représentant Dr. Vu Ngoc Tan
Directeur de Cabinet du Ministère de la
Réforme Agraire et de l'Agriculture, Saigon

Adjoint Mr. Le Huu Trung
Chef de Bureau de Liaison avec la FAO
Ministère de la Réforme Agraire et de l'Agriculture
Saigon

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

NATIONS UNIES (PNUD)

Mr. Peter Aylen
Représentant régional, Bangkok

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT (CEAEO)

U Nyun
Secrétaire exécutif

M. M. Yamashita
Chef de la Division mixte de l'agriculture FAO/CEAEO

M. Mohinder Singh
Chef adjoint de la Division mixte de l'agriculture
FAO/CEAEO

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT (CEAEO) (suite)

M. N.K. Sarkar
Chef de la Sous-Division du développement économique
Division de la recherche et de la planification

M. N.S. Fernandez
Chargé des questions économiques (pour la science et
la technique)
Division de l'industrie et des ressources naturelles

M. Euan Edward Smith
Chargé des questions sociales, Section de la planifi-
cation et de la recherche sociales
Division du développement social

M. N.A. Khan
Economiste agricole
Institut asiatique pour le développement et la
planification économiques

M. Y.C. Tsui
Economiste agricole
Institut asiatique pour le développement et la
planification économiques

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)

M. N. Lincoln Abeywira
Directeur adjoint, Bureau régional du BIT pour l'Asie,
Bangkok

M. Robert Poupart
Conseiller régional pour le développement rural
Bureau régional du BIT pour l'Asie, Bangkok

UNESCO

M. J. F. McDivitt
Directeur du Centre régional pour la science en Asie du
Sud-Est et Chef de la Mission de l'UNESCO à Djakarta

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

M. Brian Jones
Directeur du Bureau régional du FISE pour l'Asie et
le Pakistan, Bangkok

M. Cyril Hunnikin
Spécialiste régional de la conservation des aliments
Bureau régional du FISE pour l'Asie et le Pakistan,
Bangkok

OMS

Dr W.D. Keller
Conseiller régional pour la nutrition
Bureau régional de l'OMS, New Delhi

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

M. William Roy Lucas
Représentant Résident, du PNUD
P.O. Box 1647, Taïpeh, Taïwan

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS (FMAC)

Major Général Poon Wongvises
25 Prompong Lane, Sukhumvit Road, Bangkok

M. Wongmuang Hansakul
Organisation des Anciens combattants de Thaïlande
Rajvidhi Road, Bangkok

Lieutenant Prasert Manirojana
Organisation des Anciens combattants de Thaïlande
Rajvidhi Road, Bangkok

COMITE DE COORDINATION DES ETUDES SUR LE BASSIN INFERIEUR DU MEKONG

Dr Boonrod Binson
Membre pour la Thaïlande et Président pour 1968

M. C. Hart Schaaf
Agent d'exécution

M. Kanwar Sain
Directeur des Services techniques

M. I.S. Macaspac
Directeur des études économiques et sociales

M. W. Van Liere
Economiste agricole

M. V.R. Pantulu
Expert des pêches

OBSERVATEURS

BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

M. S. C. Hsieh
Directeur du Département de l'assistance économique
et technique, Manille

M. Chujiro Ozaki
Chargé des programmes agricoles, Tokyo

CONSEIL DE COOPERATION TECHNIQUE EN ASIE DU SUD ET DU SUD-EST

(PLAN DE COLOMBO)

M. M. Numata
Expert Plan de Colombo, Département des coopératives
agricoles
Ministère du développement national, Bangkok

SAINT-SIEGE

Rév. Père Roger Godbout
123/19 Soi Ruam Rudi, Bangkok

Soeur Thérèse Grondin, M.M.
Maryknoll Sisters, Thare
Sakolnakern, Thaïlande

Rév. Général Gibbons
Supérieur, Pères Rédemptoristes
123/15 Ruam Rudi Lane, Bangkok

ROYAUME-UNI

M. J.M. Riddell-Swan
Directeur par intérim du Département de l'agriculture
et des pêches, Hong Kong

ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE

M. P.E. Weeraman
Bureau régional de l'ACI
P.O. Box 3021, New Delhi

M. Thep Saiyananda
Directeur des Affaires économiques, Division des
coopératives
Ministère du développement national, Bangkok

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

M. W. Granger
Directeur des programmes économiques
CPS, B.P. 9, Nouméa, Nouvelle-Calédonie

PAYS-BAS

M. Lodewijk H.J.B. van Gorkom
Ministre plénipotentiaire
Ambassade des Pays-Bas, Bangkok

ALLIANCE MONDIALE DES UNIONS CHRETIENNES FEMININES

Mlle Sweera Snehlata Chaturvedi
Expert-conseil pour les programmes, AMUCF
c/o Y.W.C.A. of Bangkok
13, Sathorn Road, Bangkok

PERSONNEL DE LA FAO

M. A.H. Boerma, Directeur général
Mlle R. Lawrie, Assistante personnelle du Directeur général

Bureau régional

Bangkok

M. Ahsan-ud-Din, Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Bangkok
M. Soesilo H. Prakoso, Représentant régional adjoint pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Bangkok
M. Boon Indrambarya, Administrateur régional, Bangkok
M. M. Yamashita, Chef de la Division mixte de l'agriculture FAO/CEAEO, Bangkok
M. G. Spinks, Fonctionnaire régional de la commercialisation, Bangkok
M. J.A. Tubb, Fonctionnaire régional des pêches, Bangkok
M. G.N. Subba Rao, Fonctionnaire régional des pêches, Bangkok
M. S.W. Ling, Fonctionnaire des pêches (spécialiste régional de la pisciculture), Bangkok
M. T. Yamamoto, Fonctionnaire des pêches (statistiques), Bangkok
M. J. Turbang, Forestier régional, Bangkok
M. M.S. Kim, Forestier, Bangkok
M. D.L. Stacey, Forestier (développement des industries forestières), Bangkok
M. C. de Fonseca, Chargé de liaison CMCF pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Bangkok
M. B. Rumich, Fonctionnaire détaché du Siège (production animale et élevage)
M. H.N. Mukerjee, Spécialiste régional de la fertilité des sols, Bangkok
M. B.D. van't Woudt, Spécialiste régional de la mise en valeur des terres et des eaux, Bangkok
M. Ching Chee Loo, Technologue régional des produits alimentaires, Bangkok
Mlle M.M. Crowley, Spécialiste régionale de l'économie familiale, Bangkok
M. N. Yamada, Agronome (amélioration de la riziculture), Bangkok
M. H.A. Al-Jibouri, Spécialiste de la production végétale et de la protection des plantes (semences), Bangkok
M. D.B. Reddy, Agronome (contrôle phytosanitaire), Bangkok
M. Michael Keon, Chargé d'information, Bangkok
M. W.J. Blackie, Spécialiste régional des institutions rurales, Bangkok
M. G.C. Clark, Spécialiste des institutions rurales, Bangkok
M. A. N. Seth, Spécialiste des institutions rurales, Bangkok

New Delhi

M. Cedric Day, Représentant régional adjoint pour l'Asie et l'Extrême-Orient (zone occidentale), New Delhi
M. R.F. Stout, Spécialiste régional des produits laitiers (développement laitier), New Delhi
M. D. Mason, Chargé d'information, New Delhi

Personnel du Siège, Rome

M. E. Hartmans, Assistant spécial du Directeur général, AgS
M. O.E. Fischnich, SDG, Département de l'agriculture
M. Roy I. Jackson, SDG, Département des pêches
M. C. Weitz, coordonnateur de la Campagne mondiale contre la faim
M. J.P. Hrabowsky, Economiste spécialiste de la production agricole, LA
M. B.P. Dutia, Chef de la section du riz, CO
M. J.P. Bhattacharjee, Economiste agricole, Programme de coopération FAO/BIRD
M. K.C. Abercrombie, Chef de la Sous-Division des analyses générales, Division de l'analyse économique
M. C. Fernando, Chef de la Sous-Division Asie et Extrême-Orient, Division de l'analyse économique
M. E.J. Gärtner, Forestier, Sous-Division de l'économie forestière, FO

Personnel du Siège, Rome (suite)

M. T. Kaghan, Directeur de la Division de l'Information
M. B.P. Oram, Agronome, Opérations agricoles, Plan indicatif mondial
M. D. J. Burdon, Chef de la Sous-Division des ressources hydrauliques,
Division de la mise en valeur des terres et des eaux
Dr. K.K.P.N. Rao, Chef de la Sous-Division de la consommation et de la
planification alimentaires, Division de la nutrition
M. P.K. Ray, Chef de la Sous-Division de l'établissement du Programme,
Division de l'établissement du Programme et du Budget
M. G. St. Siegens, Chef de la Sous-Division des coopératives, du crédit et de
la sociologie rurale, Division des institutions et services ruraux
M. B.L. Nestel, spécialiste de la production animale (PIM), Division de la
production et de la santé animales
M. J. Clark, économiste agricole, Programme de coopération FAO/BIRD

Secrétariat de la Conférence

M. H.W. Warde-Jones, Secrétaire de la Conférence
M. G.G. Watterson, Rapports
M. Boon Indrambarya, responsable de la Conférence
M. Liang Likitprathan, chargé des documents

Mlle L. Almagià	}	Secrétaires
Mlle H. Hirschberg		
Mme N. Duguet		

M. C. Roland-Gosselin	}	Traducteurs
M. G. Veyssièr		

Mme N. Robson	}	Interprètes
Mme A. Porret		
Mlle M.T. Iordanow		
Mme Barrau		

Comité d'organisation du Gouvernement thaïlandais

M. Siribongse Boon-Long
Secrétaire général du Comité national FAO
Ministère de l'agriculture, Bangkok

M. Vibul Sthitirat
Chef de la Division des relations agricoles avec l'étranger
Ministère de l'agriculture, Bangkok

M. Pratuang Saiyapant
Chef de la Division des relations agricoles
Ministère de l'agriculture, Bangkok

M. Pranorm Kongsamuth
Ministère des Affaires étrangères, Bangkok

Pol. Col. Narong Mahanon
Département de la police, Bangkok

Mlle Marasee Limpanandana
Division des relations agricoles avec l'étranger
Ministère de l'agriculture, Bangkok

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

FERC/68/INF/1	Note d'information
FERC/68/INF/2	Calendrier provisoire
FERC/68/INF/3	Liste des documents
FERC/68/1	Ordre du jour provisoire
FERC/68/1a	Ordre du jour provisoire annoté
FERC/68/2	Examen des activités de la FAO dans la région par le Représentant régional
FERC/68/3	Principales conclusions et incidences politiques de l'étude régionale effectuée au titre du PIM
FERC/68/4	Mise en valeur et utilisation intégrée des ressources en sols et en eaux
FERC/68/4a	L'irrigation, base de l'augmentation de la production agricole
FERC/68/5	Effet et incidences probables des programmes relatifs aux céréales vivrières à fort rendement
FERC/68/5a	Les inputs clés pour l'expansion de la production (programme de variétés à fort rendement)
FERC/68/5b	Les inputs clés pour l'expansion de la production (les engrais)
FERC/68/6	Le problème des protéines dans la région
FERC/68/6a	Le rôle de l'élevage
FERC/68/6b	Expansion de la production de poisson en Asie
FERC/68/7	Les stimulants économiques et les problèmes de commercialisation en tant qu'instruments du progrès
FERC/68/7a	Un développement intégré des institutions rurales pour apporter à l'agriculture le concours de l'Etat
FERC/68/8	Structure régionale et réorientation des conférences régionales
FERC/68/8a	Proposition de la Délégation thaïlandaise
FERC/68/8b	Note de couverture
FERC/68/8b Annexe I	Extrait du rapport provisoire de la cinquante et unième session du Conseil
FERC/68/8b Annexe II	Stratégie de l'action future de la FAO
FERC/68/8c Annexe I	Rapport provisoire du Conseil (51e session)
FERC/68/8c Annexe II	Plan de réorganisation de la FAO

Documents de base

FERC/68/CONF/1	Exposé liminaire du Directeur général
FERC/68/CONF/2	Orientation des activités de la FAO pour le prochain exercice
FERC/68/REP/1	Introduction
FERC/68/REP/2	Examen des activités et orientation des travaux à court terme de la FAO
FERC/68/REP/3	Principales conclusions et incidences politiques de l'étude régionale effectuée pour l'Asie au titre du Plan indicatif mondial

NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Bangkok, 4 - 15 novembre 1968

ORDRE DU JOUR

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du président et des vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN ASIE ET EXTREME-ORIENT

4. Exposé liminaire du Directeur général
5. Exposés nationaux
6. Examen des activités de la FAO dans la région

C. GRANDES QUESTIONS DE PRINCIPE CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DE LA REGION

7. Principales conclusions et incidences politiques de l'étude régionale effectuée au titre du PIM

7.1 Mise en valeur et utilisation des ressources physiques

- 7.11 Planification en vue d'une utilisation intégrée des ressources en sols
- 7.12 L'irrigation comme base d'accroissement de la production agricole

7.2 Perspectives de la production végétale dans la région

- 7.21 Effet et incidences probables des programmes relatifs aux céréales vivrières à fort rendement
- 7.22 Les inputs clés pour l'expansion de la production

7.3 Possibilités d'accroître l'approvisionnement en protéines

- 7.31 Le problème des protéines dans la région
- 7.32 Le rôle de l'élevage
- 7.33 Accroissement de la production de poisson en Asie

7.4 Le cadre du développement et sa motivation

- 7.41 Les stimulants économiques et les politiques de commercialisation en tant qu'instruments du progrès
- 7.42 Un développement intégré des institutions rurales pour apporter à l'agriculture le concours de l'Etat

D. CONCLUSIONS

8. Propositions concernant la stratégie et la réorganisation de la FAO
 - a) Stratégie pour les travaux futurs de la FAO
 - b) Plan de réorganisation de la FAO
 - c) Réorganisation des conférences régionales
9. Orientation des activités de la FAO pour le prochain exercice biennal
10. Adoption du rapport
11. Date et lieu de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient
12. Clôture de la Conférence.

RESUME DES RECOMMANDATIONS

I. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AUX ETATS MEMBRES

1. Les gouvernements doivent passer en revue l'ensemble du système de soutien des prix agricoles et de stimulants afin d'introduire toutes modifications que pourrait rendre nécessaires l'adoption des variétés à rendement élevé.
(page 18 par. 98)
(page 35 par. 197)
2. La Conférence prie instamment les pays développés, qui constituent un marché important pour les exportations agricoles de la Région, de libéraliser leur politique en matière de commerce et d'importation, notamment en supprimant les barrières commerciales et tarifaires et en faisant bénéficier d'un régime préférentiel les exportations de produits transformés et semi-transformés des pays en voie de développement.
(page 8 par. 35)
3. La Conférence estime que les cinq domaines d'action prioritaires proposés par le Directeur général constituent une série de directives valables en vue d'un travail coordonné au niveau des pays. Il appartient à chaque pays de choisir les priorités dans le cadre de ces objectifs généraux en fonction de la situation et des besoins locaux.
(page 39 par. 214, 217, 218)
4. La Conférence estime que la représentation des principales divisions, conjuguée avec l'octroi de crédits pour les experts-conseils et l'accroissement des pouvoirs résultant implicitement de la réorganisation, mettra le Bureau régional mieux en mesure de faire face avec efficacité à l'essor de l'agriculture en Asie.
(page 40 par. 223)
5. La Conférence approuve pleinement la désignation à plein temps de représentants de la FAO dans les pays et prend note avec satisfaction des dispositions déjà prises par le Directeur général en vue d'améliorer l'entente conclue avec le PNUD pour la désignation à plein temps de représentants de la FAO dans les pays.
(page 40 par. 227)
6. Les gouvernements doivent examiner s'il ne serait pas souhaitable d'assurer une certaine représentation commune au sein de leurs délégations assistant aux réunions organisées par la CEAE0 et par la FAO, en particulier la session annuelle de la CEAE0 et la Conférence régionale de la FAO.
(page 40 par. 230)
7. Les pays doivent examiner de façon approfondie la possibilité d'une intégration plus étroite de la production animale et de la production végétale. Il faut accorder une plus grande attention à l'introduction de produits fourragers comme seconde culture dans un système de double récolte, à l'élevage du bétail aux moyens de sous-produits de la ferme et à la possibilité d'accroître la production de graminées et de légumineuses fourragères cultivées sous le couvert des plantations.
(page 11 par. 51)
(page 33 par. 179)
8. La Conférence a souligné combien il importe de créer des centres de recherche et de formation dans les domaines de la production animale, de la santé animale et de la technique laitière. Ces centres doivent tenir compte de tous les aspects de la formation.
(page 11 par. 54)

9. Les gouvernements doivent entreprendre de façon adéquate une lutte préventive et curative contre les maladies du bétail qui constituent un facteur décisif limitant la production. Il faut veiller tout particulièrement à lutter contre la maladie de Newcastle et la peste porcine.
(page 11 par. 55)
(page 33 par. 178)
10. Les gouvernements doivent veiller à ce que le personnel scientifique spécialisé dans la production animale et les cultures fourragères se voie offrir la possibilité de faire carrière dans des conditions satisfaisantes, car les débouchés sont insuffisants à l'heure actuelle dans ces secteurs.
(page 33 par. 183)
11. On ne doit ménager aucun effort pour introduire dans la Région du matériel génétique animal à haut rendement, en veillant toutefois à conserver les ressources actuelles.
(page 33 par. 184)
12. Il faut accorder une plus grande attention aux inventaires forestiers et à l'étude des sols forestiers et prévoir les moyens nécessaires pour renforcer les services forestiers nationaux par un meilleur aménagement et un développement de la production et de la transformation.
(page 12 par. 60)
(page 28 par. 153)
13. Il faut accorder une attention particulière aux enquêtes intégrées sur la prospection des eaux de surface et de la nappe phréatique, au développement des services d'hydrologie, à l'utilisation et à l'aménagement des ressources hydrauliques, à la coordination des activités de tous les organismes nationaux chargés de la mise en valeur des terres et des eaux, et aux études associées à l'établissement de la Carte des sols du monde.
(page 13 par. 64)
14. Les politiques visant à développer l'irrigation doivent tenir pleinement compte :
 - a) des systèmes de faible ou moyenne envergure;
 - b) de l'achèvement rapide des grands ouvrages en construction;
 - c) des grands projets polyvalents comportant la production d'énergie hydro-électrique.
 - d) de l'expansion des réseaux d'irrigation et de drainage au niveau de l'exploitation
(page 13 par. 64)
(pp.26-27 par. 144, 145, 148)
15. Les Etats Membres doivent prendre rapidement des mesures efficaces pour combler le déficit protéique qui a de vastes répercussions sur le développement économique et social de la Région. Pour y parvenir, ils doivent procéder à une évaluation de la situation actuelle sur leur propre territoire car c'est essentiel pour offrir une base concrète aux politiques et programmes nationaux. Les résultats de ces études devront se refléter au plus vite dans des programmes d'action faisant partie intégrante des plans de développement économique et social.
(page 14 par. 70)
(page 30 par. 166)
16. Il faut sauvegarder la valeur nutritive des céréales et, si possible, l'améliorer grâce à des programmes de sélection appropriés. La Conférence a également insisté sur le rôle des légumineuses.
(page 31 par. 169)
17. De grands efforts doivent être déployés pour améliorer les approvisionnements en aliments d'origine animale aussi bien qu'en poisson, afin d'accroître les disponibilités de protéines.
(page 31 par. 170)
18. La Conférence a souligné l'importance de l'éducation nutritionnelle et a vivement insisté pour que l'on renforce de toute urgence les programmes d'économie familiale et de nutrition appliquée.
(page 31 par. 168)

19. Dans le domaine de la production végétale et de la protection des plantes, il convient d'insister sur l'importance des échanges de matériel génétique en vue de la sélection et des renseignements sur les caractéristiques de ce matériel.
(page 15 par. 72)
20. Il faut mettre sur pied et renforcer de façon adéquate des programmes nationaux pour la production, la multiplication et la distribution des semences.
(page 30 par. 163)
21. La Conférence a souligné l'importance des travaux de recherche et de démonstration visant à améliorer la production fourragère et l'utilisation des pâturages naturels.
(page 15 par. 75)
(page 30 par. 164)
22. Des efforts conjugués devront être accomplis pour renforcer et améliorer les services phytosanitaires nationaux et internationaux, pour créer des laboratoires de pesticides et pour mettre au point des techniques de lutte contre les principaux parasites, maladies ou plantes adventices répandus dans les pays de la Région. Il faut renforcer les services phytosanitaires nationaux pour empêcher l'introduction et la diffusion des parasites, maladies et plantes adventices dans la Région.
(page 16 par. 78, 80)
(page 30 par. 165)
23. Il faut accorder une priorité élevée aux travaux de recherche multidisciplinaire coordonnés dans la Région à trois niveaux :
 - a) recherche sur les cultures effectuée en commun par les pays de la Région;
 - b) recherche sur les problèmes d'intérêt national, orientée vers la solution de problèmes d'ordre pratique;
 - c) recherche à l'échelon local portant sur des problèmes pratiques dans les pays.
(page 29 par. 162)
24. Il faut veiller à coordonner et à synchroniser les plans de développement des pêches concernant les aspects comme la modernisation et la mécanisation des bateaux et des engins de pêche, les installations portuaires et de manutention à terre, la création d'entrepôts et des moyens de commercialisation adéquats et l'amélioration des circuits de distribution.
(pp. 16-17 par. 82, 85)
(page 34 par. 186)
25. Il faut accroître largement les moyens de formation destinés aux ouvriers des industries de la pêche, aux administrateurs et aux vulgarisateurs.
(page 16 par. 83)
(page 34 par. 189)
26. Il faut entreprendre de toute urgence une action internationale, aux niveaux tant régional que mondial, en vue de l'évaluation des ressources et de leur aménagement rationnel.
(page 16 par. 84)
27. Les pêches dans les eaux intérieures revêtent une extrême importance et conviennent tout particulièrement aux pays où il est difficile de communiquer et de commercer avec les populations rurales de l'intérieur.
(page 17 par. 86)
(page 34 par. 190)
28. Les gouvernements doivent améliorer leurs services de statistiques halieutiques et tous les pays doivent adopter des bases communes pour le rassemblement et l'analyse de ces statistiques.
(page 17 par. 88)
(page 34 par. 191)

29. Pour éviter le gaspillage, la Conférence recommande de poursuivre des études intensives sur l'utilisation du poisson de qualité inférieure actuellement mis au rebut. (page 35 par. 194)
30. Les gouvernements doivent examiner la possibilité de négocier une entente internationale sur le riz s'inspirant de l'accord sur le blé déjà existant. (page 18 par. 94)
31. Les prix des céréales doivent être fixés à des niveaux propres à encourager les producteurs les plus efficaces et à inciter les autres à se tourner vers d'autres cultures. Ils doivent aussi tenir compte des améliorations qualitatives de la production. Toutefois, il faut éviter de provoquer de brusques chutes des prix qui risqueraient de compromettre l'objectif essentiel de l'expansion de la production. Il convient d'étudier les cours des céréales par rapport au coût des inputs. (page 35 par. 198)
32. Il faut déployer des efforts accrus pour mobiliser l'épargne rurale, tant par la création de caisses d'épargne que par l'institution d'un régime fiscal approprié. (page 36 par. 201)
33. En matière de commercialisation, l'intervention de l'Etat doit en général se borner aux mesures propres à assurer et à canaliser une action efficace du secteur privé; les politiques gouvernementales doivent encourager l'accroissement des investissements privés dans les entreprises de commercialisation. (page 36 par. 204)
34. Les gouvernements doivent mettre certains services à la disposition des agriculteurs par l'entremise de centres ruraux complets créés dans les principales villes de marché ou en tout autre endroit approprié, offrant ainsi un ensemble coordonné d'institutions et de services. Il faut mettre au point des mesures en vue d'appuyer la révolution en cours dans l'agriculture et de fournir les moyens d'atténuer les problèmes sociaux qui pourraient surgir à l'avenir. (page 19 par. 104)
(page 37 par. 207)
35. Les ministères nationaux de l'agriculture doivent être bien organisés et ils doivent assurer un lien adéquat entre la vulgarisation et la recherche. (page 20 par. 111)
36. Les programmes d'enseignement agricole doivent comprendre la formation des femmes et des jeunes filles. (page 20 par. 107)
37. Les pays donateurs sont instamment priés de canaliser leurs contributions par l'intermédiaire du PAM afin d'assurer une coordination efficace entre l'aide alimentaire et le progrès économique et social. (page 22 par. 125)
38. La Conférence recommande vivement que l'on examine la possibilité d'orienter l'aide bilatérale et multilatérale vers la fourniture de moyens de production et d'assurer une aide technique et matérielle aux gouvernements qui désirent en développer leur propre production. (page 22 par. 124)
39. Les gouvernements ont été exhortés à reconnaître l'intérêt que la radiodiffusion rurale présente pour aider la production agricole : ils doivent envisager, le cas échéant, d'accorder des conditions de faveur aux fabricants nationaux de matériel audio-visuel peu coûteux. (page 23 par. 129, 131)

II. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU DIRECTEUR GENERAL

Département du développement

1. Le Bureau régional de la FAO doit être conservé comme entité distincte et ne doit pas fusionner avec la CEAEQ.
2. La FAO doit nommer des représentants à plein temps dans les pays.
3. Il faut assurer une coordination beaucoup plus étroite dans le temps entre les Conférences régionales de la FAO et les sessions de la Commission économique régionale.

Pêches

4. La FAO doit accorder une attention particulière au développement des pêches continentales et des pêches dans les eaux saumâtres qui, pour beaucoup de pays de la Région, offrent un potentiel considérable comme moyen d'accroître les disponibilités de protéines. (page 8 par. 34)
5. La FAO doit encore développer son service d'informations halieutiques. (page 17 par. 88)
6. La FAO doit jouer un rôle plus actif dans la mise au point de programmes visant à réapprovisionner et à aménager les eaux intérieures naturelles en fournissant une aide, selon les besoins, pour le développement de centres d'alevinage et pour l'élaboration d'une méthodologie pratique. (page 34 par. 190)

Produits

7. Les principales exportations de la Région étant agricoles, il est instamment demandé aux pays développés, qui constituent un débouché important pour ces produits, de libéraliser leurs échanges et leur politique d'importation en éliminant notamment les barrières commerciales et douanières et en faisant bénéficier d'un régime préférentiel les exportations de produits transformés et semi-transformés des pays en voie de développement. En collaboration avec d'autres organisations internationales intéressées, comme la CNUCED et le GATT, la FAO doit poursuivre ses travaux relatifs à la négociation d'ententes sur les produits visant à stabiliser les prix des produits agricoles et à améliorer la balance commerciale des pays en voie de développement. (page 8 par. 35)
8. La FAO doit s'occuper des produits qu'elle n'étudie pas encore, ou qu'elle n'étudie pas suffisamment en profondeur, tels que les légumineuses, le tabac, les épices et les légumes. (page 17 par. 91)
9. Il faut s'efforcer davantage d'élaborer une structure technique acceptable pour une éventuelle entente internationale sur le riz, afin de stabiliser les cours sur une base qui soit équitable à la fois pour les pays exportateurs et pour les pays importateurs. (page 18 par. 94)

Plantes

10. La FAO doit servir de catalyseur pour promouvoir la coopération intrarégionale dans les domaines des variétés à haut rendement, des cultures non céréalières, des échanges de semences et du développement des pêches. (page 9 par. 37)

11. Il faut fournir une aide pour développer la production commerciale des fruits et légumes dans toute la Région.
12. En raison des pertes importantes de céréales alimentaires et d'autres denrées survenant lors de l'emmagasiner, provoquées notamment par les rongeurs, il faut déployer des efforts résolus, éventuellement grâce à un programme de coopération régionale financé au titre du PNUD, pour élaborer et appliquer des mesures de lutte contre les rongeurs. On pourrait aussi envisager la création d'un Institut international de recherche sur les rongeurs et de lutte contre ce fléau.
(page 16 par. 78)
13. La FAO doit renforcer ses activités relatives à la diversification, à la fois pour les facteurs agronomiques et économiques; il faut envisager dans ce contexte le renforcement du personnel du Bureau régional s'occupant de la commercialisation et des échanges.
(page 29 par. 161)
14. La FAO doit fournir une aide pour les travaux relatifs à l'emploi des légumineuses et des graminées tropicales pour l'alimentation animale.
(page 29 par. 162)
15. Il faut continuer à aider les pays de la Région à élaborer des programmes satisfaisants en ce qui concerne les semences, fournir et installer du matériel moderne pour le traitement des semences, et former des techniciens en vue de l'utilisation de ce matériel et pour d'autres aspects techniques de la production des semences.
(page 30 par. 163)
16. Les nouveaux problèmes que pose la lutte contre les parasites et les maladies par suite de l'application de méthodes de culture plus intensives et de l'utilisation des nouvelles variétés de semences exigent des moyens de lutte chimique et biologique pour lesquels la FAO doit fournir une assistance.
(page 30 par. 165)
17. La FAO doit appeler l'attention des organisations s'occupant de sélection végétale sur la nécessité de mettre au point des variétés de cultures fourragères à haut rendement pour les exploitations situées à une certaine altitude, notamment dans les zones où la production et la commercialisation des produits de l'élevage sont déjà bien intégrées.
(page 33 par. 180)
18. La FAO doit aider les Etats Membres à mettre sur pied un Centre régional pour la formation et la recherche en matière de cultures fourragères et de pâturages tropicaux.
(page 33 par. 181)

Production animale

19. La FAO doit veiller tout particulièrement à l'incidence possible du programme de variétés à haut rendement sur l'élevage et aux possibilités offertes en vue de la création d'une industrie viable d'aliments concentrés du bétail utilisant des céréales et sous-produits locaux. En ce qui concerne les épizooties, la FAO doit fournir une assistance pour les programmes de lutte ou d'éradication à l'échelle de la zone ou de la région, puisque leur portée globale peut dépasser de loin celle des programmes nationaux.
(page 11 par. 55)

Institutions rurales

20. Dans l'intérêt du programme prioritaire FAO relatif aux variétés à haut rendement, l'Organisation doit envisager des activités de formation spéciales à l'intention des agents de vulgarisation.
(page 19 par. 105)

21. La FAO doit examiner et évaluer en permanence les mesures visant à mettre à la disposition des agriculteurs des services publics coordonnés par l'entremise de centres ruraux complets, offrant un ensemble intégré d'institutions et de services, partout où ils existent; là où ces centres n'existent pas, la FAO doit aider les pays à mettre sur pied et à faire fonctionner des services appropriés.
(page 37 par. 207/208)
22. La FAO doit intensifier ses travaux de vulgarisation dans le domaine de la commercialisation, en tenant compte de la mesure dans laquelle peuvent être utilisés les services actuels de vulgarisation. Elle doit aussi aider davantage à former le personnel de commercialisation à tous les niveaux. (page 36 par. 204)
23. La FAO doit mettre à la disposition des Etats Membres des modèles d'installations de commercialisation et d'emmagasinement des denrées périssables qui soient adaptés aux tropiques.
(page 36 par. 203)

Programme alimentaire mondial

24. Les facteurs de production et les fournitures agricoles doivent faire partie intégrante de l'aide du PAM, contribuant ainsi tout particulièrement à favoriser la percée sur le front de la production agricole dans la Région.
(page 22 par. 124)
25.
 - a) Les dirigeants du PAM doivent examiner la possibilité de fournir des produits faisant défaut à un pays en échange de produits locaux dont les disponibilités dépassent les besoins de la consommation.
 - b) Il faut tenir compte plus étroitement des coutumes alimentaires locales lors de la détermination de la composition de l'aide alimentaire.
 - c) Il faut examiner la possibilité d'aider à la constitution de réserves alimentaires.
 - d) Il faut simplifier la procédure des demandes d'aide alimentaire.
 - e) Il faut examiner la possibilité de faire appel aux ressources du PAM pour couvrir les frais de transport locaux des denrées alimentaires quand le budget national ne prévoit pas de crédits à cet effet.
(page 22 par. 126)

Mise en valeur des terres et des eaux

26. Le Directeur général doit envisager de constituer une Commission régionale pour l'utilisation des terres et des eaux en Asie et Extrême-Orient afin d'assurer une coordination efficace et de tirer parti au maximum des investissements importants consacrés à la mise en valeur des terres et des eaux dans la Région. Il faut éviter un chevauchement des travaux avec ceux de la CEAE0 dans ce domaine.
(page 13 par. 63)

Nutrition

27. a) Il convient de mettre l'accent sur quelques orientations politiques déterminées, relativement peu nombreuses et que pourront suivre la majorité des pays, plutôt que sur un grand nombre de politiques différentes ayant une portée trop vaste.
- b) Il faut développer l'aide aux programmes d'alimentation scolaire au titre de la CMCF et du PAM, en mettant l'accent tout spécialement sur les livraisons d'aliments riches en protéines. (page 14 par. 70)

Analyse économique

28. Il faut envisager la possibilité de réorienter l'aide multilatérale vers la fourniture des inputs essentiels et d'accorder une assistance technique et matérielle aux pays pour qu'ils en développent la production à l'échelon local. (page 24 par. 135)
29. Il faut envisager de toute urgence l'organisation, conjointement avec la CEAE0, d'une réunion sur l'harmonisation de la production et des échanges dans la Région. (page 25 par. 138)

Services agricoles

30. Il faut entreprendre de toute urgence une étude en profondeur sur tous les aspects des problèmes de la mécanisation dans la Région. (page 25 par. 136/164)

Plan indicatif mondial

31. La FAO doit désigner des coordonnateurs pour le PIM afin d'assurer un dialogue permanent entre les planificateurs nationaux et le personnel de la FAO chargé du Plan indicatif; l'équipe régionale doit se rendre de nouveau dans les pays d'Asie pour fournir des conseils sur la politique à suivre. (page 24 par. 134)

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,

C'est la première fois, vous le savez, que je participe à une conférence régionale en Asie en ma nouvelle qualité de Directeur général de la FAO. Je me sens pourtant très à l'aise dans cette ville unique de Bangkok où je suis souvent venu par le passé (comme dans bien d'autres parties de la région), lorsque j'étais Directeur de l'ancienne Division de l'économie de la FAO et, plus récemment, en tant que Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial. C'est donc avec un plaisir particulier que je me retrouve ici aujourd'hui, car j'ai le sentiment d'être parmi de vieux amis.

Nous savons bien à la FAO que cette région, de loin la plus peuplée du monde, est au centre du problème alimentaire mondial. En cela, je partage pleinement les vues de mon distingué prédécesseur, M. B.R. Sen, qui en parlait évidemment en connaissance de cause, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer encore l'efficacité de notre action. Il me faut pourtant souligner que la FAO peut uniquement aider les gouvernements à s'aider eux-mêmes; c'est aux Etats Membres et à leurs administrations nationales que revient le premier rôle. Celui de la FAO est secondaire : c'est un rôle de soutien, qui néanmoins peut, je crois, apporter beaucoup à un pays réellement désireux de moderniser son agriculture.

Comme c'est la première fois que je m'adresse à cette Conférence en tant que Directeur général, je voudrais m'écarter un peu des généralités qu'il est d'usage de présenter en guise d'introduction à nos conférences régionales. Au lieu de me concentrer sur les problèmes agricoles propres à la région, je voudrais brosser un tableau un peu plus large. J'espère que vous me permettrez de vous exposer en quelques mots mes plans visant la FAO dans son ensemble, les conceptions dont ils procèdent et les résultats que j'ai pu obtenir durant les dix premiers mois de mon mandat. Enfin je voudrais aussi évoquer les profonds changements qui sont récemment intervenus dans la situation alimentaire mondiale.

J'ai beaucoup réfléchi durant l'année au rôle qui revient à la FAO dans le système des Nations Unies et dans le monde en général, ainsi qu'à la stratégie la plus propre à nous permettre d'atteindre nos objectifs. A l'occasion de sa récente session, j'ai soumis au Conseil une note à ce sujet, qui vous a été distribuée avec l'extrait pertinent du rapport du Conseil. Peut-être conviendrait-il que je revienne brièvement sur les points essentiels.

Tout d'abord comment vois-je la FAO ? Je considère qu'elle fait partie de ce groupe d'institutions que nous appelons la famille des Nations Unies. C'est une grande institution. Mais ce n'est qu'une partie d'un tout. Je suis convaincu que le succès des efforts déployés par la FAO comme par l'ensemble des organismes du système des Nations Unies pour améliorer la situation politique, sociale et économique du monde dépendra pour une bonne part de la mesure dans laquelle ils parviendront à fournir un travail d'équipe. Nous n'aboutirons à rien si nous dissipons nos forces en conflits de compétence ou en vaines rivalités.

En même temps, nous devons faire preuve de clarté et d'ordre dans la conduite de nos affaires. La FAO est spécifiquement responsable des questions de politique alimentaire et agricole. Bien d'autres organisations cependant s'intéressent aujourd'hui à l'agriculture sous divers aspects. Il devient assez délicat de faire en sorte qu'il y ait une unique politique mondiale en matière d'agriculture, de forêts et de pêches, et non pas une série de politiques inspirées par différentes organisations. Or cela n'est possible que si les gouvernements définissent leur attitude au sein de la FAO et s'en tiennent ensuite aux décisions qu'ils ont arrêtées lorsque les problèmes agricoles

sont évoqués dans les débats d'autres organismes. J'espère beaucoup que les gouvernements des différentes régions mettront réellement à profit les mécanismes qu'offre la FAO pour régler les questions de politique agricole. Pour ma part, je ferai de mon mieux afin que le Secrétariat se montre à la hauteur de cette grande tâche.

Il nous faut reconnaître que les décisions essentielles touchant l'agriculture ne peuvent être prises qu'après en avoir étudié les incidences sur l'économie générale. Pour la FAO, cela signifie que nous devons accorder notre façon de voir avec celle des institutions responsables d'autres secteurs et participer à l'élaboration d'un cadre général du développement. Le travail de planification que l'ONU elle-même accomplit aujourd'hui en vue de la deuxième décennie pour le développement est particulièrement utile dans ce contexte. Nos propres travaux visant le Plan indicatif mondial pour le développement agricole seront étroitement associés à ces activités des Nations Unies. Ainsi, de proche en proche, il devrait être possible d'énoncer une série valable d'objectifs, non seulement pour la FAO mais aussi pour toutes les organisations responsables de secteurs économiques ou sociaux déterminés.

Une telle stratégie globale du développement n'existe pas encore. Je crois pourtant que la FAO peut orienter ses activités vers un petit nombre d'objectifs précis, vers lesquels elle fera converger ses efforts afin de donner une impulsion maximale. Après mûr examen et tenant compte des travaux que nous consacrons au Plan indicatif mondial, j'ai proposé cinq domaines d'action prioritaires. Les voici :

1. Variétés de grandes cultures vivrières à haut rendement
2. Déficit protéique
3. Guerre au gaspillage
4. Mobilisation des ressources humaines en vue du développement rural
5. Amélioration des recettes extérieures et économie de devises

Je suis heureux de pouvoir dire que le Conseil, à la session qu'il vient de tenir, a approuvé tant cette approche générale que le choix spécifique des domaines prioritaires.

Je tiens à souligner que, dans chacun de ces domaines, nous nous efforcerons, non seulement de perfectionner et d'intensifier nos propres activités, mais aussi de mobiliser le plus grand volume possible de ressources extérieures. Je suis fermement convaincu, par exemple, que le travail auquel nous nous livrerons pour préparer des programmes d'action à exécuter dans ces cinq domaines sera utile aux gouvernements qui financent des programmes bilatéraux d'assistance. Cette opinion a du reste été confirmée par quelques-uns des orateurs qui ont pris la parole devant notre Conseil. Je suis résolument partisan de tels rapprochements entre les sphères multilatérales et bilatérales. Ce que nous voulons, c'est obtenir les meilleurs résultats possibles; savoir si tel ou tel projet est financé bilatéralement ou multilatéralement me semble secondaire. Je ferai donc de mon mieux pour favoriser les relations entre la FAO et les programmes bilatéraux et pour aider les gouvernements donateurs à acheminer l'aide vers le secteur agricole.

Dans les nations en voie de développement, les circonstances varient beaucoup selon qu'il s'agit d'un pays ou d'un autre.

Certains gouvernements peuvent souhaiter particulièrement promouvoir l'emploi de variétés de céréales à fort rendement, tandis que d'autres préféreront s'attacher surtout à la question des aliments protéiques et d'autres encore aux programmes de développement rural. J'admets parfaitement qu'il appartient aux gouvernements intéressés et non à un secrétariat international d'établir les priorités à l'échelon national. Chaque pays pourra donc décider lesquels des cinq domaines prioritaires l'intéressent plus spécialement, et dresser des programmes d'action en conséquence.

Lorsqu'un gouvernement demande une aide ne s'inscrivant dans aucune des cinq catégories envisagées, nous ferons de notre mieux pour lui donner satisfaction.

Ce serait abuser de votre temps que de prétendre vous fournir une analyse complète des éléments dont se composent ces cinq domaines prioritaires. Vous en trouverez le détail dans la note adressée au Conseil qui vous a été communiquée et qui résume ma façon de voir. Je voudrais maintenant faire quelques remarques sur la façon dont les domaines choisis se rapportent à la région de l'Extrême-Orient. J'ajoute que cet aspect de la question est abondamment traité dans les documents qui vous sont soumis et en particulier dans ceux qui concernent le Plan indicatif mondial. Le rapport du représentant régional sur les activités de la FAO dans la région contient aussi un nombre d'informations pertinentes, encore qu'il ait été en grande partie rédigé avant que notre stratégie ait réellement pris forme. En fait, nos idées en sont encore au stade de la cristallisation et les très récents débats du Conseil y ont ajouté plusieurs intéressantes données nouvelles.

Le premier domaine prioritaire vise particulièrement, encore que non exclusivement, les variétés à haut rendement de riz et de blé mises au point aux Philippines et au Mexique respectivement après bien des recherches patientes de la part des sélectionneurs. Ces variétés ont, vous le savez, été adoptées avec succès par maints pays en voie de développement, notamment dans cette région. A notre avis, aucun fait nouveau plus prometteur n'avait marqué depuis de très nombreuses années l'agriculture de ces pays. Il ouvre des perspectives particulièrement saisissantes en Asie, où de nombreux pays, surtout parmi les plus grands, ont désormais relativement peu de terres encore disponibles pour la mise en culture. Ils doivent donc compter presque uniquement sur une plus forte productivité pour assurer l'essor futur du secteur agricole.

L'action à mener dans ce domaine nous paraît être essentiellement de trois ordres. Il faut d'abord intensifier les travaux de sélection et de recherches pour mettre au point des variétés adaptées à des conditions plus diverses, y compris l'aridoculture, et en même temps résistantes aux maladies et aux insectes. Nous devons aussi essayer d'appliquer le même principe à d'autres céréales, voire à certaines cultures non céréalières.

Viennent ensuite les problèmes matériels que pose l'extension de la superficie occupée par ces variétés à haut rendement. De nouveaux investissements massifs seront nécessaires pour créer des systèmes d'irrigation ou irriguer de nouvelles terres, augmenter la production d'engrais et de pesticides et assurer des approvisionnements réguliers en semences de qualité.

Enfin, il faudra affronter d'autres problèmes connexes d'importance vitale : expansion des moyens de transport et d'emmagasiner; amélioration des dispositifs de commercialisation; stabilisation des prix - sans parler de toute une série de problèmes d'ordre institutionnel et économique qui, s'ils ne sont pas résolus, risquent de rendre non profitable et par conséquent inintéressante pour les agriculteurs l'exploitation de ces variétés.

Vous vous souviendrez que les récoltes records de 1967 avaient déjà soulevé quelques difficultés de cet ordre dans la région. L'insuffisance des moyens d'emmagasiner est devenue manifeste dans certaines zones où, par suite des arrivages massifs aux points de vente, il a fallu entasser les céréales à découvert. Cela a entraîné des pertes et une baisse sensible des prix perçus par les producteurs. Malgré tous leurs efforts, certains gouvernements se sont trouvés dans l'impossibilité de maintenir les prix de soutien minimaux car les entrepôts publics étaient comblés.

D'autre part, quelques gouvernements naguère importateurs de riz en sont arrivés au point où ils seraient susceptibles d'exporter des quantités appréciables de ce produit, mais ils éprouvent des difficultés à trouver des débouchés rentables. Dans ces conditions,

il devient manifestement très difficile, sinon impossible, de maintenir des systèmes nationaux adéquats pour le soutien des prix. Toutes ces considérations aboutissent à la conclusion que, pour profiter au maximum de l'introduction de ces progrès technologiques, il faudra en étudier constamment et avec le plus grand soin les incidences techniques et économiques.

Notre second domaine d'action prioritaire est la lutte contre le déficit protéique. Selon toute probabilité, ce déficit demeurera dans les prochaines années le plus grave problème agricole de l'Asie. Si les nouvelles variétés à haut rendement permettent d'espérer un rapide progrès dans le secteur des céréales, aucune percée comparable n'est en vue pour ce qui est de la production d'aliments riches en protéines. On s'occupe beaucoup des sources semi-traditionnelles et nouvelles de protéines, mais aucune formule n'a encore été trouvée qui paraisse assurer à la fois une large acceptabilité et un coût raisonnable.

Les documents qui vous sont soumis au sujet du Plan indicatif mondial contiennent une analyse spécifique des perspectives d'accroissement des disponibilités de protéines végétales et animales dans la région. Chacun sait que la demande d'aliments protéiques, d'origine animale en particulier, augmente sensiblement plus vite que la demande alimentaire totale à mesure que l'élévation des revenus donne aux populations une possibilité d'améliorer leur régime alimentaire. La conclusion générale - et alarmante - des études faites à ce sujet pour le PIM est que nous sommes encore bien loin de pouvoir compter sur un volume de protéines animales suffisant pour faire face à la demande projetée, de sorte qu'une hausse marquée des prix paraît presque inévitable. Les objectifs envisagés en matière d'approvisionnement, qui se basent sur ce que nous considérons non pas souhaitable mais raisonnablement possible, visent à assurer autant que faire se peut le maintien des niveaux actuels de consommation de protéines animales par habitant et si possible à les améliorer. Même ce but modeste sera particulièrement difficile à atteindre dans le secteur de l'élevage, où il suppose un taux d'accroissement plus de deux fois supérieur à celui qui a été enregistré ces derniers temps. J'ose dire, Monsieur le Président, que ce domaine d'action appelle une attention toute spéciale de la part de la Conférence.

Vient ensuite la guerre au gaspillage. Il existe bien des formes directes et indirectes de gaspillage. La plus évidente est la perte directe et nous comptons faire une place à part dans nos activités à ce titre, aux pertes qui se produisent entre le stade de la récolte et celui de la consommation - par exemple durant l'emmagasiner des céréales et la commercialisation des denrées périssables. Les pertes indirectes comprennent celles qui résultent d'une mauvaise utilisation des ressources : terres, eaux, forêts, pêches. A cet égard, un exemple particulièrement frappant, que j'ai cité dans ma note au Conseil, est le gaspillage des terres arables irriguées. Cette note, dont vous êtes saisis, contient une analyse sur laquelle je ne reviendrai pas à présent, de la façon dont nous envisageons d'aborder ce très vaste problème. Je suis persuadé que les activités de cet ordre peuvent énormément contribuer à accroître les disponibilités alimentaires réelles. Il est souvent beaucoup moins coûteux de préserver une tonne de denrées de la pourriture, des insectes et des rats que de produire une tonne de plus. Mettons donc en jeu nos ressources limitées pour épargner, pour éviter le gaspillage. J'ai été frappé par une conversation que j'ai eue voici peu de temps avec un haut fonctionnaire de l'un des Etats Membres les plus vastes de cette région. Il m'a affirmé que, d'après les estimations faites par les services officiels, les pertes évitables, je répète évitables, de denrées alimentaires dans son pays équivalent à peu près en valeur à la totalité du budget national. Cela donne je crois une idée de ce que peut signifier une guerre efficace au gaspillage.

Notre quatrième domaine est fort vaste : promouvoir la mobilisation des ressources humaines dans les zones rurales. Le concept d'un développement rural intégré n'est certes pas nouveau. La FAO et d'autres institutions s'y intéressent depuis longtemps. De nombreux aspects de la question se retrouvent par exemple dans les plans de

développement communautaire lancés avec des fortunes diverses dans un certain nombre de pays. J'ai pourtant le sentiment que les efforts accomplis en ce sens sont encore très insuffisants. Après tout, les ressources humaines, la main-d'oeuvre, représentent l'atout majeur de la plupart des pays en voie de développement. Le progrès dépend en fin de compte non des moyens financiers, non des politiques, mais de la population. La voie du développement passe par le village, non par la capitale. C'est vers le village que nous devons aller si nous voulons construire un avenir meilleur.

En pratique, cela signifie que la FAO collaborera très étroitement avec d'autres institutions à des activités telles que la formation agricole à tous les niveaux, la réforme agraire, la création de coopératives agricoles, le crédit agricole, la vulgarisation, etc. Des opérations, qui ont souvent par le passé été conduites tout à fait indépendamment les unes des autres, doivent être groupées en un seul et même programme global. Nos chances d'aboutir seront ainsi beaucoup plus grandes, j'en suis certain, que si nous appliquons les mêmes types de programme de façon diffuse et incohérente.

Le cinquième et dernier de nos champs d'action spéciaux concerne les recettes extérieures et les économies de devises, dont il est également beaucoup question dans les documents relatifs au PIM qui vous sont soumis. C'est là un problème qui intéresse tout particulièrement la région asiatique. D'un côté, les importations agricoles de la région ont à peu près doublé en volume et en valeur dans les douze années qui vont de 1955 à 1967. D'un autre côté, les recettes tirées des exportations agricoles, qui constituent la principale source de devises pour la plupart des pays de la région, ont tendu à diminuer. Les exportations agricoles ont baissé en 1967, pour la deuxième année consécutive, dans toutes les régions en voie de développement, mais aucune n'a été plus éprouvée que la vôtre, où le recul enregistré par rapport à l'année précédente a été de 9 pour cent. Cela tient principalement à la chute brutale de 17 pour cent des prix moyens d'exportation des matières premières, qu'un certain redressement des prix de denrées alimentaires n'a que partiellement compensée. Cette détérioration de la balance régionale du commerce, encore aggravée par les fluctuations imprévisibles de la demande et des cours mondiaux, accroît de façon redoutable les difficultés auxquelles se heurtent les investissements et le développement économique.

Peut-être trouverait-on quelques possibilités de développer les exportations, en partie grâce aux disponibilités accrues de riz, auxquelles j'ai déjà fait allusion. Toutefois, celles-ci devront faire face à la concurrence des exportateurs traditionnels, ce qui soulèvera des difficultés. Je suis convaincu que le moment est venu d'étudier la possibilité de négocier un Accord international sur le riz, s'inspirant éventuellement de l'Accord international sur le blé. De même, pour d'autres denrées alimentaires, la solution résiderait peut-être jusqu'à un certain point dans la négociation d'accords commerciaux et d'accords sur les produits, mais nous savons par expérience que de tels accords internationaux ne sont nullement faciles à réaliser. Toutefois, cela ne devra pas nous empêcher de prendre toutes mesures nécessaires, de concert avec les autres institutions des Nations Unies, et singulièrement la CNUCED, pour obtenir des progrès appréciables dans ce secteur important.

Je soutiens d'autre part qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance des économies susceptibles d'être réalisées sur les importations. Elles dépendent beaucoup plus de la volonté des gouvernements que le sort des recettes d'exportation, toujours à la merci des fluctuations du marché mondial. Je ne suggère évidemment pas un protectionnisme indiscriminé. Mais il paraît incontestable qu'une part non négligeable des importations alimentaires et agricoles de la région pourrait être efficacement remplacée par des cultures indigènes si les pays se fixaient ce but.

Un secteur qui pourrait, je crois, contribuer beaucoup à améliorer la balance commerciale de la région est la foresterie. Les forêts occupent plus du tiers de sa superficie. Elles contiennent une grande partie des ressources mondiales en feuillus de qualité, dont la demande croît rapidement. La valeur des exportations régionales de produits forestiers a quadruplé durant la dernière décennie, pour atteindre 840 millions

de dollars en 1967. Quelques pays ont brillamment réussi à valoriser leurs exportations en transformant les matières premières en produits tels que sciages, placages et contre-plaques, mais le commerce porte encore en majeure partie sur le bois rond. Si les produits transformés y tenaient une plus grande place, les recettes d'exportation pourraient s'améliorer considérablement. Ce processus serait sans doute facilité par l'abaissement des tarifs douaniers relativement élevés qu'affligent certains pays importateurs dont le Japon. En effet, les produits forestiers font surtout l'objet d'un commerce intra-régional et à cet égard, comme pour tant d'autres problèmes commerciaux, une coopération plus assidue s'impose entre les pays de la région. La FAO organise actuellement une enquête intégrée sur les marchés ouverts aux pays de la région.

Le rôle de la foresterie pourrait être tout aussi appréciable du point de vue des économies de devises, car si la région exporte du bois rond et des produits ayant subi une première transformation, elle importe de grosses quantités de produits plus élaborés. A elles seules, les importations de pâte et de papier ont atteint près de 600 millions de dollars en 1967 et elles continuent de croître rapidement. L'implantation d'une industrie viable du papier, que la FAO s'efforce de faciliter, serait aussi accélérée par une coopération entre les pays de la région.

Monsieur le Président, j'ai avancé quelques idées concernant l'application de notre stratégie à l'Asie. Je crois qu'il serait très utile pour nos travaux futurs que les délégations puissent donner, fût-ce à titre préliminaire ou provisoire, leur opinion sur le degré de correspondance entre les cinq domaines d'action prioritaires et les plans et politiques de développement de leurs propres pays. Les observations dont ils nous feront part serviront d'entrée en matière pour les entretiens directs que nous nous proposons d'avoir avec les gouvernements intéressés lorsque nous aborderons la phase d'élaboration des programmes d'action. Je compte mettre alors pleinement à contribution notre bureau régional.

Voici donc, Monsieur le Président, les premiers éléments d'une stratégie de la FAO pour le développement. J'avoue que l'entreprise dans son ensemble me paraît passionnante. Elle a déjà provoqué des marques d'intérêt de la part des pays tant donateurs que bénéficiaires et aussi d'autres institutions. Je suis convaincu qu'avec la collaboration de tous nos Etats Membres nous pouvons, au cours des années, parvenir à imprimer un cours nouveau aux événements.

Il est une autre question qui a tenu un assez grand rôle dans la vie du Secrétariat durant ces derniers mois et qui a eu tendance à dominer, depuis longtemps déjà, les débats de nos organes directeurs. Je veux parler, bien entendu, de la réorganisation de la FAO. Le processus a été entamé voici trois ans et il est aujourd'hui assez avancé. A sa récente session, le Conseil a examiné un rapport conjoint du Directeur général et du Comité ad hoc sur l'organisation et il a approuvé de nombreuses réformes de structure. Nous avons maintenant une idée assez nette de la façon dont le Secrétariat de la FAO sera organisé dans les années qui viennent.

Un fait nouveau très important est la création à Rome d'un Département du développement. L'un des éléments nouveaux et essentiels de ce Département est la Division des services régionaux qui comprend pour chaque région un service bien étoffé. La principale fonction de cette Division est de coordonner nos programmes et projets sur le terrain et notamment les projets financés par le PNUD. Elle évaluera donc les nouveaux projets en liaison étroite avec la Division de l'analyse économique et les acheminera vers la division technique la mieux désignée en vue de les mettre en oeuvre le plus rapidement possible. J'espère ainsi réussir à conférer beaucoup plus de cohérence géographique à nos activités sur le terrain. Nous nous efforcerons d'offrir aux différents Etats Membres un programme d'assistance équilibré, qui sera fonction de leurs besoins globaux et non pas, comme cela est arrivé trop souvent par le passé, de l'énergie déployée pour faire avancer certains projets dans des secteurs particuliers.

En outre, des services opérationnels spéciaux sont constitués dans les divisions techniques qui ont la plus lourde part des projets sur le terrain. Ainsi, nos spécialistes seront déchargés d'une grande partie des travaux de routine et des tâches administratives dont ils portent actuellement le poids alors que bien souvent on pourrait les confier à des exécutants n'ayant pas une formation technique aussi poussée. De cette façon, l'Organisation devrait pouvoir utiliser au mieux toutes les compétences des fonctionnaires du cadre organique.

Le Département du développement s'occupera de la même manière des projets relevant de la Campagne mondiale contre la faim. Les projets exécutés conjointement avec les programmes bilatéraux relèvent aussi de sa compétence. Le Département comprend un Centre d'investissement, dont les activités couvriront non seulement le Programme de coopération FAO/BIRD mais aussi la collaboration avec les banques régionales de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Nous espérons aussi intéresser quelques banques commerciales aux investissements agricoles. A propos du Programme de coopération FAO/BIRD, j'ai accueilli avec une très vive satisfaction la déclaration récente du nouveau président de la Banque mondiale, M. McNamara, lequel se propose, avec l'aide continue de la FAO, de quadrupler le volume des prêts agricoles de la Banque au cours des cinq prochaines années. J'ai déjà promis à M. McNamara que nous intensifierions nos activités au titre du Programme de coopération et j'envisage avec plaisir une collaboration toujours plus féconde avec la Banque mondiale.

J'ai surtout parlé jusqu'ici, Monsieur le Président, de la structure de notre Siège. L'importante question de notre structure régionale a été longuement débattue lors des deux sessions du Comité ad hoc sur l'Organisation mais aucune conclusion définitive ne s'est dégagée et la question est restée ouverte à un nouvel examen du Conseil et des Conférences régionales. En gros, il existe deux possibilités.

La première, que j'ai moi-même soumise au Comité ad hoc, suppose une modification radicale du dispositif actuel. Elle tend essentiellement à accroître l'efficacité des organismes du système des Nations Unies au niveau régional. Pour cela, j'ai proposé que le Secrétaire exécutif de la Commission économique régionale des Nations Unies remplisse également les fonctions de Représentant régional de la FAO, étant entendu qu'il relèvera du Directeur général pour toutes les questions de caractère agricole. Cette proposition a été favorablement accueillie par le Secrétaire général des Nations Unies et a aussi rencontré un intérêt et des appuis considérables lors de la session d'été du Conseil économique et social. J'aurais aimé mettre cette formule à l'essai dans au moins une région, mais je ne peux pas dire qu'elle ait rencontré un large appui durant les récents débats du Conseil; la question a cependant été laissée à l'examen ultérieur des Conférences régionales.

Lors de la session du Conseil, la plupart des gouvernements ont semblé préférer la seconde solution, à savoir le maintien des bureaux régionaux de la FAO tels qu'ils sont actuellement constitués avec pourtant quelques modifications destinées en premier lieu à permettre au Représentant régional de jouer un plus grand rôle dans l'élaboration de la politique générale de l'Organisation et en second lieu à structurer le bureau régional de telle sorte qu'il puisse contribuer plus efficacement à nos travaux. Il serait peut-être utile à ce stade que j'explique de façon un peu plus détaillée comment je vois la structure et le fonctionnement des bureaux régionaux.

Le personnel des bureaux régionaux ne doit comprendre que des généralistes exerçant leurs activités dans les divers domaines techniques dont nous nous occupons, chacun d'eux ayant la possibilité de faire appel aux connaissances plus spécialisées disponibles dans la division du Siège dont il relève. Je considère cependant que le Représentant régional devrait pouvoir obtenir sur une base ad hoc les services de techniciens spécialisés dont le concours peut être nécessaire pour une tâche déterminée à l'échelon régional. Afin de couvrir la rémunération de ces experts-conseils, j'ai proposé de constituer un fonds de quelque cinq à six cent mille dollars pour l'exercice biennal; la majeure

partie de ce montant serait à la disposition des représentants régionaux, dont chacun pourrait ainsi compter sur une somme d'environ cent mille dollars, à utiliser, sous réserve de consultations avec le Siège, pour recruter le cas échéant les techniciens voulus. Je suis persuadé que cela laisserait aux bureaux régionaux plus de souplesse et de mobilité qu'ils n'en possèdent actuellement, sans qu'ils aient à gaspiller des ressources pour employer à titre permanent un grand nombre de spécialistes. Grâce à ce système, le Représentant régional serait en mesure de constituer selon les besoins des équipes qui se rendraient dans les différents Etats Membres pour étudier les programmes d'action correspondant à nos cinq domaines prioritaires, ou toute autre question appelant une action dans la région. J'espère que ma façon de voir aura l'approbation de la Conférence, dont je serais heureux de connaître l'avis.

Un autre problème, qui a donné lieu à une discussion approfondie lors de la récente session de notre Conseil, est celui des bureaux sous-régionaux. Mon opinion bien arrêtée est que des bureaux sous-régionaux, c'est-à-dire des bureaux relevant du bureau régional, lequel à son tour relève du Siège, ne peuvent fonctionner de façon satisfaisante avec la structure qui se dessine actuellement à la FAO. A mon avis, les bureaux sous-régionaux devraient être convertis en bureaux nationaux, ou au besoin plurinationaux, et relever directement du Siège. Je ne vois pas en quoi cela pourrait porter atteinte à leur statut mais en revanche il me semble que cela ne pourrait manquer d'accroître considérablement leur efficacité. Dans le cas particulier de la région asiatique, une telle reconversion du bureau de New Delhi serait dans la logique des choses, puisqu'en fait il fonctionne déjà virtuellement comme bureau plurinational.

La question de nos Conférences régionales appelle peu de commentaires. Le Comité ad hoc sur l'organisation a fait sienne sans réserve l'opinion de la Conférence quant à l'importance de ces réunions; il a souligné qu'elles devraient être considérées comme offrant la meilleure occasion de faire le point des besoins ressentis par les Etats Membres, dont il faut tenir compte dans l'élaboration du Programme de travail et budget de la FAO. Etant donné la séquence des opérations, on a jugé que l'influence des Conférences régionales s'exerçait principalement sur le Programme de la FAO à moyen terme. Or, ce rôle prendra de plus en plus d'importance à mesure que se précisera notre stratégie du développement.

Le Conseil, pour sa part, a examiné les relations entre Conférences régionales et Commissions économiques régionales; il a fait valoir combien une coordination était nécessaire pour faire en sorte que les réunions FAO servent de cadre aux débats gouvernementaux sur les politiques agricoles à l'échelon régional. Sans doute, souhaitez-vous tenir compte des remarques du Comité ad hoc et du Conseil en étudiant le point 8 de votre ordre du jour, qui concerne la réorientation des Conférences régionales.

L'élément final de notre structure est évidemment notre réseau de représentants dans les pays. C'est là une composante de première importance. Une fonction essentielle incombe aux représentants dans les pays, qui doivent veiller à ce que le réseau géographique de l'assistance fournie par la FAO aux divers Etats Membres soit, comme je l'ai dit il y a quelques minutes, réellement au point. Renforcer le corps des représentants dans les pays est une mesure qui constitue un complément naturel à la création d'une forte division des services régionaux au Siège. Je pense que tous les intéressés s'accordent à reconnaître l'importance et l'urgence qui s'attachent à un accroissement sensible du nombre de nos représentants dans les pays. Les opinions divergent cependant quant à la façon de procéder pour réaliser cet accroissement, et aux méthodes de financement.

Nous avons, vous le savez, une entente avec le Programme des Nations Unies pour le développement, selon laquelle les conseillers agricoles principaux de la FAO font partie des bureaux extérieurs du PNUD et opèrent sous l'autorité des représentants résidents. Sans mettre en cause le principe général de l'intégration de la représentation du PNUD et de la FAO à l'échelon des pays, je dois dire que le dispositif particulier mis en place avec le PNUD ne s'est révélé satisfaisant pour aucune des deux parties. Avec l'approbation du Conseil, j'ai donc entamé des pourparlers avec le PNUD à New York, il y a une dizaine de jours, afin de mettre au point un nouveau dispositif comportant des variantes importantes par rapport au précédent. Bien des détails restent encore à régler, mais j'ai bon espoir que nous parviendrons à un accord qui permettra au PNUD comme à la FAO d'améliorer et d'amplifier les services fournis aux pays en voie de développement.

Monsieur le Président, j'ai parlé assez longuement des réformes de structure du Secrétariat. Pourtant, je ne considère pas pour ma part que cela épuise le sujet de la réorganisation. Une meilleure structure peut certainement offrir un cadre plus rationnel pour la répartition de nos tâches. Mais la façon dont nous nous en acquittons n'est pas moins importante. Je pense ici à nos méthodes et techniques administratives. Pour veiller à ce que notre administration fonctionne selon les principes les plus modernes, j'ai fait en sorte d'obtenir les avis d'une société d'experts, conseils internationalement connue. J'ose espérer qu'avec leur aide nous saurons réaliser une utilisation optimale de nos effectifs.

En même temps, je fais entreprendre une revue systématique des activités figurant traditionnellement dans notre programme ordinaire. Nous savons tous, j'en suis sûr, combien aisément des activités qui se poursuivent depuis un certain temps risquent d'entrer dans les habitudes au point que personne ne se demande plus quelle est leur réelle signification ou utilité. Quantité de réunions peuvent ainsi facilement devenir des manifestations annuelles ou biennales attendues par les participants alors même que leur but se trouve déjà en grande partie rempli. Je suis fermement de l'opinion que les activités dont on a perdu de vue la véritable raison d'être devraient être suspendues ou éliminées et que les ressources ainsi libérées devraient être affectées à une entreprise plus conforme aux exigences courantes des pays en voie de développement. J'espère vivement pouvoir compter sur la coopération de nos Etats Membres dans cette région pour me soutenir dans cette tâche. Très franchement, je crois que certaines activités traditionnelles sont parfois considérées par les services nationaux tout comme par le Secrétariat, comme une sorte de droit acquis. Nous sommes en train de rénover notre structure et nos méthodes administratives; nous devons faire de même pour notre programme si nous ne voulons pas manquer notre objectif final.

J'ai déjà fait allusion à notre Plan indicatif mondial pour le développement agricole à propos de notre stratégie et des cinq domaines d'action prioritaires. Le Plan est construit initialement sur une base régionale, à l'aide de données intéressant la plupart des pays de la région. Les études consacrées aux régions en voie de développement sont à présent toutes achevées ou sur le point de l'être. Jugeant qu'il ne serait ni possible ni particulièrement utile de soumettre les documents détaillés aux Conférences régionales, nous avons préféré préparer à votre intention un résumé général de nos conclusions et une brève analyse de certains problèmes. Toutefois, le texte complet des études régionales est distribué séparément sur une base sélective afin d'obtenir les commentaires des spécialistes des administrations nationales. Les observations qui nous parviendront seront prises en considération lors de la mise au point définitive des études régionales, ainsi que pour la préparation de l'étude mondiale qui devra être achevée à temps pour que notre Conférence l'examine à la fin de l'année prochaine. Je suis certain que les documents dont vous êtes saisis donneront lieu à un débat intéressant et utile.

A mon grand regret, d'autres tâches pressantes m'empêcheront de suivre votre session jusqu'à sa conclusion. Je souhaite vivement qu'il me soit donné d'entendre avant mon départ quelques commentaires sur la stratégie de la FAO et sur notre structure régionale, et peut-être aussi quelques observations générales sur les documents relatifs à notre Plan indicatif mondial.

Votre ordre du jour comporte d'autres points importants, sur lesquels je devrai attendre de recevoir le rapport que vous adopterez, ainsi que les comptes rendus des hauts fonctionnaires qui continueront de vous assister dans vos travaux.

Je voudrais mentionner en particulier l'exposé détaillé préparé par mon représentant régional, M. Ahsan-ud-Din, au sujet des travaux actuels et des propositions à court terme avancées pour la région par les différents services de la FAO. Cet exposé a été distribué bien à l'avance afin que les Etats Membres aient tout le temps de l'examiner, ceci pour tenir compte du vœu qu'avaient exprimé à leurs dernières sessions les Conférences régionales, soucieuses de pouvoir étudier de plus près les activités de l'Organisation dans leurs régions respectives.

Le même point de l'ordre du jour amènera à examiner les opérations du Programme alimentaire mondial dans la région. Je reste très attaché au PAM, que j'ai si longtemps servi. J'espère qu'il continuera de croître sous l'oeil vigilant de mon successeur au poste de Directeur exécutif, M. Francisco Aquino, ancien fonctionnaire et ami dévoué de la FAO.

Je voudrais maintenant dire quelques mots de la tournure plus engageante que semble prendre la situation alimentaire dans le monde et en particulier dans cette région.

Comme chacun sait les récoltes de 1967 ont généralement été bonnes. Nous estimons que la production alimentaire mondiale a dépassé de 3 pour cent son volume de l'année précédente. Qui plus est, les pays en voie de développement ont à leur actif la quasi-totalité de cet accroissement : le taux d'augmentation y a en effet été de 6 pour cent, et il a même atteint 7 pour cent en Asie. Ces résultats contrastent heureusement avec ceux de la période 1964-1966. Alors, la production alimentaire des régions en voie de développement était restée à peu près stationnaire, tandis que la production par habitant diminuait d'environ 5 pour cent du fait de l'accroissement démographique.

Les renseignements disponibles à ce jour donnent à penser que la production alimentaire a continué d'augmenter en 1968, malgré quelques mécomptes dus aux conditions météorologiques, notamment en Inde.

D'ailleurs, il existe même de bonnes raisons de croire que la longue période de stagnation de la production alimentaire qui a caractérisé la dernière décennie arrive peut-être enfin à son terme.

Ce qui autorise cet espoir, comme nous l'avons déjà indiqué, c'est évidemment en partie l'introduction de nouvelles variétés de céréales à haut rendement, à laquelle nous sommes redevables de ce qu'on peut je crois légitimement appeler une "percée", pour employer un terme dont on use et abuse. L'utilisation de ces variétés a déjà modifié considérablement les données de la situation alimentaire régionale, bien qu'elles n'occupent encore qu'un petit pourcentage de la superficie céréalière totale.

En même temps, de nombreux gouvernements font une place plus grande à l'agriculture dans leurs plans et leurs programmes d'investissement. Les récoltes désastreuses de 1964 et 1965 ont montré combien le développement économique dépend d'un approvisionnement alimentaire assuré. La réduction progressive en Amérique du Nord des stocks céréaliers, qui avaient si longtemps constitué une sauvegarde contre la famine, a certainement aussi exercé une influence.

Nous commençons à récolter le fruit de longues années d'efforts consacrés à l'expansion graduelle des services de recherche et de vulgarisation, aux investissements à long terme dans l'irrigation et l'infrastructure, aux améliorations des institutions agricoles. Les agriculteurs acceptent plus volontiers d'utiliser des engrais et d'améliorer leurs pratiques. Les gouvernements se préoccupent davantage d'assurer les biens de production essentiels. L'augmentation de la consommation d'engrais dans la région offre un exemple particulièrement éloquent. Dans les cinq années allant jusqu'à 1957, cette consommation s'était élevée en moyenne à 600 000 tonnes, compte non tenu du Japon et de la Chine continentale. En 1965/66, elle est passée à 2 millions de tonnes. En 1966/67, elle a encore fait un bond de 35 pour cent, qui l'a portée à 2,7 millions de tonnes. Ces chiffres illustrent avec force l'esprit nouveau qui anime l'agriculture asiatique.

La FAO et d'autres institutions internationales n'ont pas été, il me semble, étrangères à ce progrès. Nous avons fait beaucoup pour représenter aux gouvernements la gravité du problème alimentaire; or, comprendre un problème c'est commencer à le résoudre. De façon plus positive, nous avons apporté notre contribution aux études sur le terrain et aux investissements. Pour citer quelques aspects familiers aux pays de la région, je mentionnerai nos travaux sur l'irrigation, les pêches, l'emmagasiner des céréales et la stabilisation des prix. Comparé aux efforts accomplis par les gouvernements des pays développés et en voie de développement, par beaucoup d'institutions publiques et privées et surtout par des millions d'agriculteurs éclairés et entreprenants, ce que nous avons fait est peu de chose. La FAO a cependant constitué l'avant-garde, le noyau autour duquel se sont ordonnés tous ces efforts.

Je crois donc que nous pouvons envisager l'avenir avec un optimisme prudent. La faim et la malnutrition sévissent encore, non pas nécessairement à cause d'une insuffisance des disponibilités alimentaires mais plutôt en raison du manque de pouvoir d'achat. La solution du problème alimentaire mondial est donc très étroitement liée au processus de développement général et nous ne pouvons espérer en une solution facile tant que la population continuera de croître aussi vertigineusement.

Et pourtant, nous avons maintenant selon moi les moyens de faire progresser constamment la nutrition mondiale. Mieux encore, le monde semble enfin trouver la volonté et l'énergie nécessaires pour mettre à profit ses chances nouvelles.

Il nous faut maintenant aller résolument de l'avant vers un monde libéré de la faim. Faisons-en une réalité.

